

La Raison d'Être de Gascogne

Le groupe Gascogne est l'héritier de la volonté de sylviculteurs du massif des Landes de Gascogne désireux de pérenniser les débouchés de leurs productions.

Construit autour de la Papeterie, pierre angulaire au cœur du dispositif, Gascogne est aujourd’hui composé de quatre Activités intégrées développant une chaîne de valeur cohérente et complète depuis l’accompagnement des propriétaires forestiers jusqu'à la fourniture de matériaux de construction et emballage en Pin maritime, papier kraft, sacs et matériaux multi-couches.

Partenaire reconnu de ses clients industriels, Gascogne offre une alternative crédible aux grands groupes spécialisés en se positionnant sur des marchés de niches nécessitant : écoute, savoir-faire, réactivité et innovation.

Acteur majeur du kraft naturel frictionné, le Groupe propose de multiples solutions en favorisant la recherche d’applications à plus fortes valeurs clients et environnementales. Les différentes Activités du Groupe constituent autant d’atouts stratégiques pour répondre aux nombreux défis des prochaines années.

- De par son ancrage territorial fort, le Groupe s’inscrit dans un éco-système humain, industriel et forestier où chaque famille doit pouvoir s’épanouir sereinement dans la durée.
- En contribuant aux adaptations nécessaires de la forêt, Gascogne souhaite pérenniser les atouts du massif, notamment son rôle dans la régulation du climat et dans le cycle de l’eau.

GASCOGNE : UN MODÈLE ÉCONOMIQUE UNIQUE

RESSOURCES

exercice 2023

1 400 Collaborateurs

14 Sites de production en Europe

193 M€ de capitaux propres

100% des résultats réinvestis dans les moyens de production

305 M€ investis depuis 2014 dans les outils de production

1,5 M€ investi annuellement en R&D

+ de **60** marques protégées (Bois, Papier, Flexible) et nomenclatures de sacs

600 000 de T de bois valorisées sur les 6 millions disponibles sur le Massif Forestier Aquitain

80% de l'énergie consommée provient de la Biomasse

En matière de qualité, nos activités, chacune dans leur domaine, répondent aux exigences des certifications et labels (ISO 9001, ISO 14000, ISO 50001... soit plus de 15 certifications environnementales, alimentaires, forestières).



VALEURS CRÉÉES

exercice 2023

CA en M€
dont 56 % à l'export (15 % hors Europe)

Part du CA exclusivement issu du bois

411

57%

Bois

10 000 m³

500 000 m²

200 000 m³

Papier

150 000 T/an

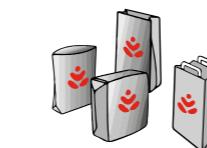
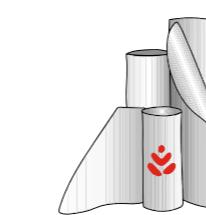
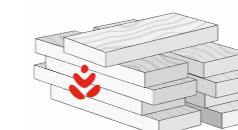
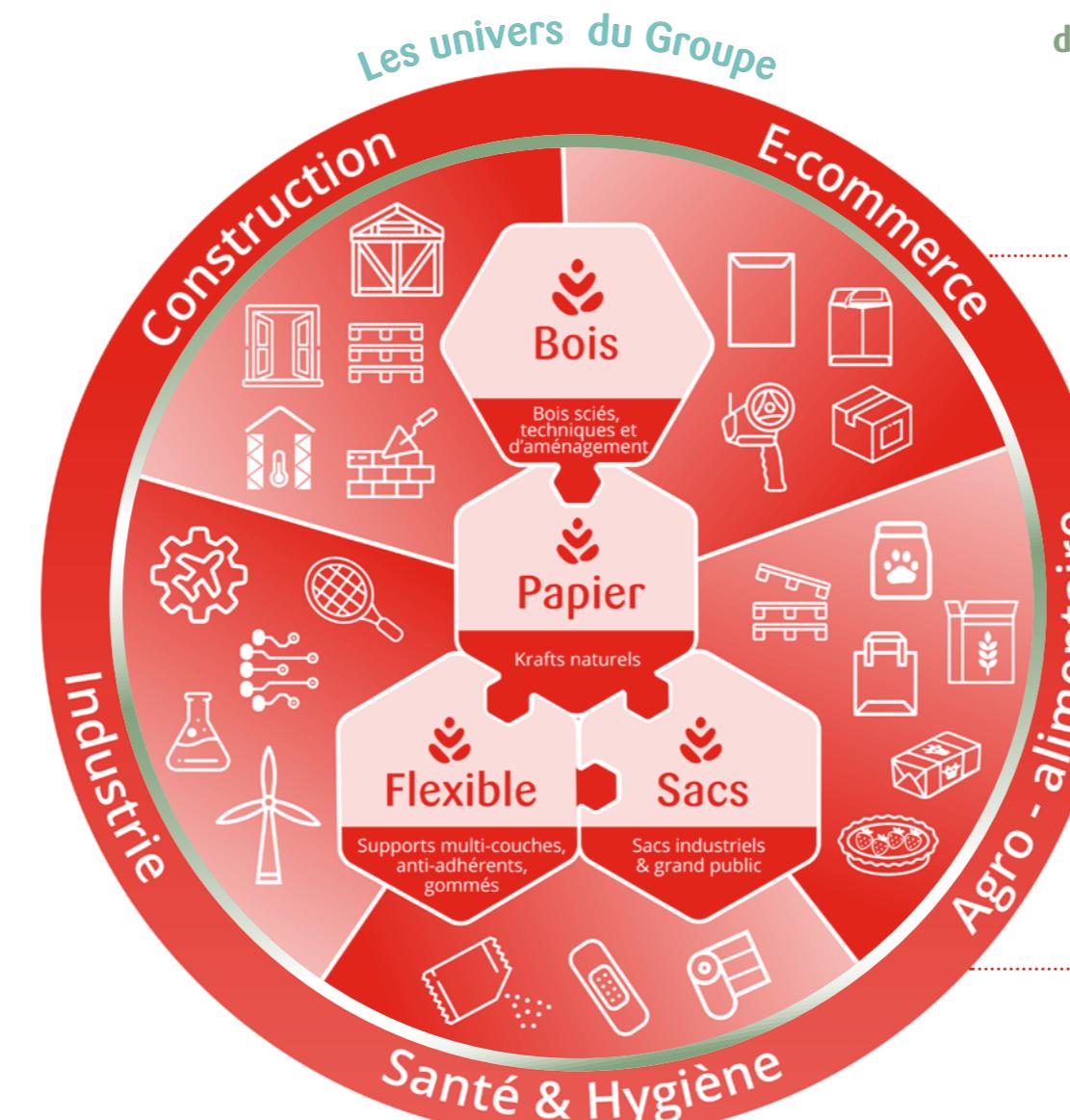
Sacs

550 000 milliers

Flexible

400 000 km²

Valeurs sociétales induites
Emplois indirects **4 500**



Avec plus de 2 000 clients pour nos quatre Activités : Bois, Papier, Sacs et Flexible, le groupe Gascogne couvre une extraordinaire diversité de marchés et usages qui impliquent de très nombreux savoir-faire.

Associée à nos cellules de R&D, notre ligne pilote de modélisation nous permet de travailler en co-production directe avec nos clients, selon les besoins et évolutions de leurs propres marchés.

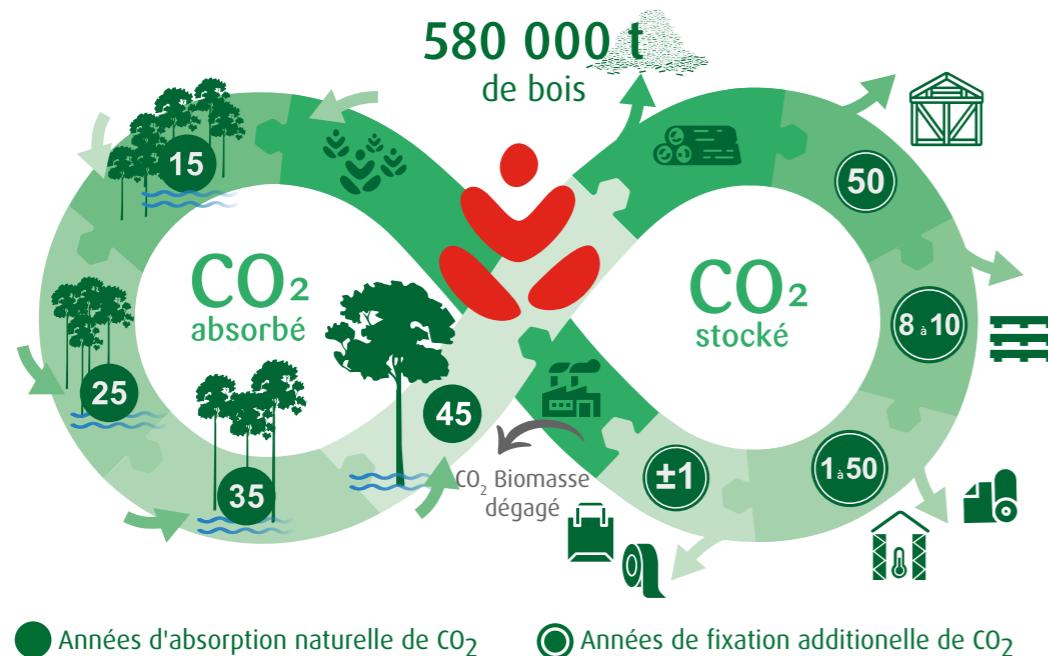
GASCOGNE : UN MODÈLE ÉCONOMIQUE UNIQUE

Le groupe Gascogne est organisé autour de quatre Activités : Bois, Papier, Sacs et Flexible toutes interdépendantes dans une logique d'intégration au sein d'une chaîne de valeur dont le Pin maritime, issu des forêts des Landes de Gascogne, est à l'origine.

La stratégie du Groupe déployée depuis 2015 s'articule principalement autour de quatre grands principes :

- investir massivement dans l'outil industriel afin de préserver les emplois au travers d'un outil de production à la fois adapté et performant : 305 M€ au cours des 9 dernières années et un montant du même ordre pour les quatre prochaines années.
- développer le Groupe sur la base de l'intégration et des complémentarités des Activités avec, au départ, un approvisionnement-bois maîtrisé en provenance du massif forestier des Landes de Gascogne,
- se développer commercialement sur des marchés de niche à forte valeur ajoutée et en développement,
- développer la R&D pour chacune des Activités au travers d'investissements de près d'1,5 M€ annuels.

Captation et cycle du Carbone en amont avec Gascogne Bois



L'approvisionnement en bois du site de production de Gascogne Papier s'effectue en circuit court (dans un rayon moyen de 60 km autour du site).

Activité Bois

L'activité Bois du groupe Gascogne recouvre plusieurs domaines gérés au travers de 3 sociétés (Gascogne Forêt Services, Gascogne Bois et PalFrance). Elle représente 10% du Chiffre d'Affaires du Groupe.

Gascogne Forêt Services intervient très en amont de la chaîne de valeur du Groupe. Elle accompagne les sylviculteurs dans la gestion et la valorisation de leurs propriétés. Au travers de ces échanges, Gascogne Forêt Services contribue non seulement à renforcer les liens entre le Groupe et les sylviculteurs, mais aussi à encourager le développement des certifications forestières du Massif des Landes de Gascogne.

Gascogne Bois mobilise la matière première pour l'approvisionnement de ses usines adressant les

différents marchés de 1^{ère} et 2^{ème} transformation du bois, construction, aménagements intérieurs, et extérieurs, palettes...). Elle commercialise directement les produits auprès des entreprises et industries, ainsi qu'àuprès des particuliers via son réseau de magasins Gascogne Bois Le Comptoir. Enfin, elle assure l'approvisionnement en bois de la Papeterie (poteaux et plaquettes issues du sciage pour la pâte à papier, bois énergie pour la chaudière biomasse -plaquettes forestières-).

Au final, Gascogne Bois s'attache à trouver la meilleure valorisation possible de la principale ressource de son territoire : le Pin maritime.

PalFrance, quant à elle, est spécialisée dans la fabrication de palettes.

Le Massif forestier aquitain est une forêt cultivée et gérée dans le respect du cycle de croissance du Pin maritime.

Après plantation et reboisement, des coupes d'éclaircies (nécessaires pour la croissance optimale des Pins maritimes destinés à la construction) sont réalisées après 15 ans de croissance puis, tous les 10 ans, jusqu'à la coupe de régénération après 45 ans.

Durant ce cycle de croissance, les 580 000 tonnes de bois consommées par le groupe Gascogne en 2023 auront absorbé environ 500 000 tonnes de CO₂.

La totalité de ces 580 000 tonnes de bois est valorisée au travers des Activités du Groupe : scierie, papeterie et énergie-biomasse.

- **Fixation-stockage** : fabrication de produits finis en bois (palettes, bois de construction, bois techniques...) et production d'emballages.
- **Emissions-biomasse** : le procédé de fabrication, quant à lui, émet du CO₂ non-fossile, issu de la combustion de la biomasse générée par le process.

GASCOGNE : UN MODÈLE ÉCONOMIQUE UNIQUE

Activité Papier

Cette Activité s'articule autour de la société Gascogne Papier qui exploite la papeterie de Mimizan et de sa filiale Depland qui assure une partie de son approvisionnement en feutres, utilisés pour la fabrication de papier kraft. Positionnée au cœur du massif landais, cette papeterie fait partie des trois premiers spécialistes européens du papier kraft. Nous travaillons exclusivement à partir de pâte vierge pour fabriquer trois grands types de produits : du papier kraft naturel frictionné écrù (KNF : Kraft Naturel Frictionné), du papier pour sacs écrù (SK : SacKraft) et des papiers couchés.

Les perspectives des supports papier pour l'emballage, notamment alimentaire bénéficient de l'évolution de la réglementation pour réduire le poids des emballages et substituer, chaque fois que c'est possible, les emballages uniques multi matériaux ou à base de plastique par des mono-matériaux ou du papier.

Ces marchés peuvent être considérés en économie de production. En effet les investissements se font pendant les cycles hauts et sont très capitalistiques. Compte tenu des faibles croissances, le temps d'intégration des nouvelles capacités est long et impacte les prix de marché.

Une nouvelle Machine à Papier pour 2026

Le principal enjeu de l'Activité Papier, fortement capitaliste, est la remise à niveau de l'outil industriel. Une démarche largement entamée depuis 2014, qui va s'intensifier dans les années à venir avec, notamment, la nouvelle Machine à Papier. Bénéficiant des toutes dernières technologies, l'objectif de cette nouvelle Machine à Papier est de remplacer, à elle seule, trois de nos plus anciennes machines. Non seulement sa technologie va permettre de répondre à de nouvelles exigences de nos clients (notamment au plan du grammage et des largeurs de laize) mais en plus, elle va améliorer de manière notable l'efficience énergétique et la performance environnementale du site de Mimizan. La validation du plan de financement de l'été 2022, aura permis de lancer les premiers travaux préparatoires à l'implantation des bâtiments du site de Mimizan et de voir, dès fin 2023, l'émergence du futur bâtiment logistique.

Activité Sacs

Avec cinq sites de production situés dans quatre pays (France, Allemagne, Grèce et Tunisie), cette Activité propose une large gamme de sacs sur mesure (petite, moyenne et grande contéances). Fabriqués à base de papiers, plastiques et matériaux hybrides leur production est associée à une politique de services fortement développée (accompagnement et recherche de solutions techniques adaptées aux contenus comme aux installations industrielles des clients, assistance graphique, solutions logistiques).

L'intégration verticale avec la société Gascogne Papier qui fournit le papier « Sack Kraft » à Gascogne Sacs est un atout pour sécuriser une partie de l'approvisionnement en papier.

Le principal enjeu de cette Activité est le développement et l'industrialisation des sacs recyclables (à base de papier ou mono-matériaux).

Activité Flexible

Cette Activité, constituée de deux sites, l'un en France et l'autre en Allemagne, se positionne parmi les premiers transformateurs européens de matériaux multicouches (emballages souples, emballages sécurisés, parements d'isolation) et de supports anti-adhérents et gommés.

La multiplicité et la diversité des marchés auxquels elle s'adresse nécessite une véritable maîtrise de l'ingénierie des matériaux, en relation avec la recherche de solutions toujours plus éco-responsables. L'écoute des besoins du client et la pratique de co-conception sont essentielles.

Le principal enjeu de Gascogne Flexible est de poursuivre son développement sur des segments stratégiques en croissance et avec des barrières à l'entrée fortes.

A l'instar des composites pour l'aéronautique, des multicouches pour l'isolation-bâtiment ou des papiers siliconés pour le médical.



NOS ACTIVITÉS

Les produits, technologies et marchés de nos Activités

	Bois	Papier	Sacs	Flexible
Produits	Palettes / Caisses Sciage/Frises aboutées Lamellés-collés Terrasse / Parquet	Papier Kraft Naturel Papier SacKraft Naturel Papiers couchés	Sacs Grande Contenance Sacs Petite et Moyenne Contenance	Complexes multicouches Supports siliconés Papiers gommés Solutions d'impression
Secteurs-Marché	Industrie Construction Chimie Pellets	Emballage Industrie Agroalimentaire Construction Autres	Pet Food Construction Chimie Agroalimentaire Semences	Agroalimentaire Construction Emballage Santé Autres
Technologie	Sciage Séchage Classement mécanique Aboutage/ Rabotage Lamellation	Vélins / Vergés / Teintes Claires / Spéciaux Papier SacKraft standard traité REH Papiers cuison : anti-adhérents/ antiglisse	Base papier Base plastique Base hybride Impression	Complexes Complexes renforcés Supports siliconés Papiers gommés Flexographie Héliogravure

	Bois	Papier	Sacs	Flexible
CA en M€	33,3	119,5	126,7	131,7
EBITDA en M€	(1,7)	13,3	13,6	13,8
Résultat opérationnel en M€	(4,8)	4,1	9,0	9,7
Effectifs	228	327	428	315

RISQUES

IV.2.

Comme toute entreprise, le groupe Gascogne et ses filiales doivent faire face à un certain nombre de risques dont la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, ses activités, sa situation financière, ses résultats, son développement ainsi que des incidences négatives importantes sur un plan social, sociétal et environnemental.

Le Groupe met en œuvre un certain nombre de mesures afin de contrôler ces risques et d'en améliorer la gestion. Par ailleurs, lorsque cela est possible, des assurances sont souscrites pour couvrir les risques les plus importants.

En tout état de cause, la revue des risques exposés dans les lignes qui suivent a été réalisée de manière exhaustive et le Groupe considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Risques Environnementaux

> voir notre gestion de ces risques p.67 (Chap IV.3)

Les principaux risques environnementaux se situent majoritairement au niveau de l'activité de la papeterie de Gascogne Papier à Mimizan, ils consisteraient principalement en un épanchement de produits chimiques, ainsi qu'une dégradation de nos rejets dans l'eau et dans l'air.

Le Groupe assume ses responsabilités industrielles en cherchant quotidiennement à améliorer ses produits et process tout en limitant ses impacts sur l'environnement. Ceci se traduit par la mise en place d'actions de prévention et de protection/prévention.

Ainsi que la mise en œuvre d'un suivi de nos impacts environnementaux selon la méthodologie OEF (idem PEF appliquée aux Organisations en lieu et place des Produits) basée sur le suivi de 16 indicateurs dont le bilan carbone (impacts climatiques).

Ainsi les sociétés du Groupe se sont engagées dans des démarches de certifications et d'amélioration continue. De plus, des contrôles et audits internes permettent d'identifier les risques et de mettre en place les actions nécessaires. Enfin, en cas de situation d'urgence, des fiches de gestion de crise ont été créées.

Nous avons identifié deux catégories de risques avec impact :



de Gascogne sur l'Environnement :

- épanchements de produits chimiques
- rejets dans l'eau non-maîtrisés
- rejets dans l'air non-maîtrisés

de l'Environnement sur Gascogne :

- restriction de l'accès à la ressource en eau pendant la période estivale
- multiplication des incendies en forêt (d'où nos exigences auprès des propriétaires forestiers en matière de certifications forestières)
- risques sanitaires sur le Pin maritime et l'ensemble du Massif forestier aquitain (scolytes, nématodes...)

Risques Réglementaires

Le risque réglementaire consisterait en la remise en question d'une autorisation d'exploitation d'un site par les autorités compétentes.

En France, 7 sites du Groupe sont soumis à la réglementation liée aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement car considérés comme susceptibles de générer des risques ou des dangers potentiels pour le voisinage ou l'environnement. Ces installations sont régies par le livre V Titre 1er du Code de l'environnement. Enfin, il est à noter qu'aucun site du Groupe n'est classé « Seveso », c'est-à-dire qu'aucun n'est considéré comme un établissement industriel présentant des risques d'accidents majeurs.

Les risques réglementaires du Groupe sont principalement liés à l'autorisation préfectorale d'exploitation du site de Gascogne Papier à Mimizan.

Depuis 2015, le Groupe est engagé dans un programme d'investissements important qui vise à moderniser son outil industriel. Ce qui inclut les mises aux normes réglementaires de plus en plus exigeantes, en lien avec les autorités compétentes telles que la DREAL^{*} en France.

Autres risques inhérents à de nouvelles réglementations appliquées à nos secteurs d'activités :

- restriction et/ou interdiction d'utilisation de produits chimiques tels que les résines fluorées,
- restriction et/ou interdiction d'emballages plastiques non-recyclables ou à usage unique.

L'ensemble des équipes du Groupe est mobilisé sur ces sujets (services techniques machines, techniciens interface clients, et R&D) développent de plus en plus les démarches de co-construction avec nos clients, pour trouver des solutions à ces évolutions réglementaires.



(*) Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Risques sur les Personnes

Les équipements de production industrielle du groupe Gascogne ainsi que les produits utilisés dans les procédés de transformation présentent un certain nombre de risques pour les personnes impliquées.

Les risques sur les personnes sont ceux inhérents à l'activité industrielle de travail du bois, à la production et à la transformation de papier et à l'utilisation de nombreux équipements qui peuvent entraîner des maladies professionnelles ou des accidents graves, tant lors des phases d'utilisation que lors des opérations de nettoyage et de maintenance.



Afin de prévenir les accidents corporels et, d'une manière générale, d'assurer de bonnes conditions de sécurité sur les lieux de travail, la sécurité des outils industriels est progressivement renforcée sur chaque site de production par des investissements et un contrôle de conformité des moyens de production ainsi que leur système de sécurité.

En outre, une coordination avec les instances représentatives du personnel (ex. CSSCT en France) est établie afin de prendre en compte les attentes des salariés et d'élaborer avec le personnel concerné des approches de sensibilisation et de formation visant à réduire les risques dans les usines et les entrepôts. Le personnel est également impliqué lors de la mise en place des actions correctives et préventives.

Risques sur les Biens

Les incendies

Le risque incendie est le principal risque auquel les sites sont exposés. Le risque de départ et de propagation d'incendie est un risque inhérent à l'activité industrielle.

On peut dénombrer, pour le groupe Gascogne des risques liés :

- à la nature des matières premières utilisées : le bois, le papier, les matières plastiques, les solvants qui peuvent s'enflammer,
- aux procédés industriels de fabrication : par exemple, dans les scieries, le travail du bois génère des poussières de bois, les travaux par points chauds,
- à la présence d'installations électriques, le stockage de matières premières.

Si le Groupe a eu à faire face à des incendies conséquents sur plusieurs sites, comme, parmi les plus récents, la chaudière de la scierie de Saint Symphorien (mai 2020), le site de la papeterie de Mimizan a eu à déplorer deux épisodes successifs d'incendies du tas de copeaux sur l'année 2023.

Phénomène très rare, mais présent dans l'univers des industries papetières qui admettent la plupart du temps qu'il repose sur une combinaison de facteurs (humidité, chaleur, pression) aboutissant au déclenchement d'une combustion lente et anaérobiose au cœur des tas de copeaux.

Ces deux incidents fort heureusement sans impact, ni sur les employés, ni sur le voisinage, ni sur les installations ont eu pour conséquences plusieurs journées (environ 1 mois) d'arrêt de production, avec comme effet corollaire de grandes difficultés de remise en route de la boucle kraft.

La principale mesure retenue pour limiter ce risque a été d'améliorer la régulation du tas de copeaux, en lien étroit avec Gascogne Bois. Prouvant une fois de plus, si cela était nécessaire, l'importance des concertations permanentes existant intra-Groupe et l'efficacité de la chaîne de valeur construite par Gascogne.

D'une manière plus générale, et afin de limiter le risque d'incendie, les sociétés du Groupe mettent en place :

- des programmes de prévention : sensibilisation des salariés (interdiction de fumer), formation d'équipes d'intervention d'urgence, bonne tenue des locaux
- des dispositifs de protection : maintenance et protection des installations électriques (en particulier dans les scieries du fait des poussières de bois) ainsi que des systèmes de sprinklers, progressivement installés, et vérifiés chaque année, sur les sites du Groupe. Dernier en date, le site de Gascogne Flexible à Dax a été entièrement refait et complété en 2023.



Les défaillances techniques

Bien que toutes les mesures de maintenance et de sécurité des équipements soient mises en œuvre, le Groupe ne peut exclure que d'éventuelles défaillances techniques imprévisibles puissent entraîner des dommages sur les personnes et sur les biens.

Dans le Groupe, la défaillance technique qui serait la plus dommageable concerne la papeterie de Mimizan, exposée à des risques tels que : l'explosion de la chaudière de régénération ou la casse d'un cylindre frictionneur.

La papeterie n'a jamais connu un tel incident mais les conséquences économiques (voire humaines dans le cas d'une explosion) seraient très importantes, avec un arrêt probable de la production pendant plusieurs semaines, sans qu'il soit pour autant possible de les évaluer précisément.

Afin de prévenir ces risques des arrêts réglementaires sont réalisés tous les 18 mois, notamment pour l'inspection des installations sous-pression. A cette occasion un certain nombre d'équipements font l'objet de révision et d'investissements, comme la re-métallisation du cylindre frictionneur... Plus de 1500 chantiers répartis sur 2 à 3 semaines et mobilisant autour de 850 à 900 personnes par jour (collaborateurs Gascogne mais aussi une cinquantaine de prestataires externes).

Cependant, la vétusté et l'obsolescence croissante des machines à papier ont une part importante dans les risques de défaillances techniques. Elles ont notamment généré des défaillances individuellement mineures mais dont les conséquences se trouvent dans une nette réduction de la production globale de papier au cours des 10 dernières années. Entité la plus capitaliste du Groupe, la papeterie de Mimizan, a, plus les autres Activités, souffert de l'absence d'investissements entre les années 1985 à 2015.



Le Groupe est engagé dans un programme d'investissements important depuis 2015 qui vise à moderniser son outil industriel, avec, au premier rang, l'acquisition pour le site de Mimizan, d'une nouvelle Machine à Papier (MAP7), bénéficiant des dernières technologies, en remplacement des trois plus anciennes machines à papier.

Les autres Activités bénéficient, elles aussi, d'investissements structurels réguliers permettant d'assurer la pérennisation des outils de travail.

Les autres sites du Groupe présentent des risques de défaillances nettement moindres.

Enfin, la gestion des risques incendie et de défaillance des équipements est effectuée par le biais d'une revue annuelle des risques menée avec la compagnie d'assurance du Groupe. L'expert de l'assurance évalue chaque année le niveau de risques de chacun des sites par rapport aux pratiques du secteur, constate les plans de progrès mis en place et émet des recommandations d'améliorations.

Risques Financiers

Les Risques de liquidité

Le risque de liquidité est le risque pour une société de ne pas être en mesure de rembourser ses dettes.

Afin de financer son ambitieux programme d'investissement comprenant la nouvelle Machine à Papier, le Groupe a monté un plan de financement en 2022 auprès de plusieurs acteurs, incluant notamment des crédits d'investissement pour 175 M€ (détails ci-après) et une augmentation de capital à venir de 20 M€.

Les principales sources de financement du Groupe sont les suivantes :



Un Crédit syndiqué de 126,8 M€ souscrit par un groupe de 8 banques de premier plan comportant 3 tranches :

- Un prêt de refinancement de 31,8 M€ aux fins de refinancer l'endettement bancaire existant, remboursable sur 7 ans
- Un crédit d'investissement de 85 M€ destiné à financer les investissements 2022-2026, remboursable sur 10 ans, dont une franchise de 3 ans
- Un crédit renouvelable de 10 M€ pour financer les besoins généraux d'exploitation

Le crédit d'investissement est tiré à hauteur de 10 M€ au 31 décembre 2023.

Un Crédit de 50 M€ avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Il est dédié au financement du projet d'acquisition de la machine à papier ; il est remboursable sur 10 ans dont 3 ans de franchise.

Les autres financements

En complément, de ces deux crédits, d'autres financements ont été mis en place : des crédits pour un montant total de 30 M€ auprès de Bpifrance Financement sur des durées de remboursement comprises entre 7 et 10 ans et une avance remboursable de la Région Nouvelle-Aquitaine d'un montant de 10 M€ sur une durée de 10 ans.

Enfin, pour accompagner ce plan, le Groupe proposera lors de la prochaine Assemblée générale annuelle 2024 qui approuvera les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2023, un projet de résolution dédié à une décision d'augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant de 20 millions d'euros.

Risques Financiers

Les principales sources de financement du Groupe sont synthétisées dans le tableau suivant :

en millions d'euros	Montant nominal	Tiré au 31.12.2023	Solde au 31.12.2023
Prêt de refinancement 2022	31,8	31,8	27,2
Crédit d'investissement 2022	85,0	70,0	70,0
Crédit revolving 2022	10,0	-	-
Prêt BEI	50,0	-	-
Prêt Garanti par l'Etat (PGE) 2020	20,0	20,0	11,3
Crédit d'investissement Bpifrance	30,0	30,0	24,0
Prêt ARI 2014	10,0	10,0	1,2
Avance Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	10,0	10,0	10,0
Affacturage (1)	60,0	34,5	34,5
Total	306,8	206,3	178,2

(1) Le montant d'affacturage de 60 M€ peut être tiré pour autant qu'il existe un niveau de créances correspondant.

Les covenants bancaires du crédit syndiqué (ratio de levier et ratio de fonds propres) ont été respectés au 31 décembre 2023.

Echéancier de remboursement des dettes existantes au 31/12/2023

en millions d'euros	Montant au 31.12.23	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et au-delà
Prêt de refinancement 2017	27,2	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5
Crédit d'investissement	70,0	-	-	10,0	10,0	10,0	50,0
Prêt Garanti par l'Etat (PGE)	11,3	4,4	4,4	2,5	-	-	-
Crédit d'investissement BPI France	24,0	3,7	4,4	2,7	2,7	2,7	7,8
Prêt ARI	1,2	1,2	-	-	-	-	-
Avance Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	10,0	-	-	1,4	1,4	1,4	7,1
Affacturage (2)	34,5	-	-	-	-	-	-
Locations	9,0	2,7	1,3	1,3	1,3	1,3	0,9
Divers	2,0	2,0	-	-	-	-	-
Total	189,2	18,6	14,7	21,0	18,6	18,6	63,2

(2) La dette d'affacturage est une dette court terme : elle s'éteint avec le règlement des créances cédées par les clients directement au factor. Son extinction ne se traduit pas par une sortie de cash pour la société.

Les Risques de taux

Le risque de taux est caractérisé par un risque de la hausse des frais financiers à supporter en cas d'une variation défavorable des marchés de taux d'intérêts lorsque la société a recours à un endettement à taux variable.

Le Groupe est exposé aux hausses de taux d'intérêt, une part significative de ses financements étant à taux variable (71% de la dette brute totale au 31 décembre 2023), indexés sur l'Euribor 3 mois.

Le Groupe ne détient pas d'actifs à taux variable, aussi son exposition nette est constituée des dettes financières à taux variable soit 133,7 M€.

Afin de se conformer au nouveau contrat de financement mis en place en juillet 2022, le Groupe a conclu en octobre 2022 des contrats de couverture sur les 2/3 du montant du prêt de refinancement de 31,8 M€, consistant en des caps au taux de 2%, à démarrage au début du mois d'octobre 2022 et pour une durée de 3 ans.

La présentation de ce risque et des analyses de sensibilité sont détaillées dans les annexes aux comptes consolidés.



Les Risques de change

Le risque de change est lié à l'incertitude du taux de change d'une monnaie par rapport à une autre lorsque la société réalise des transactions (achats ou ventes) libellées en devise étrangère.

Les fluctuations des monnaies peuvent affecter l'entreprise sur deux plans :

- des fluctuations peuvent diminuer le montant du produit d'une vente (ou augmenter le coût d'un achat) compte tenu du délai de paiement entre la date de facturation et la date d'encaissement,
- des fluctuations peuvent affecter la compétitivité des produits vendus, les rendant plus ou moins chers pour les acheteurs étrangers.

Le risque de change du Groupe est relativement limité et est constitué uniquement d'un risque de change opérationnel.

En effet, si 56,7% du chiffre d'affaires est réalisé à l'export (soit 233 M€), seulement 26 M€ sont réalisés en devises étrangères dont principalement en dollars américains (80%), soit moins de 6,35 % du chiffre d'affaires total du Groupe, dont une partie (21%) est naturellement couverte par des achats en dollars.

Compte tenu des prévisions de ventes en dollars et de la parité euro/dollar retenue, une baisse de 10% de la parité euro/dollar aurait un impact négatif de 2,4 M€ sur le chiffre d'affaires par rapport au budget établi.

La position nette au bilan en dollars est une créance nette de 7,4 M€ à fin 2023.

Le Groupe n'a pas recours aux couvertures de change.

D'autres analyses de sensibilité requises par les normes IFRS sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés..



Les Risques de contrepartie

Le risque de contrepartie peut être caractérisé soit par un risque de dépendance vis-à-vis d'un client, soit par un risque de recouvrement vis-à-vis d'un client.

Le risque de contrepartie dans le Groupe est limité.

Le 1^{er} client représente 6% du chiffre d'affaires du Groupe et les 5 premiers clients représentent 17,8% du chiffre d'affaires du Groupe.

Eu égard à la qualité et à la solvabilité de ses clients et à sa politique de couverture du risque de recouvrement par des contrats d'assurance-crédit, le Groupe estime ne pas être confronté à un risque de recouvrement majeur.

Risques liés à l'activité du Groupe

Les Risques sur les matières premières et l'énergie

Le groupe Gascogne est exposé :

- aux variation des cours du bois pour les Activités Bois et Papier
- aux variations de cours des matières premières (papier, plastique, aluminium), en particulier pour les activités de transformation de Gascogne Sacs et Gascogne Flexible,
- aux variations de cours des énergies, en particulier pour l'activité de production de la papeterie.

Ces variations peuvent être significatives du fait des conditions de marché et d'autres facteurs sur lesquels le Groupe n'a pas d'influence.

Afin de limiter ces risques, la politique générale est de s'efforcer d'avoir au moins trois fournisseurs agréés pour chaque type de matière de sorte à limiter la dépendance à un fournisseur en particulier.

Dans l'environnement concurrentiel dans lequel Gascogne intervient, l'évolution des prix de vente relève essentiellement de l'évolution de l'offre et de la demande. Les équipes commerciales sont mobilisées en permanence pour répercuter au maximum les hausses de coûts matière et énergie mais les situations sont très variées suivant les activités et les typologies de client, et il n'est pas toujours possible de les répercuter immédiatement et dans les mêmes proportions. Néanmoins, avec certains clients importants, des clauses d'indexation de prix liées à certaines matières premières tendent à se développer.

En 2023 les achats de matières premières ont représenté 49% du chiffre d'affaires et les achats d'énergie 6,7% du chiffre d'affaires.

Le Groupe n'a pas recours à des opérations de couverture.

	2023	2022
Papier	33%	34%
Bois	23%	20%
Plastiques (PE et films)	18%	19%
Produits chimiques	7%	7%
Aluminium	8%	7%
Colles	2%	2%
Encres	1%	1%
Autres	7%	8%
Matières Premières	100%	100%

	2023	2022
Electricité	56%	78%
Fuel	29%	13%
Autres	15%	8%
Energie	100%	100%

Principales familles d'achats en % du total des achats externes

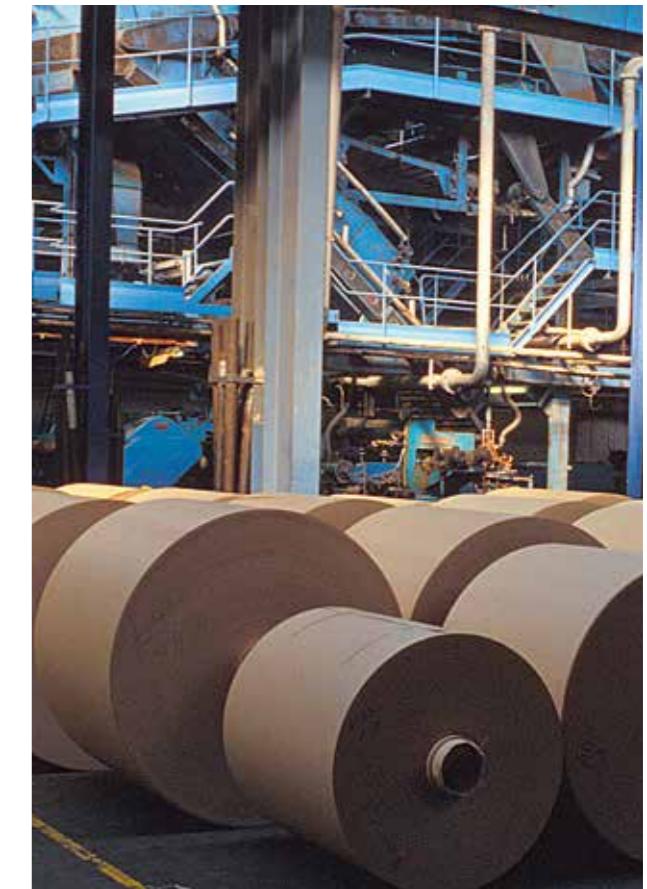
Achats de papier

Les papiers sont la première famille d'achat de matières premières du Groupe utilisées par les activités de transformation de Gascogne Sacs et Gascogne Flexible et à la marge pour l'Activité Gascogne Papier (pour les produits couchés).

Les Activités s'approvisionnent pour partie au sein du Groupe auprès de la Papeterie pour les papiers écrus (KNF et SK) mais également pour partie en externe pour toutes les autres sortes de papier, notamment les papiers blanchis.

Ces achats regroupent des sortes très variées de papier avec des situations concurrentielles différentes selon les papiers.

Le Groupe diversifie au maximum ses sources d'approvisionnement, le premier fournisseur externe représente de l'ordre de 15% (en Chiffre d'Affaires) et 16% en quantité, tandis que les 5 premiers (hors Groupe) de l'ordre de 45% (en quantité) des achats de papier en 2023.



» **Une évolution de 10% des prix moyens du papier a un impact de 8,1 M€ sur le montant des achats de papier.**

Achats de bois

Les achats de bois de process sont quasi-exclusivement concentrés sur le massif des Landes de Gascogne couvrant les départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne.

Ces achats sont réalisés par la société Gascogne Bois pour ses scieries et pour le compte de la papeterie de Gascogne Papier.

A noter que les achats de bois énergie pour pourvoir au fonctionnement de la chaudière biomasse de Gascogne, pour la papeterie de Mimizan, sont assurés par la plateforme de Gascogne Bois située à Saint Pardoux en Dordogne.

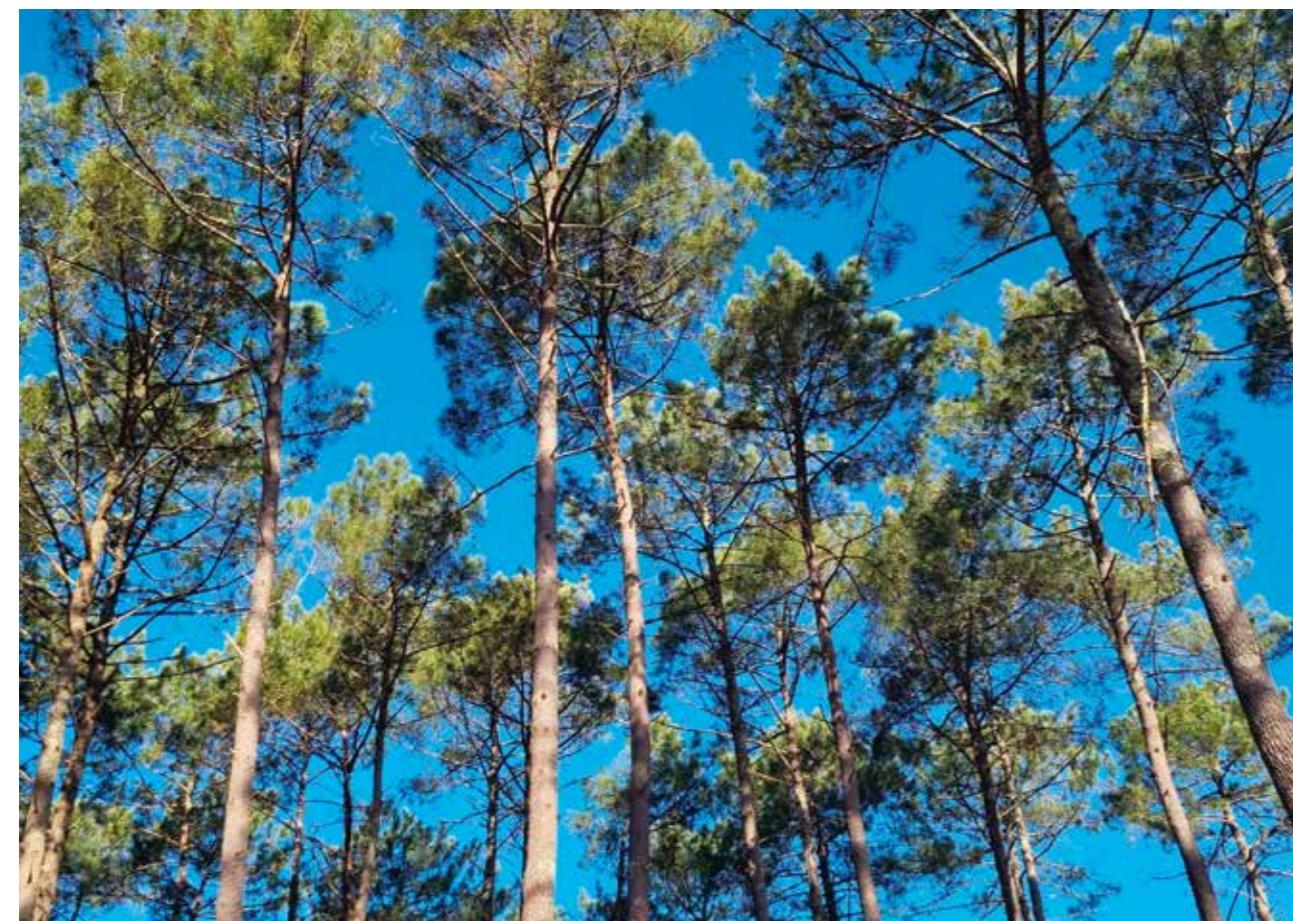
Le Massif des Landes de Gascogne est une forêt principalement privée.

Le Massif des Landes de Gascogne est une forêt principalement privée. Les achats de bois s'organisent autour des transactions de gré à gré auprès des sylviculteurs, des contrats annuels auprès de coopératives forestières, d'appels d'offres et des ventes publiques annuelles de l'ONF*.

(*) Office National des Forêts

En dehors des accidents climatiques, les prix du bois sont liés à l'équilibre entre l'offre des sylviculteurs et la demande des industriels.

» Une évolution d'1 € par m³ de bois sur pied a un impact d'1 M€ sur le montant des achats de bois.



Achats de fuel

> voir notre démarche liée à ces risques p. 76.

Le pétrole est une ressource énergétique dont les prix fluctuent et sont sur une tendance haussière sur le long terme.

Avec la mise en service de la chaudière biomasse en 2016 sur le site de la papeterie de Mimizan, le Groupe a largement diminué sa dépendance au fuel, la consommation a été divisée par quatre. Un projet d'investissement est en cours d'étude pour substituer les ¾ de la consommation résiduelle de fuel.

» Une évolution de 10% des prix moyens du fuel aurait un impact de l'ordre de 0,8 M€.

Achats d'électricité

> voir notre démarche liée à ces risques p. 76

L'électricité est un poste de coût important pour le Groupe et en particulier pour la papeterie de Mimizan qui est un site industriel répondant aux critères d'électro-intensivité.

Afin de limiter son exposition aux fluctuations des prix du marché, outre la recherche de la meilleure efficacité énergétique, la société a mis en place plusieurs dispositifs au cours de ces dernières années.

La Papeterie est membre d'Exeltium depuis son lancement en 2010. Ce consortium de sites industriels électro-intensifs permet au Groupe d'approvisionner près de 16% de sa consommation d'électricité à un prix stable et compétitif.

La Papeterie a investi dans de nouvelles turbines de cogénération d'électricité à partir de la vapeur du process. Ces dernières ont été mises en service en novembre 2019 permettant de produire près de 60% de ses besoins en électricité.

Différentes initiatives, dans la continuité des années précédentes, ont été prises afin de réduire les consommations d'énergies sur les sites... Et ce à tous les niveaux, comme, par exemple, le remplacement des ampoules classiques par des LED.

Les prix du marché européen de l'électricité qui étaient relativement stables depuis l'ouverture des marchés de gros de l'électricité dans les années 2000, se sont totalement emballés depuis le mois de septembre 2021 dans des proportions qui n'avaient été prévues par aucun économiste. Après les sommets atteints au cours de l'été 2022, les prix sont redescendus en 2023 sans toutefois retrouver les niveaux d'avant 2021.

» Une évolution de 10% des prix moyens d'électricité a un impact de 2,6 M€ sur le montant des achats d'électricité.

Risques liés à la défaillance des fournisseurs

Le Groupe est exposé à cinq risques principaux avec ses fournisseurs.

- un fournisseur en situation de défaillance financière qui peut causer des ruptures d'approvisionnement,
- une décision de fermeture d'un site nous livrant un ou des produits sur lesquels nous n'avons pas d'alternative,
- des perturbations sociales sur un site,
- un non-respect des aspects sociaux et environnementaux de la part du fournisseur qui peut porter atteinte à notre réputation,
- une dérive des plannings de production ou de livraison pouvant engendrer des perturbations de nos productions.

La diversification des sources d'approvisionnement est mise en place chaque fois que possible.

Le suivi des fournisseurs repose sur des questionnaires de plus en plus approfondis.

De plus, pour l'ensemble de ses approvisionnements, le service Achats Groupe de Gascogne a développé fin 2023 les fondements d'une nouvelle politique d'Achats Responsables (cf. p. 106).

Fidèle à ses valeurs, Gascogne travaille à l'instauration avec ses fournisseurs de véritables partenariats, gages d'une meilleure sécurité d'approvisionnement (qualité, service, respect des engagements...).

Grâce à son intégration, Gascogne peut sécuriser une partie importante de l'approvisionnement de ses matières premières. L'attachement du Groupe à valoriser la totalité du Bois acheté, permet à chacune des quatre Activités de Gascogne de bénéficier d'une complémentarité où le produit de l'une constitue l'une des principales matières premières de l'autre.



Risques juridiques

Le Groupe veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires.

Le Groupe est engagé dans un certain nombre de procès ou de litiges :

- des litiges en matière de maladie professionnelle avec d'anciens salariés de la papeterie ayant développé des maladies liées à l'amiante,
- des litiges sociaux avec d'anciens salariés,
- des litiges commerciaux.

Tous ces litiges sont provisionnés dans les comptes au mieux de la connaissance du Groupe, pour un montant global de 3,4 M€.

Le Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux réguliers réalisés par les autorités fiscales des pays dans lesquels il est présent. Le Groupe travaille en collaboration avec des cabinets spécialisés afin de s'assurer du respect des lois et réglementations fiscales dans chacune de ses filiales.

Au 31 décembre 2023, un contrôle fiscal est en cours dans les sociétés Gascogne Bois et Gascogne Sack Deutschland.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

Risques d'image et Réputation



L'image de marque attachée au Groupe participe au développement de l'ensemble des Activités de Gascogne.

Tout événement de nature à nuire à cette image est par conséquent susceptible d'entraîner une diminution des ventes du Groupe et de son attractivité vis-à-vis de futurs candidats.

Tel serait notamment le cas de tout litige auquel la société et/ou l'une de ses filiales seraient partie(s).

Tel peut être, aussi, le cas de toutes campagnes de dénigrement de filières (et non directement du Groupe) dont le groupe Gascogne est proche (ainsi les remises en question relatives à la gestion des forêts...).

Couverture des risques par les assurances

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance auprès de compagnies de premier plan pour couvrir les principaux risques de Dommages/Pertes d'exploitation, Responsabilité Civile avant et après livraison.

Responsabilité Civile

Au titre du programme d'assurance Responsabilité Civile (avant et après livraison) sont notamment couverts, sous réserve des franchises exclusions et limites de couvertures usuelles, les dommages corporels, les dommages matériels et immatériels.

Depuis le 1^{er} Janvier 2009, la garantie a été étendue à la Responsabilité professionnelle. Ce programme composé d'une police « Master » souscrite par Gascogne SA regroupe la totalité des sociétés du Groupe ayant leur siège en France, avec extension de garantie en différences de conditions et différences de limites (DIC, DIL) pour toutes les sociétés ayant leur siège à l'étranger qui bénéficient par ailleurs de polices locales.

Le dernier programme d'assurance Responsabilité Civile (avant et après livraison) a été souscrit par GASCOGNE SA au 1^{er} janvier 2021 pour une durée initiale de 2 années. Il s'est poursuivi à l'identique en 2022.

Après un durcissement constaté en 2023, se traduisant notamment, pour la reconduction du programme, par des augmentations tarifaires de la part des compagnies d'assurance en raison d'un marché des risques entreprises inflationniste, le renouvellement pour l'année 2024 s'est déroulé dans un meilleur climat :

- Les franchises en « Après livraison » sont diminuées ; et
- Une clause de LTA (Long Term Agreement) est intégrée pour sécuriser le renouvellement de la police en 2025 sur la base d'un chiffre d'affaires maximum de 500.000.000 €.

Récapitulatif montants des capitaux garantis

- Responsabilité Civile **Exploitation**, tous dommages confondus : 30 000 000 € par sinistre
- Responsabilité Civile **Après livraison**, tous dommages confondus : 30 000 000 € par sinistre et par année d'assurance.

Récapitulatif montants des franchises par sinistre

- Franchise par **sinistre Responsabilité Civile Après Livraison**, tous dommages et dommages immatériels non consécutifs (hors activité bois et USA/Canada) : 60.000 €¹
- Franchise par **sinistre Responsabilité Civile Après Livraison**, tous dommages et dommages immatériels non consécutifs activité bois : 20.000 €²

¹ Franchise de 120.000 Euros en 2023

² Franchise de 120.000 Euros en 2023

Dommages & Pertes d'exploitation

Au titre du programme d'assurance Dommages/Pertes d'exploitation, sont notamment couverts, sous réserve des franchises, exclusions et limites de couverture usuelles, les dommages matériels, la perte d'exploitation pour les principaux sites du Groupe consécutifs à tout événement d'origine soudaine et accidentelle (tel qu'incendie, tempête, explosion, dommage électrique, vol...).

Ces programmes sont composés de polices souscrites par Gascogne SA, d'une part pour son Activité Bois, d'autre part pour ses Activités Papier, Sacs, Flexible sur les sites français et localisés dans l'Union Européenne. Des polices d'assurance locales sont souscrites pour les sites localisés hors Union Européenne.

Après plusieurs années de redressements tarifaires importants, l'année 2023 n'a toujours pas connu d'amélioration. Le durcissement des conditions de souscription s'est poursuivi dans un contexte géopolitique toujours tendu et avec une inflation toujours importante. Les indices sont restés forts et la sinistralité a toujours été en hausse.

Les montants déboursés par le groupe Gascogne pour couvrir ses risques restent à la hausse pour l'année 2024.

Activité Bois

Faute de solution de placement pour la filière du bois en multirisques industriels, Gascogne SA a reconduit au 1^{er} janvier 2023 pour son Activité Bois les polices d'assurances d'incendie bâtiment, de bris machine, de stocks et transit, avec une réactualisation des capitaux liée à l'indice Risques Industriels. Les franchises sont restées inchangées.

Néanmoins, les conditions tarifaires pratiquées par les compagnies d'assurances ont été à nouveau revues à la hausse en particulier concernant la police bâtiment pour laquelle une majoration de 25%, en plus de l'indexation, a été appliquée.

En 2024, les polices d'assurances d'incendie bâtiment, de bris machine, de stocks et transit sont renouvelées à l'identique (hors mise à jour des capitaux garantis et variation de l'indice Risques Industriels).

Activités Papier, Sacs et Flexible

Le programme multirisque industriel souscrit le 1er janvier 2020 par Gascogne SA pour ses Activités Papier, Sacs et Flexible a été conclu pour une durée initiale de trois ans.

Il a été reconduit pour l'année 2023 avec principalement une mise à jour des capitaux des sites localisés en France suite à la réalisation, fin 2022, d'une expertise préalable des valeurs d'assurance, et une réactualisation des capitaux liée à l'indice Risques Industriels.

En 2024, le budget du programme multirisque industriel augmente d'environ 5% (incluant la variation de l'indice) en comparaison de celui de l'année 2023. Il est renouvelé avec l'entrée de trois nouveaux co-assureurs, suite à la décision prise par des co-assureurs, déjà présents, de réduire leurs engagements. La Limitation Contractuelle d'Indemnisation (LCI) est par ailleurs augmentée, permettant ainsi aux Activités Papier, Sacs et Flexible de bénéficier d'une garantie complémentaire.

Récapitulatif des principales franchises

Activité Bois :

Incendie bâtiment / bureaux

- Bâtiments : Incendie et événements assimilés : 80 000 €
- Bureaux : pertes d'exploitation : 3 jours ouvrés

Bris machine

- Dommages matériels : 50 000 € par sinistre
- Pertes d'exploitation : 10 jours ouvrés par sinistre

Stocks

- Stockage : 20 000 €

Activités Papier, Sacs et Flexible :

Papeterie

- Tous Dommages Directs et pertes d'exploitation : 2 000 000 €
- Sauf chaudière BWE, tous dommages directs et PE : 4 000 000 €

Autres sites non-sprinklés

- Tous Dommages Directs et pertes d'exploitation : 1 000 000 €

Autres sites sprinklés

- Tous Dommages Directs : 100 000 €
- Tous dommages de pertes d'exploitation : 3 jours ouvrés du site sinistré

Le montant des primes d'assurance s'élève à 2,9 M€ en 2023

GASCOGNE PAPIER

Projet MAP7 Nouvelle Machine à Papier – Assurance Tous Risques Chantiers Montage Essais (TRCME)

Dans le cadre de l'installation, sur son site de Mimizan, d'une nouvelle Machine à Papier à forte capacité et de la réalisation des infrastructures pour l'accueillir, Gascogne Papier a souscrit une police d'assurance Tous Risques Chantiers Montage Essais (TRCME), effective depuis le 7 décembre 2023, assortie d'une franchise de 500.000 euros et d'une maintenance constructeur de 12 mois pour les biens d'équipements neufs.

Le montant de la prime d'assurance s'élève à 0,9 M€ en 2023



L'essence même de Gascogne, depuis sa création, nous engage.

La gestion durable des forêts, au-delà des origines du Groupe, est à la base de notre chaîne de valeurs. Approvisionnement responsable, maintien et préservation de l'environnement et des activités de Gascogne comme celle de nos partenaires et sous-traitants... vont, tous, dans le même sens. Celui de produire sans détruire, et valoriser en préservant.

Notre modèle économique (cf p.42-43) avec ses quatre Activités complémentaires et interdépendantes est étroitement lié au Massif forestier des Landes de Gascogne. Nos implantations, majoritairement situées au cœur du massif, permettent un accès privilégié à la ressource forestière. Cette faible distance entre les sites (dans un rayon moyen de 60 km) assure la sécurisation de l'approvisionnement et limite les émissions atmosphériques liées au transport.

Notre Raison d'Être (cf p.41), reprise en fin d'année 2023, confirme la place centrale du massif forestier au cœur des enjeux du Groupe, ainsi que notre attachement à préserver le cadre dans lequel Gascogne, ses collaborateurs et l'ensemble de ses parties-prenantes peuvent s'épanouir.

En 2024, le Groupe se lance dans son premier Bilan Carbone (scopes 1 à 3) sur les données 2023 au travers de la méthode OEF-PEF* fondée sur le calcul de l'impact environnemental sur 16 indicateurs, incluant les émissions de gaz à effet de serre.

Cette approche réside d'une vraie stratégie interne :

- désir de compréhension des fondamentaux de nos impacts selon une méthode scientifique européenne pour savoir où agir (on ne peut agir pas sans mesurer) ;
- identification des leviers pertinents selon nos contraintes ;
- simulation de ces actions pour mettre en place une trajectoire crédible sur l'enjeu de l'impact environnemental ;
- pouvoir ainsi répondre aux questions des différentes parties prenantes (clients, investisseurs, pouvoirs publics...)

OEF-PEF = Organization Environmental Footprint - Product Environmental Footprint

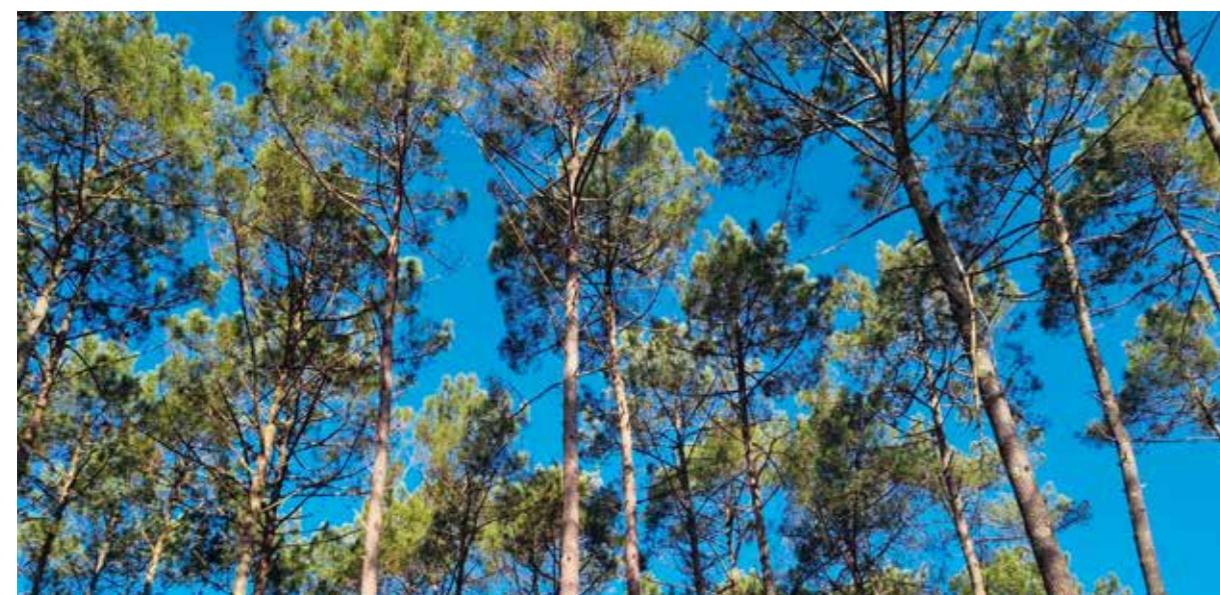
A - Sourcing responsable

B - Enjeux et indicateurs

C - Emissions atmosphériques

D - Gestion de l'eau et rejets

E - Gestion des déchets



A - Sourcing responsable

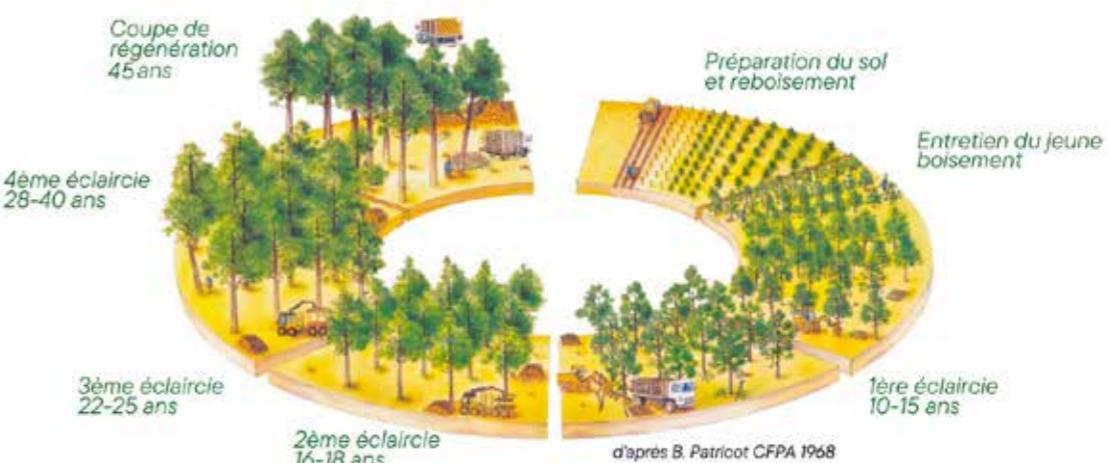
Principale matière première du Groupe, le Pin maritime est l'essence même de l'existence de Gascogne. Non seulement Gascogne s'engage à valoriser le Pin Maritime dans son entièreté, mais en plus, il s'approvisionne, pour l'immense majorité, auprès de propriétés forestières situées dans un rayon moyen distant de 60 km des sites de transformation du Groupe, au cœur du massif forestier des Landes de Gascogne.

Gascogne au cœur du massif Forestier des Landes de Gascogne : une implantation stratégique pour limiter son impact environnemental.

Le Pin Maritime, présent en Aquitaine depuis plus de 8000 ans, est l'un des rares arbres adaptés aux contrées autrefois couvertes de landes insalubres de notre région, d'intérêt "économique^{**}". Initialement cultivé pour la production de poteaux de mines et de gemme, le Pin Maritime permet aujourd'hui d'alimenter une importante filière de transformation : bois d'œuvre, bois de trituration et bois énergie. Trois valorisations structurantes de la chaîne de valeur du groupe Gascogne. La diversité des utilisations au sein du Groupe s'accompagne d'une gestion durable de la forêt, avec des coupes d'éclaircies (dès 10-15 ans et jusqu'à 40-45 ans) et des coupes de régénération au-delà des 45 ans.

(*) à la fois écologique et économique selon le principe développé par E. Druon dans son livre « Ecolonomie- Entreprendre sans détruire » 2016 Ed. Acte-Sud

Par "sourcing responsable", Gascogne entend non seulement la proximité d'approvisionnement (réduction des transports, emplois locaux...) mais aussi la durabilité des modes de gestion des forêts. C'est pourquoi, en tant qu'acteur historique du développement durable de la filière bois en Nouvelle Aquitaine, le Groupe a été précurseur en matière de certification forestière et de traçabilité des produits.



En 2023, sur l'ensemble des sites de production français, dont la chaîne de contrôle est certifiée, Gascogne a consommé :

 **583 000 tonnes de bois**
dont 80,55% certifiées PEFC et FSC®

 **45 000 tonnes de papier, cartons et pâte à papier**
dont 67% certifiées PEFC et FSC®

Les deux principales certifications forestières sont présentes sur le Massif. Initialement mieux adaptée aux forêts boréales et tempérées et, notamment, aux petites parcelles, la certification PEFC reste dominante dans la forêt des Landes de Gascogne, alors que FSC® est présente dans un très grand nombre de pays.

Les chaînes de contrôle des principaux sites de production des 4 Activités du Groupe sont certifiées PEFC et/ou FSC®. Ces certifications s'attachent à promouvoir une gestion responsable des forêts, c'est-à-dire une gestion écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable, permettant de répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

Certifications PEFC

Les principaux sites de production des quatre Activités du Groupe sont certifiés PEFC*. Gascogne privilégie l'utilisation de matières premières locales, issues de la forêt des Landes, où cette certification est historiquement très présente. Très attachée à la certification environnementale des produits, l'Activité Bois s'assure également du respect du cahier des charges PEFC par les exploitants de travaux forestiers, via notamment des visites sur chantiers.

(*) tous les sites situés sur le territoire français (soit 70% des sites du Groupe).

Certifications FSC®

Depuis 2012, le site de Gascogne Flexible à Dax a fait certifier sa chaîne de contrôle FSC® afin de fournir des produits provenant de forêts gérées de manière responsable et en conformité avec toutes les lois et tous les règlements applicables dans le pays de récolte, ainsi qu'avec les traités internationaux.

Labels FSC® & CONTROLLED WOOD

Les Activités Bois (sites d'Escource, St Symphorien et Sore) et Papier (site de Mimizan) ont également, dès 2014, fait certifier leurs chaînes de contrôle selon les labels FSC® & CONTROLLED WOOD.

Avec la chaîne de contrôle « FSC® Controlled Wood », l'intégralité des approvisionnements des sites de Gascogne Bois et Gascogne Papier sont conformes aux exigences de Bois Contrôlé. Ceci garantit que 100% de la fibre provient d'une source vérifiée et approuvée suivant FSC®.

Les matériaux appelés « bois contrôlé FSC® » sont issus de forêts qui, bien que non certifiées, doivent satisfaire à certaines exigences minimales définies par FSC®, et notamment exclure les pratiques forestières considérées comme inacceptables. A savoir :

1. Bois récolté illégalement
2. Bois récolté en violation des droits traditionnels et des droits de l'Homme
3. Bois provenant de forêts où les activités de gestion menacent des Hautes Valeurs de Conservation (HVC)
4. Bois issu de forêts naturelles transformées en plantations ou en utilisations non forestières
5. Bois provenant de forêts où sont plantés des arbres génétiquement modifiés



Due Diligence System

Dans le cadre des obligations du Groupe en tant qu'opérateur mettant du bois et des produits dérivés sur le marché, chaque fournisseur doit avoir une chaîne de contrôle PEFC et/ou FSC® en cours de validité. Les validités sont vérifiées tous les 6 mois.

Lorsque le fournisseur n'est pas certifié, une déclaration sur l'honneur attestant de l'utilisation de matière d'origine non controversée est exigée par le service Achats.

Les Chantiers Achats

Un important travail visant à accroître le taux de marchandises bénéficiant de certifications forestières a été accompli tout au long de l'année 2023. Les équipes du service Achats Groupe se sont mobilisées et ont ainsi contacté les fournisseurs, un par un, afin de les inviter à participer à ce processus d'amélioration dont l'objectif est, à court terme, pour les sociétés françaises de Gascogne, de tendre vers le taux de 100% de "papiers, cartons et pâtes à papier" certifiés à l'horizon 2025. Ainsi, en quelques mois, les sociétés françaises du Groupe sont passées de 58% certifiés PEFC et FSC® au 31 décembre 2022 à 99% sur le 4ème trimestre 2023.

Une véritable mobilisation des équipes concernant les « Achats responsables » a été entreprise début 2023. L'aboutissement des travaux ainsi initiés se traduira au travers d'une nouvelle Charte des Achats dont la finalisation sera effective à l'issue d'un séminaire (printemps 2024) rassemblant tous les acteurs du Groupe concernés par les achats responsables.



B - Enjeux et indicateurs Environnementaux

Les services Environnement de chacune des Activités du Groupe ont pour mission de piloter et mettre en œuvre les politiques environnementales définies et portées par leurs directions respectives. Ces politiques suivent une ligne conductrice qui résulte directement des grands principes fondateurs de Gascogne. A savoir le respect de cet environnement à l'origine de notre principale ressource de matière première (Pins Maritimes) et le cadre de vie de la très grande majorité de nos employés et de nos parties prenantes.

Enjeux	Risques et Politiques associées	Indicateurs Clés	Actions menées
Emissions atmosphériques & aqueuse	Maîtriser nos rejets en privilégiant les diminutions des flux par des activités ciblées en amont des installations de traitement	<ul style="list-style-type: none"> • Rejets dans l'eau : DBO, DCO, MES • Nombre d'incidents associés aux rejets dans l'eau • Rejets dans l'air : émissions de CO₂, COV • <i>Intensités en CO₂ émis des produits</i> • Nombre d'incidents associés aux rejets dans l'air • Bilan CO₂ 	<ul style="list-style-type: none"> • STEP : essais d'installation en vue de l'amélioration de la filtration du bac général pour la réduction des MES et des pertes en fibres. • Mise en place de compteurs de gaz sur process • Reprise de bennes et révisions des étanchéités de bacs de traitements • Réalisation d'un premier Bilan des Impacts de nos Activités selon la méthodologie OEF
Energie	Optimiser nos consommations énergétiques et augmenter nos productions propres (biomasse) et consommation d'énergie-non-fossile	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'énergie : électricité, gaz, fuel, biomasse • <i>Intensités en électricité, gaz, fuel, biomasse des produits</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Energie autoproduite (boucle-kraft, chaudière biomasse et turbines de co-génération) • Remplacement progressif des éclairages avec des LED, recherches et réparations de fuites, améliorations d'outils de pilotages visant à réduire la consommation de fuel
Déchets	Gérer nos déchets en maximisant les possibilités de valorisation. Proposer des solutions valorisables en fin de vie.	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité totale de déchets • Part de déchets dangereux • Part de déchets valorisés • Innovations 	<ul style="list-style-type: none"> • Innovations et recherche de débouchés internes ou externes (palettes broyées pour Biomasse, valorisation de déchets de papier glassine en produits d'isolation bâtiments...)
Ressources	Gérer nos consommations d'eau et assurer un approvisionnement responsable des matières premières	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'eau • <i>Intensité en eau des produits</i> • Quantités de bois & papier achetées • Parts de bois & papier certifiées PEFC &/ou FSC® 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des propriétaires forestiers pour une gestion durable de leur propriété et pour l'obtention de certifications forestières • Amélioration des suivis et de détection des fuites • Renforcement des exigences de certifications au niveau de l'ensemble des achats du Groupe
Maîtrise	Maîtriser nos process et démarches. Suivre leur évolution dans une optique d'amélioration continue	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les indicateurs des différentes normes appliquées au sein du Groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement des certificats (PEFC, FSC®) • Auto-diagnostic RSE selon démarche ISO 26000 • Renouvellement et maintien des normes : ISO 9001 - Qualité ISO 22000 - Alimentarité ISO 14001 - Environnement ISO 50001 - Performance énergétique

Evolution de nos indicateurs

Périmètre

2023 2022

REJETS DANS L'EAU	
DBO (tonnes)	
DCO (tonnes)	
MES (tonnes)	
Incidents	
REJETS DANS L'AIR	
Emissions de CO ₂ (tonnes)	
Intensité en CO ₂ (tonnes/tonne de papier) produite	
COV (tonnes)	
Incidents	
GESTION DES DECHETS	
Quantité totale de déchets (tonnes)	
Part de déchets dangereux	
Part de déchets valorisés	
dont recyclage	
dont valorisation énergétique	
CONSOMMATION D'EAU	
Consommation d'eau (m ³)	
dont part de la papeterie de Mimizan	
Intensité en eau (m ³ /tonne de produit)	
CONSOMMATION DE MATIERE PREMIERE	
Quantité de Bois consommée (tonnes)	
Part de Bois certifié (PEFC et FSC [®])	
Quantité de Papier consommée (tonnes)	
Part de Papier certifié (PEFC et FSC [®])	
CONSOMMATION D'ENERGIE	
Electricité (Mwh)	
Intensité en Electricité (Mwh/tonne de produit)	
Gaz (Mwh)	
Intensité en Gaz (Mwh/tonne de produit)	
Fuel (Mwh)	
Intensité en Fuel (Mwh/tonne de produit)	
Biomasse (Mwh)	
Intensité en Biomasse (Mwh/tonne de produit)	

(*) nouvel indicateur suivi à compter de 2023 - voir page suivante

France	830 ✓	876
France	3 454 ✓	2 651
France	1 047 ✓	491
France	2	0
France	43 352 ✓	29 003
Papier MMZ	0,37 ✓	0,20
Groupe	197	176
France	2	0
Groupe	28 053	27 848
Groupe	25%	20,49%
France	75%	77,9%
	45%	38,6%
	17%	21,1%
Groupe	9 286 681 ✓	9 135 171
Papier MMZ	99,35% ✓	99,19%
Papier MMZ	92,25 ✓	84,47
Groupe	583 011 ✓	732 224
Groupe	86,7% ✓	81,3%
Groupe	65 675	82 340
Groupe	49,9%	25,4% (1)
Groupe	118 669 ✓	124 676
Papier MMZ	0,763 ✓	0,707
Groupe	41 669 ✓	59 540
Papier MMZ	0,053 ✓	0,046 (2)
Groupe	129 989 ✓	75 113
Papier MMZ	1,298 ✓	0,677 (3)
Groupe	1 016 269 ✓	973 149
Papier MMZ	9,922 ✓	8,790

Evolution de nos indicateurs... précisions et rectificatifs

Indicateurs de suivi : nouveautés et rappels

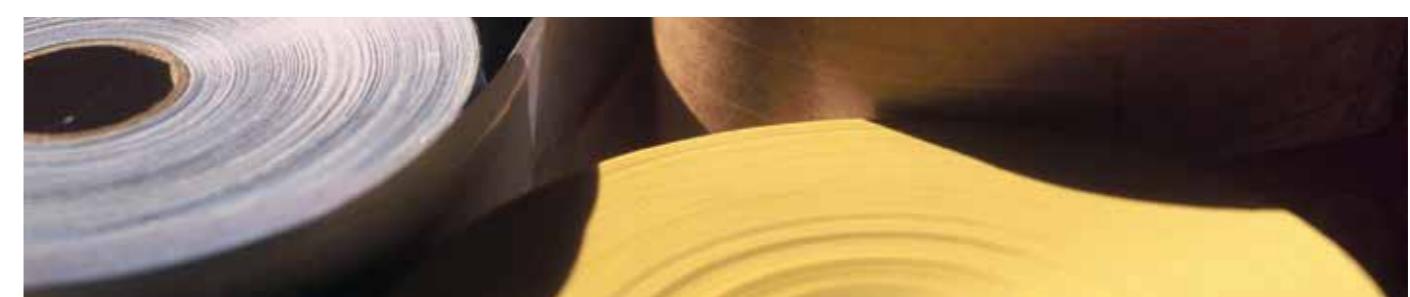
Le Bilan CO₂ des Transports du Groupe (scope 3), mené sur les données 2023, a été entrepris dans le cadre plus général de la mise en place du suivi des impacts de l'ensemble des Activités du Groupe selon la méthodologie OEF*. Développée selon la méthode PEF, elle-même retenue par la COPACEL et CEPI pour la filière de l'industrie papetière, elle est détaillée en annexes p.130. Elle s'appuie sur 16 indicateurs clefs allant de "changement climatique (Bilan carbone)" à "l'usage des terres", en passant par "l'eutrophisation marine".

La méthode PEF émane de la volonté de la Commission Européenne soucieuse d'apporter aux allégations environnementales affichées par les entreprises une meilleure lisibilité et une uniformité de manière à les rendre comparables. Elle est basée sur les principes de l'Analyse de Cycle de Vie avec des référentiels établis par un ensemble de plus de 200 experts européens.

Le suivi des indicateurs dits d'intensité, testé l'an dernier, est reconduit. Evaluant la consommation (eau, énergie) non plus en valeur absolue mais relativement aux quantités de produits fabriqués, ils permettent de mesurer de manière plus pertinente le niveau d'efficience des dispositifs mis en place.

De même, le suivi de nos consommations de bois (en tonnes) plutôt que du total des achats de bois, est, lui aussi, reconduit. Ce principe nous évite ainsi de comptabiliser en double la matière achetée une première fois par Gascogne Bois (achat des bois), puis une seconde fois par Gascogne Papier auprès de Gascogne Bois (achats des plaquettes issues du process de sciage chez Gascogne Bois).

✓ Indicateurs en Assurance raisonnable



Erratum

(1) Papier (2023) quantités de papier : un changement de périmètre a été décidé afin de comptabiliser aussi les vieux papiers, cartons et pâtes à papier. Les données 2022 ont été recalculées afin de rester iso-périmètre entre 2022 et 2023.

(2) Energie (2022) suite à la révision des données collectées au niveau des filiales étrangères, certains totaux de consommations d'énergie 2022 étaient erronés et sont corrigés dans ce tableau.

(3) Fuel (2022) suite à la révision des données collectées (filiales étrangères, fuel léger pour Gascogne Papier) certains totaux de consommations d'énergie 2022 étaient erronés et sont corrigés dans ce tableau.

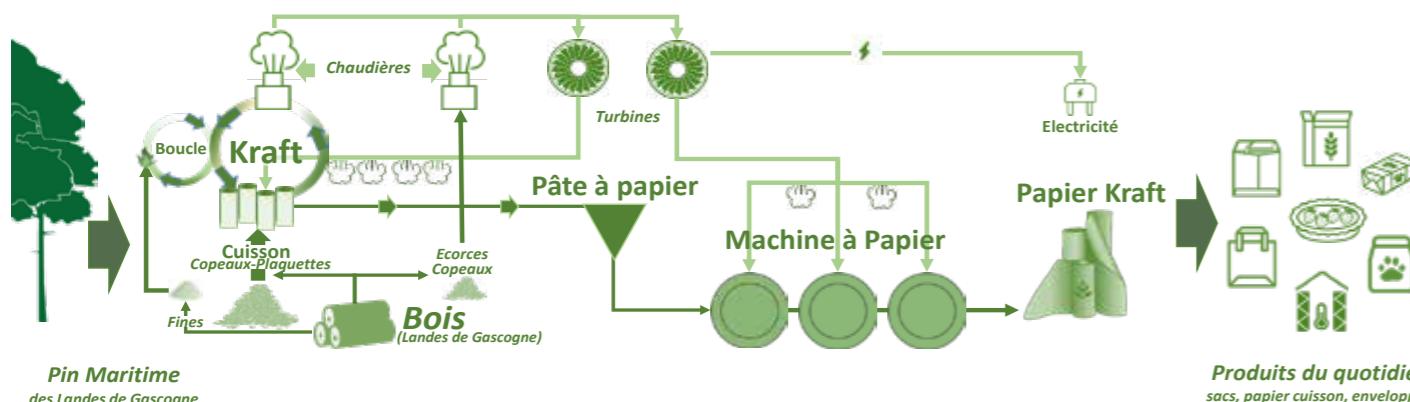
(*) OEF = Organization Environmental Footprint. PEF = Product Environmental Footprint

C - Emissions atmosphériques

Réduction des Emissions d'origine fossile

Energie Biomasse : ultra-majoritaire dans la fabrication du Papier à Gascogne Papier

Le principe de la boucle kraft, à la base du système de production de Gascogne Papier, est, de par sa nature même, vertueux. En effet, l'utilisation, d'une part de la liqueur noire pour alimenter la chaudière de régénération et, d'autre part, des «fines» (sciures extraites lors du classage des copeaux de bois) pour alimenter le four à chaux de la boucle kraft contribue de manière conséquente au biosourcing de l'énergie utilisée pour l'ensemble de la chaîne de process du Groupe.



La papeterie de Mimizan : principal enjeu énergétique du Groupe

La papeterie de Mimizan représente 92% des consommations d'énergie du Groupe en 2023.

Par conséquent, la papeterie concentre l'essentiel des efforts du Groupe ces dernières années grâce à des investissements importants pour substituer des consommations d'énergie fossile par des énergies renouvelables et améliorer l'efficience énergétique globale du site.

En 2023, la production d'1 tonne de papier a nécessité 12 MWh d'énergie dont 9,9 MWh produite à partir de Biomasse.

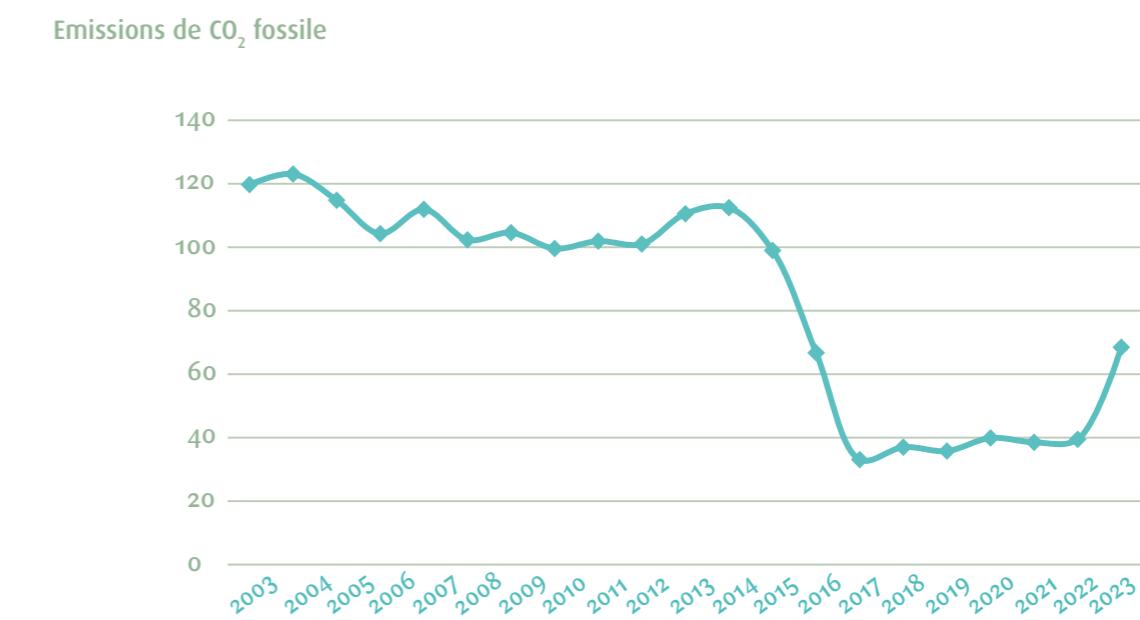


2016 : la chaudière Biomasse

L'investissement stratégique décidé en 2014 a permis d'équiper l'usine de Gascogne Papier Mimizan d'une chaudière, alimentée par de la biomasse issue d'exploitations forestières (valorisation des écorces et plaquettes forestiers). Cette chaudière permet d'améliorer considérablement l'autonomie énergétique, la compétitivité et la pérennité de l'ensemble du site industriel de Mimizan (Gascogne Papier & Gascogne Sacs).

Mis en service en juin 2016, cet équipement a remplacé l'ancienne chaudière mixte, alimentée par du fioul lourd et des écorces. Ce dispositif est donc venu en complément de la chaudière de régénération fonctionnant à la liqueur noire.

Depuis 2017, la papeterie fonctionne donc avec 2 chaudières 100% biomasse, qui couvrent 92% des besoins du site en énergie thermique. Elles alimentent, en plus, 2 turbines installées en 2019 dont la production couvre près de 57% des besoins en énergie électrique. Au total pour le Groupe, en moyenne plus de 80% de l'énergie consommée provient de la biomasse. La diminution importante de la consommation d'énergies fossiles (fioul lourd) et leur remplacement par de la Biomasse forestière naturelle et renouvelable a permis de diminuer les émissions annuelles de GES du site de deux tiers.



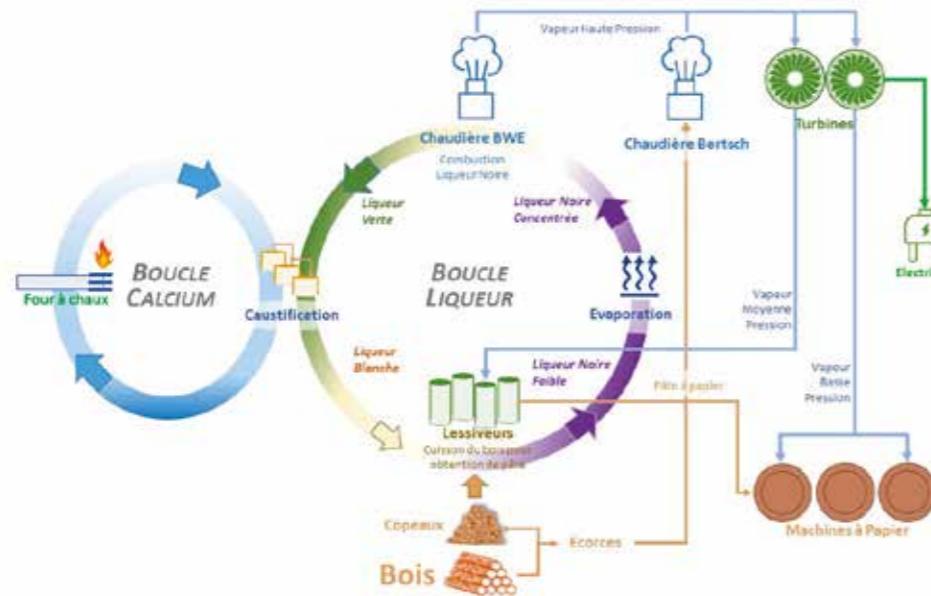
Grâce à l'ensemble des mesures évoquées plus haut, nous avons réduit de 66% nos émissions de CO₂ fossile en 2022 par rapport à 2015.

L'augmentation des émissions de CO₂ en 2023 est due à un fonctionnement de la papeterie en mode dégradé, durant plusieurs semaines, notamment du fait des incendies survenus au niveau des tas de plaquettes (mars et août 2023). Les relances de la chaudière, le temps d'équilibrer la boucle kraft, suite aux arrêts liés aux incendies, ont engendré un surcroît de consommation de fuel.

Liqueur noire

Biomasse à part entière, la liqueur noire est composée de molécules de lignines et d'hémicelluloses, présentes naturellement dans le bois. Ces molécules naturelles sont récupérées lors de la cuisson du bois par le procédé Kraft. Elles constituent la liqueur noire utilisée pour alimenter la chaudière BWE et, ainsi, produire de la vapeur d'eau et de l'électricité à partir de biomasse.

Procédé simplifié de la Boucle Kraft



2019 : installation des deux turbines de co-génération

Mises en service en novembre 2019, les nouvelles turbines de dernière génération ont amélioré l'efficience énergétique du site de Mimizan. La production d'électricité a été augmentée de 20% permettant de couvrir 57% de la consommation totale d'électricité de Gascogne Papier et Gascogne Sacs Mimizan.

2022 : certification ISO 50001

Le processus de certification ISO 50001 de management de l'énergie, lancé en 2021 au niveau de Gascogne Papier, a été couronné de succès fin 2022. L'obtention de cette certification nous amène à placer l'amélioration constante de notre efficacité énergétique au cœur de la stratégie. Cela se traduit par des plans d'action ambitieux et mobilisateurs qui visent à poursuivre la réduction de nos consommations énergétiques. Le renouvellement de cette certification a été validé en février 2024.

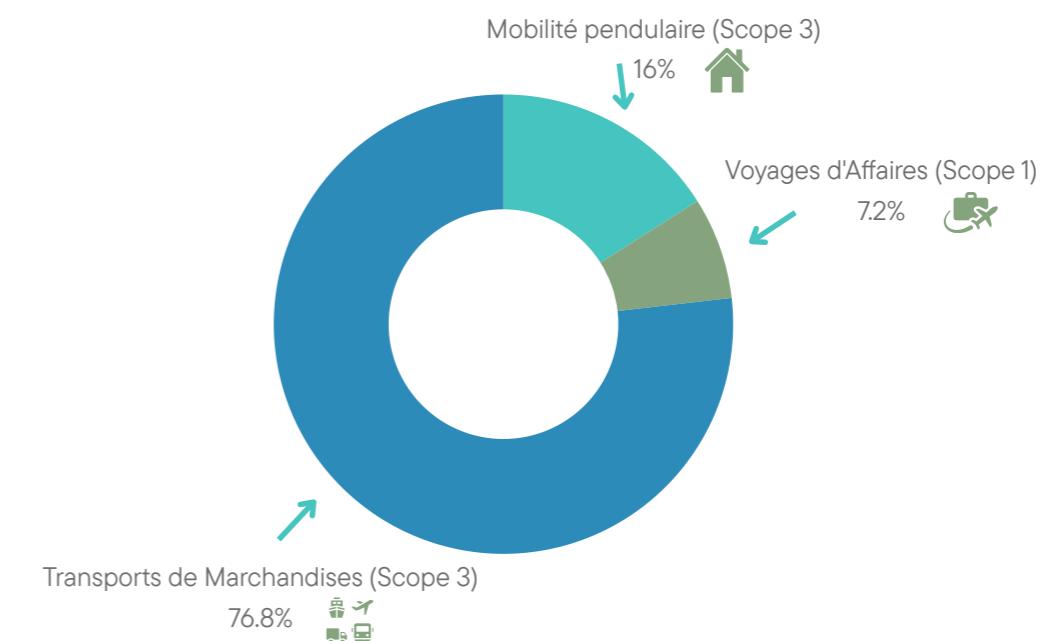
2023 : Bilan carbone des Transports

Avec la structuration de sa démarche RSE, Gascogne a pris la décision, en 2023, d'établir le Bilan des Impacts Environnementaux de ses activités, en s'appuyant pour cela sur la méthode PEF-OEF adoptée par la Commission européenne (décrite. p.130).

Cet état des lieux a pour vocation de permettre un suivi annuel précis visant, sur la base de 16 indicateurs, à identifier les leviers sur lesquels le Groupe pourra s'appuyer pour poursuivre la réduction de son empreinte environnementale. Aussi, 2023 constitue la première année de référence pour la mise en oeuvre du suivi de notre empreinte environnementale, dont le Bilan Carbone de nos transports.

Les données recueillies pour l'exercice 2023 font l'objet d'un examen approfondi permettant, dans un premier temps, de préciser et valider la méthodologie de recueil et traitement des data, et les hypothèses retenues dans le respect de la démarche PEF-OEF. A l'heure de la publication de cette Déclaration de Performances Extra-Financières nous manquons du recul nécessaire sur les premiers résultats de l'impact des transports que nous avons besoin d'analyser et d'affiner.

Selon les premiers résultats, la répartition des impacts par typologie de Transports serait la suivante :



Voyages d'Affaires - Scope 1 : recouvrent les déplacements effectués par les collaborateurs du Groupe pour leurs missions (commerciales, achats, suivis techniques clients, audits-fournisseurs...).

Mobilités pendulaires - Scope 3 : recouvrent les trajets effectués par les collaborateurs pour se rendre leur domicile à leur lieu de travail. A noter que les deux-tiers des salariés du Groupe travaillent sur les sites landais, département où l'habitat est dispersé et où les déplacements se font essentiellement en voiture.

Transports de marchandises - Scope 3 : recouvrent les transports de marchandises dont nous avons la responsabilité (matières premières et produits fabriqués):

- S'agissant des matières premières, cela concerne principalement le transport du bois en Nouvelle Aquitaine
- S'agissant de nos produits finis, cela concerne en général l'acheminement jusqu'aux usines de nos clients

Autres leviers d'amélioration mis en oeuvre en 2023

- Remplacer certaines parties de machines : comme à St Symphorien (Gascogne Bois), avec le changement des compresseurs pour des modèles moins consommateurs d'électricité.
- Pour Gascogne Bois, le système de séchage des palettes a été rassemblé sur Escource. Les installations alimentées par de la Biomasse remplacent avantageusement celles de Palfrance (qui fonctionnaient au gaz).
- Remplacer les systèmes d'éclairage avec ampoules par des LED. Comme à Gascogne Sacs Mimizan ou Gascogne Flexible Dax (dont 95% de l'éclairage du bâtiment de production a ainsi été remplacé par des LED à régulation automatique tenant compte de la luminosité naturelle).

Qualité de l'air

Nuisances olfactives

Les odeurs soufrées du site de Mimizan.

Le procédé «Kraft» de fabrication de la pâte à papier repose sur un principe de cuisson du bois, durant laquelle quelques molécules odorantes sont émises. Très volatiles, ces émanations du bois (appelées mercaptans) sont libérées lors de la cuisson des plaquettes de Pin Maritime. Ce sont ces mêmes composés soufrés, que l'on retrouve ajoutés au gaz naturel afin d'en permettre la détection en cas de fuite.

Sur le site de Mimizan, Gascogne Papier et Gascogne Sacs s'attachent à communiquer en toute transparence avec l'ensemble des parties prenantes du territoire, en particulier l'Office Intercommunal de Tourisme qui transmet les remarques de riverains ou estivants notamment au sujet de nuisances olfactives. Les visites organisées par Gascogne Papier permettent de présenter les installations et également d'échanger directement avec les intéressés sur ces problématiques.



La qualité de l'air est un axe prioritaire pour Gascogne Papier Mimizan. Afin de limiter l'impact des émissions atmosphériques, les chaudières du site sont équipées en électrofiltres. Le système en place fait partie des MTD (Meilleures Techniques Disponibles) et permet de filtrer les gaz et poussières avant rejet dans l'atmosphère des fumées.

Des compteurs de gaz sur process ont été installés à Gascogne Flexible Dax, pour suivre et réduire la consommation et les émissions atmosphériques.

Dans le même temps, des projets d'investissements ont été validés pour Gascogne Bois, avec notamment, pour Lévignac une nouvelle ponceuse générant moins de poussières (opérationnelle dès 2023) et, pour 2024, un cyclone permettant la gestion du circuit des poussières, ou encore, pour Escource, l'installation d'une nouvelle affuteuse avec électrofiltre.

Réduction des émissions de COV

(Composés Organiques Volatils)

Les techniques d'impression, souvent émettrices de COV, font partie des points de vigilance sur lesquels le Groupe concentre ses efforts.

- En 2019, le site industriel de Gascogne Sacs Mimizan s'est équipé d'une nouvelle imprimeuse solvant. Afin de capter au plus près les émissions solvantes liées à la mise en fonctionnement de ce nouvel équipement, le site a investi en 2020 dans un oxydateur thermique régénératif, en fonctionnement industriel depuis novembre 2020. Ce dispositif permet de traiter les émissions avant rejet atmosphérique.
- Gascogne Flexible Dax a mis en place une politique de maîtrise des émissions de COV. Les émissions sont comptabilisées et suivies, et des plans d'action sont mis en place. Depuis 2015 les émissions de COV ont été réduites de plus d'1/3.

D - Gestion de l'eau et rejets

Consommation de l'eau

La baisse de près de 16% de la consommation d'eau pour l'ensemble des sites du Groupe constatée depuis 2016, résulte d'une politique de sensibilisation et de recherche de solutions d'amélioration. Aussi, nous intensifions notre suivi au travers de l'indicateur d'intensité en eau qui permet de suivre les consommations en eau ramenées aux quantités de produits fabriqués.

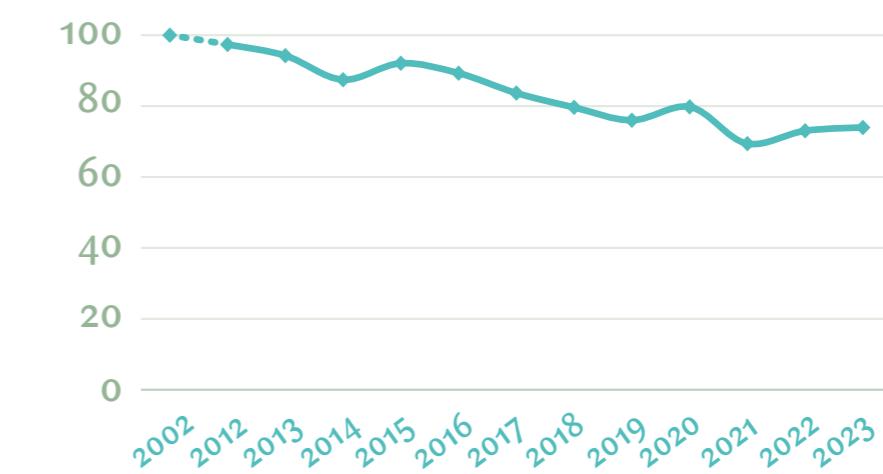
	2023	2022
CONSOMMATION D'EAU		
Consommation d'eau (m ³) dont part de la papeterie de Mimizan	Groupe	9 286 590 9 225 993
Bois Intensité en eau (m ³ /m ³ de produits)	Groupe	0,069*
Papier Intensité en eau (m ³ /tonne de papier fabriqué)	Groupe	92,25
Sacs Intensité en eau (m ³ /ksacs fabriqués)	France	0,225
Flexible Intensité en eau (m ³ /km ² de produits fabriqués)	France	0,033
		9 135 171 9 061 101
		0,052*
		84,47
		0,235
		0,039

(*) les intensités sont ramenées, pour Gascogne Bois au m³ produits. Les données de 2022 ramenées à la tonne dans la DPEF 2022, sont rectifiées en ce sens dans ce tableau

Les impacts environnementaux dans le domaine de l'eau (consommation et rejets) du groupe Gascogne se situent essentiellement au niveau de l'activité Papier. En effet, l'utilisation d'eau par la papeterie représente plus de 99% de la consommation totale d'eau du Groupe. Aussi, l'arrivée prochaine (2026) d'une nouvelle machine à papier dotée des technologies les plus récentes, va nous amener à améliorer de façon notable l'intensité en eau de notre site de Mimizan.

De plus, il a été décidé, à partir de 2022, d'intégrer dans les indicateurs de consommation d'eau du site de Mimizan, non seulement l'eau non traitée prélevée dans le Courant, mais aussi l'eau de ville utilisée dans les différentes installations du site. Ce suivi différencié a notamment permis d'identifier, afin de les traiter au plus vite, l'existence de fuites sur le réseau des eaux de ville.

Consommation d'eau - Gascogne papier
Evolution (base 100)



Rejets dans l'eau

Bois

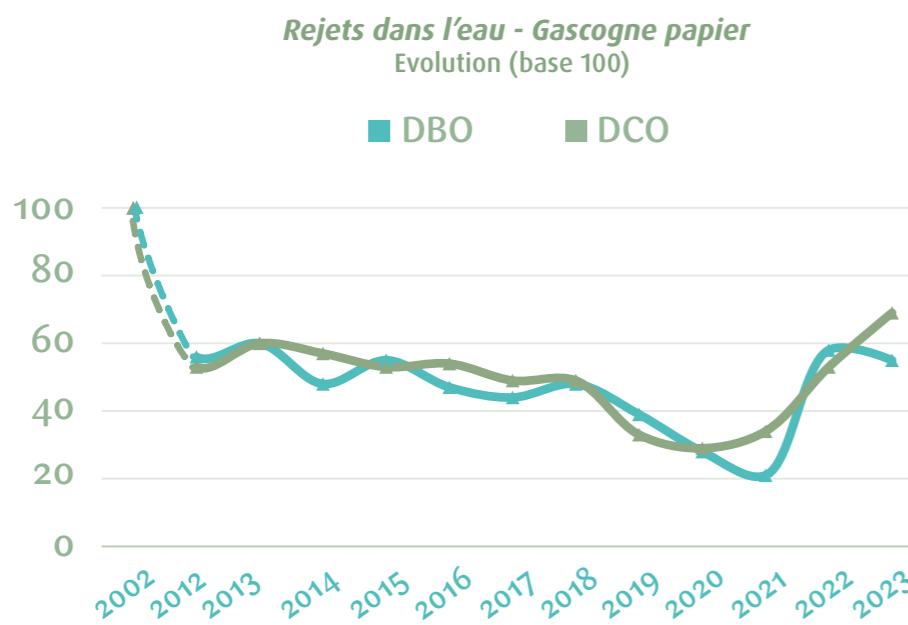
Un certain nombre de travaux d'étanchéité ont été entrepris sur des bacs de Lévignacq avec un impact immédiat sur les eaux pluviales. Ces travaux ont été complétés par l'achat de nouveaux bacs de rétention sur le site de Gaillac (Palfrance) et d'une benne pour fûts métalliques sur le site d'Escource.

Papier

L'eau, indispensable à notre environnement immédiat comme à l'Environnement d'une manière plus globale, est aussi l'un des éléments clefs de notre process de fabrication.

La très grande majorité de l'eau utilisée par Gascogne Papier (98,6%) est prélevée dans le milieu naturel et restituée après épuration. Il est à noter que les quantités restituées dans le milieu naturel ne sont pas déduites dans cet indicateur. La papeterie préleve l'eau dans le Courant de Mimizan, à près de 6 km de son embouchure dans la mer. Et il n'y a aucun utilisateur important des eaux du courant en aval de la papeterie.

L'usine possède une Station de Traitement des Eaux Polluées (STEP) afin de traiter et suivre, en continu, ses rejets. Elle dispose également un bassin de rétention pour contenir une éventuelle pollution (risque industriel) car elle est classée comme une ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement). La qualité de l'eau est suivie quotidiennement par les équipes (mesures réalisées quotidiennement sur un échantillonnage représentatif de 24h), et les rejets DBO / DCO ont respectivement diminué* de plus de 41% et 28% en 20 ans.



(*) Particularités 2023

Tant au niveau de la consommation d'eau que des rejets, l'année 2023 prolonge l'arrêt constaté en 2022 des améliorations relevées depuis 20 ans. Les incendies sur les tas de plaquettes de Gascogne Papier en 2023, et arrêts/ redémarrage qui en ont découlé, ont généré une augmentation de la consommation d'eau et dégradé la qualité des rejets

Des progrès peuvent encore être faits sur la qualité des effluents rejetés, notamment en terme de MES (Matières En Suspension) pour baisser les taux de fibres de papier rejetées dans le milieu naturel. L'installation d'un nouvel équipement, réalisée fin 2023, devrait permettre d'améliorer nettement le taux de récupération de ces fibres au cœur d'un enjeu autant environnemental qu'économique (chaque fibre relâchée étant une matière première perdue pour la production).

Par ailleurs, depuis 2022, on ne produit plus de papiers ignifugés sur le site de Mimizan. Nous considérons effectivement que les additifs classiquement utilisés dans le process ne rentrent plus dans la conception environnementale et sociétale que nous avons de nos modes production.

Sacs

Les travaux initiés, en 2020, au niveau de Gascogne Sacs Mimizan se sont traduits par le déploiement d'un double traitement au sein de la station d'épuration. Les réseaux de déversements ont été doublés et un tamponnage des effluents a été mis en place. Grâce à la signature de la convention de raccordement au niveau de la STEP de Gascogne Papier, les effluents de Gascogne Sacs sont désormais envoyés pour traitement additionnel au niveau du décanteur physico-chimique de l'effluent cellulosique du site de Gascogne Papier.

La qualité des rejets n'est possible que si les entrants issus des process sont eux aussi maîtrisés et exempts des contaminants. Ainsi des consignes ont été partagées sur les lignes de fabrication pour assurer la bonne maîtrise des eaux de process et limiter leur quantité. **Le travail permanent de sensibilisation des équipes a été renforcé au moyen de la diffusion récurrente de Flashes Infos, afin de rappeler l'importance des impacts de nos activités, tant sur la quantité que sur la qualité de l'eau. Ainsi la procédure de relevés réguliers des compteurs visant à localiser aussi bien des fuites éventuelles que des sur-consommations d'eau fait partie des dispositifs déterminants pour cet indicateur.**

Flexible

Un chantier a été mené en fin 2021 et courant 2022, sur le site de Gascogne Flexible à Dax, afin de trouver le moyen de stopper le déversement des «larmes de sirènes» (billes de poly-éthylène) parvenant parfois à s'épargiller dans les égouts. Le groupe de travail rassemblant entre 6 et 10 personnes de quatre services distincts a proposé l'instauration de tamis dans les rigoles et bouches d'égouts. Il s'en est suivi : des modifications de modes opératoires, la révision du protocole de sécurité remis aux transporteurs, un film de sensibilisation, des affiches sur le site et au niveau des points de communication. Le tout a finalement abouti à un audit externe de validation du procédé, actant de son efficacité sur le site.

Des essais machine ont été réalisés tout au long de l'année 2023 afin de trouver les leviers de nature à réduire les volumes de nos effluents liquides.

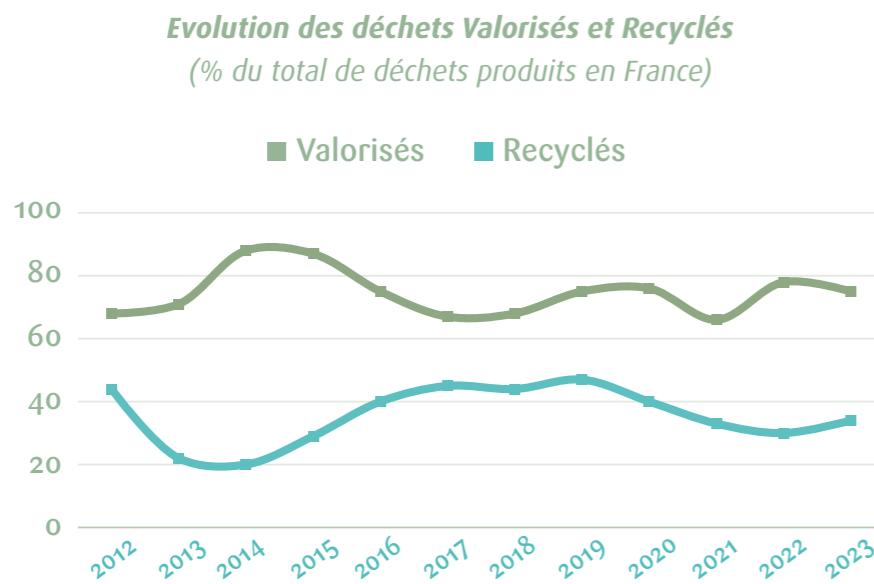


E - Gestion des déchets

75% des déchets issus des activités de nos sites français sont valorisés dont près de 45% sont recyclés.

La gestion des déchets est une thématique forte chez Gascogne.

Cet indicateur clé, fait l'objet d'un suivi régulier par l'ensemble des équipes environnement du Groupe et d'un travail quotidien de sensibilisation de l'ensemble du personnel. Dans les principaux sites de production, notamment les usines certifiées ISO 14001 (Gascogne Sacs Mimizan et Gascogne Flexible Dax, pour la France), la gestion des déchets est abordée lors de sessions de formation et/ou de sensibilisation. A l'embauche, le salarié est sensibilisé à cette thématique, un livret lui est remis expliquant la démarche de tri en place dans l'atelier. Des opérations de re-sensibilisation sont également menées à travers différents supports de communication et des réunions avec les chefs d'équipe.



Selon les aléas de process (arrêt machine...) ou climatiques, il arrive que certains sous-produits soient dégradés (par exemple «fines» trop humides). De ce fait, ils ne disposent plus des caractéristiques justifiant leur emploi dans la chaîne de fabrication. Dans ce cas, ils sont considérés comme des déchets (car n'entrant plus dans le process). Par contre, dans la quasi-totalité des cas, ils sont valorisés et vendus (recyclage ou réutilisation). Ainsi certaines bobines de papier non-conformes et non-repulpables pour notre propre production de pâte à papier sont commercialisées en papier second-choix. Il en résulte de possibles fluctuations à la hausse comme à la baisse, des volumes de déchets enregistrés, d'une année sur l'autre. Les mêmes matières pouvant être, une année, comptabilisées en déchets et, l'année suivante, en sous-produits.

L'économie circulaire au cœur de l'écosystème Gascogne

L'un des principes fondateurs de Gascogne est l'utilisation la plus complète et totale possible du Pin Maritime. Objectif : utiliser à 100% la ressource Bois.

Notre métier est de valoriser le Pin Maritime, originaire des forêts du Sud-Ouest, à toutes les étapes de sa transformation. Ainsi, dans notre chaîne de valeurs intégrée, nos activités se succèdent pour transformer le bois et l'ensemble de ses sous-produits.

D'abord le Pin Maritime est transformé en bois de construction (charpentes, bois techniques), puis d'emballage comme les palox, palettes etc. Dans le même temps, les copeaux issus, soit de nos scieries, soit des étapes d'éclaircie de gestion forestière, sont valorisés dans les différents process de la papeterie. Certains vont alimenter la partie production de pâte à papier (plaquettes), d'autres vont nourrir l'une des chaudières (écorces, fines, incuits...) du site avec, là encore, production d'énergie et de vapeur nécessaires à la production. Dans la boucle kraft, d'autres composés chimiques du bois sont extraits pour être, soit utilisés dans le process, soit vendus à des industries de chimie végétale.

Papier

Grâce à leurs propriétés, les fibres longues du bois de Pin Maritime, vierges et non blanchies, peuvent être réutilisées jusqu'à 5 ou 7 fois. Les papiers non-conformes sont donc réinjectés dans le process de la fabrication de Pâte à papier, sauf, bien entendu pour les papiers spécifiques (alimentaires, santé...) pour lesquels seules les fibres dites «vierges» sont utilisées.

Toujours afin de privilégier l'économie circulaire, le carbonate de calcium, coproduit issu du process de la papeterie dont l'essentiel est recyclé dans le process de production de la pâte, est valorisé pour sa partie non-recyclée depuis 2010 comme amendement agricole (matériau apporté au sol pour en améliorer la qualité).

Par ailleurs, les cendres de la chaudière biomasse font l'objet d'un plan d'épandage préparé par la chambre d'agriculture des Landes, validé par arrêté préfectoral début 2019. Cet épandage, dont le coût incombe au groupe Gascogne, est effectué sur les parcelles définies dans le plan d'épandage.

Enfin, la valorisation sur site, grâce un système d'extraction des métaux, de palettes non-ré-utilisables fonctionne depuis fin 2022. Ces palettes en fin de vie sont broyées sur place pour alimenter la chaudière biomasse et contribuer à la fourniture de l'énergie nécessaire aux process.



L'exemple Kraft : toutes les matières issues du process (intégré et « bouclé ») sont collectées et valorisées : additifs et traitements, fibres de cellulose, etc. Ainsi, les coproduits qui ne peuvent être réintégrés dans le process sont valorisés, soit comme source d'énergie, soit en « chimie verte » comme l'essence de térbenthine vendue à des industries de transformation voisines.

 Sacs

La nouvelle politique environnementale mise en place chez Gascogne Sacs avec un fort engagement de la Direction en matière de gestion des déchets se traduit par un certain nombre d'actions, saluées et encouragées par l'obtention en 2019 de la Certification ISO 14001 et de son renouvellement les années suivantes.

- Recherche de prestataires dotés des meilleures technologies dans le traitement des déchets par recyclage et valorisation.
- Gestion et tri des déchets, avec la révision du marquage pour identifier rapidement et simplement les déchets à trier. Un plan du site avec l'emplacement des bennes de tri a également été communiqué à l'ensemble des opérateurs. Ce travail, poursuivi en 2020, a permis d'augmenter la part de déchets valorisés pour les sites français, passant de 73% en 2019 à plus de 97% en 2023 .
- Equipement de broyeurs broyeurs et compacteurs pour la collecte et valorisation des déchets issus des lignes de fabrication de sacs plastique.

Outre une gestion améliorée des déchets, ces équipements assurent également une meilleure qualité de l'air. Le système est automatisé : les déchets et poussières sont piégés sur les lignes de production grâce aux broyeurs et envoyés automatiquement vers les compacteurs à l'extérieur de l'atelier via un réseau commun.

 Flexible

Avec plus de 93% de ses déchets valorisés (dont près des 2/3 sous forme énergétique), le site de Dax poursuit ses efforts en matière de gestion et valorisation des déchets. Tout le personnel est sensibilisé et le ré-emploi de certains déchets plastiques font l'objet de travaux de recherches initiés en fin 2022 et poursuivis en 2023.

Une filière de revalorisation des déchets de papier Glassine en produits d'isolation du bâtiment a été mise en place en partenariat avec l'un de nos clients.



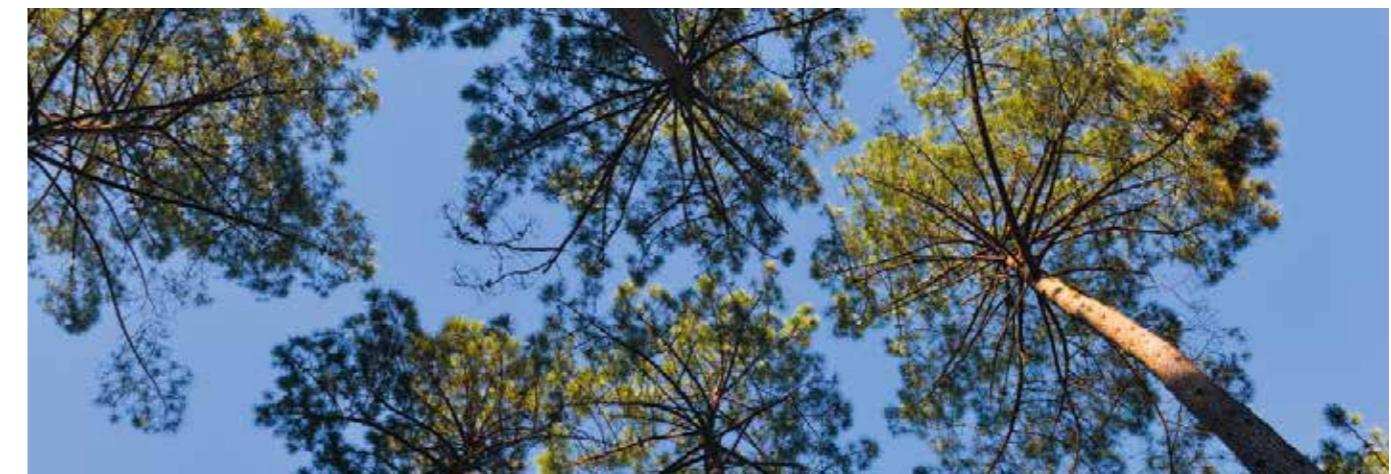
AMÉLIORATIONS & INNOVATIONS

Innovation et R&D : facteurs clefs de la stratégie de Gascogne

Parce que la pérennité des Activités et la croissance de Gascogne reposent sur le développement de produits innovants à forte valeur ajoutée et porteurs de solutions alternatives limitant l'impact sur l'environnement, l'Innovation, la Recherche et le Développement (R&D) figurent au premier plan des priorités du Groupe. Nécessaires pour anticiper les nouvelles tendances aussi bien en matière d'attentes des consommateurs (et donc de nos clients), qu'au niveau des nouveaux procédés, nouveaux matériaux et nouvelles technologies, ces disciplines proposent des pistes d'adaptation aux nouvelles contraintes.

Les attentes de Gascogne vis-à-vis des équipes de R&D recouvrent plusieurs registres, dont celui, essentiel, de la mise au point de produits et procédés permettant de contribuer à la réduction de l'empreinte de ses activités. Et ce, qu'il s'agisse des process de production au sein de ses sites, de l'utilisation ou de la recyclabilité de ses produits par ses clients et les clients de ses clients.

Le budget annuel de la R&D est de l'ordre de 1,5 M€.

**L'amélioration continue : l'autre atout du Groupe**

Il ne s'agit pas que d'un procédé normé et structurant. Il s'agit bien d'un état d'esprit partagé dans chacune des quatre Activités du Groupe, porté au plus haut niveau du management qui ne manque pas de rappeler l'importance essentielle de la qualité.

Pilotée via un Système de Management Qualité intégré, la Qualité a pour ambitions de répondre aux attentes de nos clients tout en améliorant nos performances. Elle fait l'objet d'un suivi rigoureux qui permet, aussi bien en interne qu'en externe, de contribuer à la réputation et l'image de Gascogne au travers des savoir-faire présents à tous les niveaux du Groupe.

Certification et amélioration continue comme fils conducteurs

Les principaux sites de production du Groupe sont certifiés selon le système de management de la qualité ISO 9001 et ont mis en place des chaînes de contrôle PEFC et/ou FSC®.

Basées sur l'approche PDCA (Plan-Do-Check-Act), les démarches d'Amélioration Continue et de Management de la Performance, reposent sur la complémentarité inter-services. Elles ont pour objectif de mener les sites industriels vers l'amélioration de la performance globale et l'excellence industrielle. Elles visent à optimiser les processus et à déployer les outils de lean-management du type SMED, 5S, management visuel, etc.

Faisant l'objet d'audits de bonnes pratiques, elles visent à rendre l'environnement de travail plus propre, plus sûr, plus efficace.

❖ Bois

Incontournables pour l'Activité Bois, les certifications forestières (cf. p.68), font partie des exigences de rigueur que le Groupe s'impose. Les chaînes de contrôle des sites d'Escource, St Symphorien, Lévignacq et Sore sont toutes certifiées PEFC et FSC® et, nouvellement labellisées Bois de France.

Ces certifications, en amont de la chaîne de valeur du Groupe, conditionnent l'obtention des mêmes certifications pour les Activités Papier, Sacs et Flexible. Elles sont régulièrement exigées par grand nombre de nos clients (particulièrement sur les marchés européens).

Tous les produits d'aménagement sont conformes à la Directive Européenne Produits de Construction (DPC/89/106/CEE). Par ailleurs, les produits lamellés collés fabriqués dans les usines de Lévignacq et Saint Symphorien répondent aux exigences du Label CTB LCA et sont audités tous les 6 mois par l'Institut Technologique FCBA. Cette certification atteste les caractéristiques de fabrication (qualité du collage, du placage et des aboutages) de carrelets lamellés-collés aboutés, destinés à un usage en menuiserie extérieure.

Tous les produits qui profitent d'un traitement autoclave sont également audités tous les 6 mois par l'Institut Technologique FCBA et ont le label CTB B+. Ce label assure que les performances affichées sur les bois correspondent à des classes d'emploi précises. Il atteste de la performance des bois traités pour un usage et une durée de vie attendue.

A noter que notre filiale PalFrance dispose, quant à elle, de la certification ISO 9001 et PEFC.

❖ Papier

Comme évoqué plus haut, les certifications forestières PEFC et FSC® (cf. p.69), sont impératives pour Gascogne Papier. 2022 a permis d'ajouter à cette Activité la certification ISO 50001 portant sur le Management de l'énergie afin de suivre notre engagement à contribuer à la réduction de notre impact sur le climat.

Le référentiel d'exigence ISO 50001 a permis de définir un cadre pour :

- l'élaboration d'une politique d'utilisation plus efficace de l'énergie,
- la définition de cibles et objectifs pour mettre en œuvre cette politique,
- mieux comprendre les problèmes liés à la consommation d'énergie et prendre des décisions pour y remédier en s'appuyant sur des données claires et précises,
- définir les éléments de mesure des résultats obtenus suite à nos actions,
- l'examen de l'efficacité de notre politique,
- l'amélioration en continu de notre management de l'énergie.



Le groupe Gascogne s'attache à proposer de plus en plus de solutions éco-conçues ou des alternatives innovantes dans le respect des attentes environnementales et sociétales.

D'un bout à l'autre de notre chaîne de valeur, les initiatives et dispositifs se mettent en place et sont suivis dans une démarche d'amélioration continue.

Au travers de sa filiale Gascogne Forêt Services, le Groupe accompagne les propriétaires forestiers dans le développement et l'intensification de la mise en place de dispositifs et certifications en matière de Gestion Durable de la forêt.

Gascogne s'inscrit également dans une démarche globale de Progrès Continu en étendant ses certifications, en développant des groupes de travail «Amélioration continue» et de «Management de la performance» privilégiant le mode participatif. Comme par exemple, la résolution de la problématique des "larmes de sirènes" par un groupe de travail à Gascogne Flexible Dax (cf. p. 83).

Tous les brevets, licences et marques sont protégés et détenus en nom propre par le Groupe.

Sacs

A Mimizan les bonnes pratiques font l'objet régulier de communications en interne. Des écrans d'information ont été installés dans les points de communication afin d'informer et sensibiliser l'ensemble des employés. De plus, des fiches d'information sur les thématiques environnement, sécurité, hygiène et qualité permettent d'améliorer la communication sur les lignes de production. Ainsi, chacun peut accéder facilement à la bonne information au bon moment via le réseau informatique ou par voie papier. L'obtention, en avril 2019 de la Certification ISO 14001 (à nouveau renouvelée en 2023) a permis au site de Mimizan de structurer son engagement environnemental et, ainsi, l'ensemble des actions mises en place pour la maîtrise de ses impacts environnementaux.

Gascogne Sacs bénéficie aussi, sur ses deux sites (Mimizan et St Herblain) des certifications liées au management de la sécurité alimentaire (ISO 22000, FSSC 22000-St Herblain et BRC/IoP-Mimizan). Les dernières certifications en date, pour Gascogne Sacs Mimizan sont l'ISO 50001 pour le Management de l'énergie, obtenue en 2023, et l'ISCC+ portant sur l'approvisionnement en plastique issu de filière de recyclage. La certification SMETA (SEDEX Member) obtenue en 2020, faisait quant à elle, l'objet d'un audit de renouvellement au tout début de l'année 2024.

Flexible

Le site Gascogne Flexible Dax est certifié ISO 14001, PEFC et FSC® depuis 2012. Cette démarche de l'entreprise reflète sa volonté de maîtriser les impacts environnementaux et de saisir toutes les opportunités de les réduire. En accord avec la version 2015 de la norme, le système de management de l'environnement est dorénavant étendu à l'analyse de la performance environnementale des nouveaux produits, et ce, dès leur conception.

Par ailleurs, sur le site de Dax, Gascogne Flexible diffuse chaque année aux salariés les enjeux et perspectives du site en les inscrivant dans une « feuille de route ». Cette dernière trace l'année à venir et s'appuie sur trois piliers (économique, sociétal et environnemental), elle est enrichie des performances de l'année précédente. Gascogne Flexible, depuis 2017, renouvelle ses certifications liées au management de la sécurité alimentaire (ISO 22000, FSSC 22000).

A noter pour Gascogne Sacs à Mimizan*

l'obtention en 2020 de la certification **SMETA** en tant que membre de SEDEX (Supplier Ethical Data Exchange). Grâce à la méthodologie d'audit du SEDEX tous les aspects des pratiques commerciales responsables sont évalués.

On y retrouve les questions relatives aux :

- Respect du droit du travail et volet social
- Santé et sécurité
- Environnement
- Ethique des affaires

(*) renouvelé début 2024

Innovations et éco-conception : leitmotiv chez Gascogne

Avec le vaste plan d'investissement pour la modernisation et l'ensemble des outils de production du Groupe, la R&D bénéficie, depuis 2015, d'un accompagnement conséquent avec un budget annuel de fonctionnement de l'ordre de 1,5 M€.

Les missions et engagements des équipes R&D (Bois, et Papier-Sacs-Flexible) sont :

- d'assurer la rentabilité d'aujourd'hui avec des projets ciblés et en partenariat avec les clients et fournisseurs
- d'optimiser les process et l'utilisation pertinente et l'évolution des outils de production au service du développement et de l'innovation, comme au service de la réduction de l'empreinte environnementale du Groupe
- de préparer la rentabilité de demain avec la vision et la conception des nouveaux produits, nouvelles technologies et nouvelles applications, notamment en adéquation avec les exigences sociétales portant sur le bio-sourcing, le ré-emploi et la recyclabilité de nos produits
- d'assurer la veille des évolutions des marchés, les forums d'échange, la veille concurrentielle et les conférences spécialisées.

En synthèse, la recherche d'innovations éco-responsables fait partie des priorités des deux cellules R&D. Plusieurs projets éco-novateurs, relais de croissance, ont été développés jusqu'à aujourd'hui. Ils sont créateurs de valeur pour le futur et totalement inscrits dans la démarche de Développement Durable du Groupe, pour développer des solutions vertueuses. Un certain nombre de projets sont co-développés avec nos clients, en direct, dans nos laboratoires. D'autres, encore plus précurseurs au plan environnemental, sont prêts pour accompagner nos clients dès qu'ils auront eux-mêmes pu faire évoluer leurs propres outils.

Les accompagnements au développement de la R&D, en matière de financements se trouvent dans le Crédit Impôt recherche, les aides du département des Landes, de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'état (ADEME...), ainsi que des fonds européens.

Bois

Les activités de recherche et de développement de Gascogne Bois se concentrent sur :

- la poursuite de la valorisation du Pin Maritime en tant que matériau de construction à part entière : stabilité des bois techniques et de construction, matériau de substitution pour certaines applications à forte valeur ajoutée
- l'amélioration des process industriels avec une augmentation du rendement matière pour les 1ères et 2èmes transformations
- la mise en évidence des preuves scientifiques des qualités du Pin Maritime.

Gascogne Bois a développé des partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur (Université de Bordeaux, de Pau et des Pays de l'Adour, FCBA, Ecole Supérieure du Bois, ENSAM). Ainsi,

- nous avons accueilli
 - un étudiant dont la thèse portait sur les paramètres de configurations optimales des Lamellés Collés-Aboutés. Il a bénéficié des équipements du laboratoire pour effectuer ses recherches
 - un étudiant dont la thèse porte sur les jumeaux numériques des procédés appliqués au bois, notamment celui de la scierie de Saint Symphorien.
- nous intervenons dans les universités, à Bordeaux Sciences Agro, à l'Ecole Supérieure du Bois...

Ainsi, nous sommes aussi adhérents de Xylofutur et de la chaire E2WP*



Depuis deux ans Gascogne Bois propose deux nouveaux produits sur des marchés où nous n'étions pas présents :

- Bois de structure avec des lamelles en Pin Maritime pour le marché du Lamellé-Collé dédié aux chantiers publics
- Bois de Carrelet / Quartier-Faux-quartier destiné aux fabricants de menuiserie bois

Ces deux innovations mettent en valeur les qualités mécaniques et esthétique de l'essence (Pin Maritime). Elles résultent d'un travail de fond sur la maîtrise du process dans chacune de ses étapes :

- choix de la matière
- qualification du bois
- transformation
- collage

Le tout nouveau laboratoire RD2I de Gascogne Bois construit sur le site d'Escource et bénéficiant d'installations de dernière génération, est opérationnel depuis fin décembre 2023.



Papier-Sacs-Flexible

La cellule Recherche & Développement entièrement dédiée aux projets d'innovation des Activités Papier, Sacs et Flexible est basée à Dax. Elle travaille sur l'évolution des différentes gammes de produits et des process de fabrication, en collaboration étroite avec la Direction Générale et les Directions Industrielles, Commerciales & Marketing des trois Activités.

Reflétant la politique d'investissement industriel et R&D du Groupe, le laboratoire est équipé d'une ligne pilote de prototypage exclusivement dédiée aux développements en cours. Cette ligne permet d'accompagner les clients dans leurs transitions vers les matériaux d'emballage plus vertueux et centrés sur le papier. Elle permet de modéliser différents procédés industriels (contrecollage, enduction) et de proposer rapidement des prototypes à nos clients. Cette ligne, installée en 2018, a bénéficié du soutien de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax au travers d'une contribution de financement.

Une transition à l'œuvre et des transformations à venir

Les profondes mutations en cours et à venir dans le secteur de l'emballage (circularité, chimies plus vertueuses, empreinte carbone) sont au cœur de la stratégie R&D du Groupe. C'est dans cette optique que les premiers déploiements de produits et solutions éco-conçus (Gascoseal®, Gascogreen®, Gascogreen Protect®) permettent de répondre à ce nouveau paradigme.

Dans le prolongement des travaux initiés fin 2023 pour établir le Bilan OEF* de Gascogne (cf. p128), un travail pilote d'Analyse de Cycle de Vie, selon la méthode PEF*, de quelques uns de nos produits a été entrepris afin d'apporter de nouveaux éléments dans nos démarches d'éco-conception.

Papier



Le papier kraft est un biomatériau naturel, et l'ensemble de la gamme de Gascogne Papier est composée d'éco-produits biosourcés.

Dès 2015, Gascogne Papier a mené plusieurs actions avec ses clients pour mettre en avant les qualités environnementales du papier Kraft. C'est une démarche qu'il semble nécessaire de poursuivre du fait d'une méconnaissance par les utilisateurs et consommateurs finaux des vertus de nos modes de production et de nos liens avec la forêt.

Une série de fiches établies pour les visites de nos sites par des non-professionnels a été initiée fin 2022. Elles ont pour objectif de rendre accessibles et simples, les informations relatives à nos procédés, contraintes et modes de fonctionnement. Les sacs (en papier kraft) remis à cette occasion et fabriqués en partenariat avec Gascogne Sacs comportent un certain nombre d'informations sur le process, la recyclabilité des matériaux...

Le papier Kraft confirme sa position d'alternative naturelle à certains usages du plastique, notamment dans les sachets « fruits et légumes », et les nouvelles lois sont l'occasion pour Gascogne Papier de rappeler les qualités naturelles de son biomatériau :

Matière première locale et durable, issue du Massif forestier des Landes

- de Gascogne. Fabrication française depuis 1925, intégrée depuis la forêt jusqu'au papier.
- Origine bio-sourcée : ressource naturelle, renouvelable et effectivement renouvelée. Monomatériau parfaitement biodégradable et compostable ; recyclable et effectivement très largement recyclé. Durant tout leur cycle de vie et leurs multiples recyclages, les fibres de cellulose stockent du CO₂, qui reste emprisonné depuis la forêt jusqu'à son utilisation et même son recyclage en passant par la fabrication de la pâte et du papier.
- Papier non-blanchi, pour conserver la teinte naturelle du bois et limiter les traitements chimiques (traitement doux de la fibre) et par conséquent les rejets dans l'eau et dans l'air.
- Résistance élevée de la fibre longue et vierge pour développer des emballages réutilisables et/ou plus légers (éco-conception).
- Sécurité et garantie de la fibre vierge pour le contact direct avec les aliments.

Papiers spéciaux

Alternatives éco-responsables aux matériaux plastique, nos papiers spéciaux sont des monomatériaux bio-sourcés et recyclables, avec des caractéristiques de barrière et de résistance équivalentes.

La cellule R&D travaille au développement de solutions toujours plus naturelles pour les traitements et additifs de ces papiers Kraft, notamment pour des applications en emballage alimentaire, cœur de métier historique de Gascogne Papier.

- **Papiers Oléane Fluor-Free :** Plus connues sous le nom de PFAS, les per- et polyfluoroalkylées sont des substances aux propriétés chimiques spécifiques, utilisées dans de nombreux domaines industriels et produits de la vie courante. Extrêmement persistantes dans l'environnement, elles sont désormais connues sous le nom de "polluants éternels". Face à un sujet de santé publique et aux récents débats à l'Assemblée Nationale, le Gouvernement a publié son plan d'actions interministériel sur les PFAS. C'est dans ce cadre qu'une nouvelle alternative *Oléane fluor free* a été développée sur plusieurs grammages à destination de l'emballage alimentaire et fast-food. Cette solution 100% biosourcée, fait l'objet de nouveaux développements pour garantir un niveau de performance encore plus élevé et viser des marchés exigeants.

- **Emballages barrière aux huiles minérales** (enjeu sanitaire et environnemental). Gascogne Papier développe un emballage barrière aux huiles minérales (MOSH/MOAH) afin de limiter leurs migrations. En effet, lorsqu'un emballage papier/carton est en contact direct avec l'aliment qu'il contient (riz, pâtes, céréales...) les huiles minérales contenues dans les encres, colles ou additifs de process, peuvent migrer dans les aliments et être à risque pour le consommateur.

- **GascoSeal® :** destiné à remplacer les films plastiques utilisés en emballage primaire ou secondaire, le GascoSeal® a été pensé dans une démarche respectueuse de l'environnement en réponse aux évolutions réglementaires à venir (loi AGEC[1]). Le traitement de surface appliqué est à base d'eau et ne contient pas d'éléments susceptibles d'être néfastes pour la santé ou l'environnement. Les très bonnes performances de recyclabilité de ce Gascoseal® matérialisées par la certification EN13430 (exigences relatives aux emballages valorisables par recyclage matière) prouvent que cette innovation est une alternative éco-responsable aux matériaux plastiques.

[1] AGEC : Anti Gaspillage pour l'Economie Circulaire - Loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire



Sacs

Penser l'emballage de demain, c'est le challenge permanent de Gascogne Sacs. Le monde de l'emballage, et plus particulièrement de l'emballage plastique, évolue très rapidement face à une large prise de conscience quant à l'urgence environnementale. Cela se traduit notamment par des objectifs de recyclabilité, à très court terme, fixés au plan européen, comme au sein de nos équipes R&D.

Gascogne Sacs, en tant que fabricant d'emballages, est naturellement partie prenante dans cette démarche.

- **Sacs Monomatériaux :** la nouvelle gamme de sacs plastique monomatériaux recyclables (selon les filières en place dans les pays) est développée depuis 2019. Les propriétés de cette nouvelle gamme se devaient d'être équivalentes aux sacs multi-couches et multi-matériaux. Reconnue et oscarisée sur les précédentes années, notre gamme de Sacs (Single lip/ Square) monomatériaux- polyéthylène continue de se déployer et d'évoluer avec des performances toujours plus élevées.



Deux Oscars de l'Emballage, obtenus le 25 Novembre 2019, dans les catégories «Transformation Emballage souple» et «Environnementale» sont venu récompenser la qualité technique et la force d'innovation de Gascogne Sacs. Une vraie reconnaissance au sein de la Profession.

- **GascoGreen Protect® :** sacs papier sans fluor pour le marché de l'alimentation pour animaux de compagnie (Pet food), il fait partie des solutions papier de nouvelle génération destinées au marché du Pet food en alternative aux sacs standards du secteur composé de papier et plastique dont le taux de fibres est porté à 80%.

Ses caractéristiques sont :

- recyclabilité, avec un taux de fibres en adéquation avec les plus hautes exigences des recycleurs européens dans la filière papier/carton,
- amélioration de la durée de conservation des produits ensachés,
- utilisation de nouveaux supports papiers avec des teneurs très faibles en résines fluorées tout en maintenant un niveau de performance barrière important au gras.

Flexible

Gascogne Flexible continue de développer sa gamme de solutions dédiée au marché de l'emballage souple. Ces solutions permettent de diminuer les épaisseurs des emballages ou d'améliorer la performance environnementale de ses produits, en particulier sous la marque GascoGreen® et d'autres produits destinés à l'emballage non-alimentaire comme le e-commerce.

• **GascoGreen®** : emballage alimentaire en permanente évolution

- 80-85% : la part de cellulose dans le poids de nos nouveaux papiers barrières
- Exclusion de polymères halogénés
- Absence de film plastique et aluminium
- Enduction base aqueuse
- Niveaux de barrières à l'oxygène et à la vapeur d'eau ajustable
- Barrière aux huiles minérales (MOSH/MOAH)
- Thermoscellable

• **Enveloppes et emballage pour fermeture carton**

Le marché de la fermeture des caisses en carton, en plein essor depuis quelques années, est directement impacté par la demande croissante de matériaux d'emballage légers, d'une part et d'autre part, les normes gouvernementales impliquant l'utilisation de solutions papiers recyclables.

Dans ce cadre et en partenariat avec certains de nos clients plusieurs solutions sont à l'étude pour proposer des rubans adhésifs bases papiers recyclables et respectueux de l'environnement.

(RE)SET

R3PACK

En partenariat avec (RE)SET cabinet de conseil intégré dédié à la transition environnementale et économique, Gascogne Flexible est partie prenante du projet européen R3PACK (<https://www.r3pack.eu>). Ce projet regroupe une vingtaine de partenaires industriels et académiques tout au long de la chaîne de la valeur (producteur matériaux emballages, transformateurs, end users, GMS)

Le projet de recherche R3PACK financé par le programme d'aide à l'innovation Horizon Europe ambitionne d'apporter aux industriels, distributeurs et utilisateurs d'emballages des solutions innovantes et économiques, avec les deux macro-objectifs suivants :

- Remplacer immédiatement les emballages plastiques multicouches par des emballages en fibre haute performance. Dans une logique de réduction à la fois des matériaux d'emballage et du plastique
- Supprimer certains obstacles actuels à la réutilisation industrielle, en introduisant des propositions de nouvelles normes de ses phases clés (par exemple, les protocoles de sécurité alimentaire, les processus de lavage

Figurant au premier plan des valeurs de Gascogne, le respect et l'écoute des Parties Prenantes font partie des fondamentaux du Groupe.

Qu'elles soient internes (les employés, les actionnaires du Groupe) ou externes (les partenaires économiques, les institutions territoriales, professionnelles et associatives, les riverains de nos structures...) les Parties Prenantes font partie intégrante de l'objet de nos attentions.

Telles que le Groupe les entend, elles constituent le lien et les interconnexions qui maintiennent l'équilibre de l'écosystème Gascogne. Elles rappellent à chacun les interactions entre chaque acteur du groupe Gascogne et l'ensemble de la Société de notre Environnement.

**L'aventure industrielle née de la forêt landaise :**

Au début des années 1920, quelques grands investisseurs et propriétaires forestiers envisagent de pérenniser et transformer l'économie forestière grâce à l'implantation de papeteries. A cette époque, le massif forestier landais a atteint sa maturité et les ressources en bois sont immenses. La disparition des anciens débouchés tels que les produits résineux, les poteaux de mines, les traverses de chemin de fer... entraîne la nécessité d'en trouver des nouveaux. Des sylviculteurs s'associent alors et créent en 1925 au cœur du massif landais les « Papeteries de Gascogne » (Mimizan - 40). Ses marchés n'ont cessé de se diversifier au fil du temps dans la filière Bois-Papier-Emballage, pour aboutir à la création en 1986 du Groupe Gascogne.

C'est ainsi que se sont créés de manière très forte, avec la solidité de ce qui se construit dans la durée, des liens avec de nombreux acteurs de la vie économique du territoire aquitain. Un véritable réseau d'interactions où tous, de près ou de loin, ont un lien avec le massif forestier. Pour n'en citer que deux exemples :

- Gascogne Forêt Services travaille avec les sylviculteurs et propriétaires forestiers depuis plus de 75 ans. A ce titre, elle accompagne déjà la 3ème génération dans certaines familles.
- Les Entreprises de Travaux Forestiers qui réalisent les travaux pour Gascogne sont, elles aussi souvent des entreprises familiales, et là encore nous travaillons avec les enfants et petits enfants de certains des premiers bûcherons intervenus pour le Groupe.

Notre engagement Sociétal va de pair avec une Charte éthique exigeante pour laquelle une refonte complète a été initiée fin 2023. Il nous amène à réfléchir et améliorer nos modes de relations avec les différentes catégories d'interlocuteurs que nous côtoyons chaque jour dans le cadre des activités et responsabilités du Groupe.

Répondant à ces ambitions et aux nouvelles attentes de la Société, exprimées autant par les consommateurs finaux que par nos clients (B to B) une nouvelle Charte des Achats Responsables* doit voir le jour courant 2024.

L'ensemble des dispositifs et systèmes de suivis en place nous permettent non seulement de veiller au respect des lois en matière de Ressources Humaines, mais aussi de nous améliorer dans nos pratiques en tant qu'employeur. Au 31 décembre 2023, Gascogne et ses filiales sont présents dans six pays. 80,7% des effectifs du Groupe sont en France dont 91% en région Nouvelle Aquitaine.

De plus, tout un ensemble d'actions sont déployées en direction des Parties Prenantes externes avec lesquelles le Groupe instaure de plus en plus d'échanges et d'occasion de partages.

A- Loyauté des pratiques

Charte éthique

Achats responsables

B- Parties Prenantes Internes

Indicateurs sociaux (employés)

Santé sécurité prévoyance

Gestion des compétences

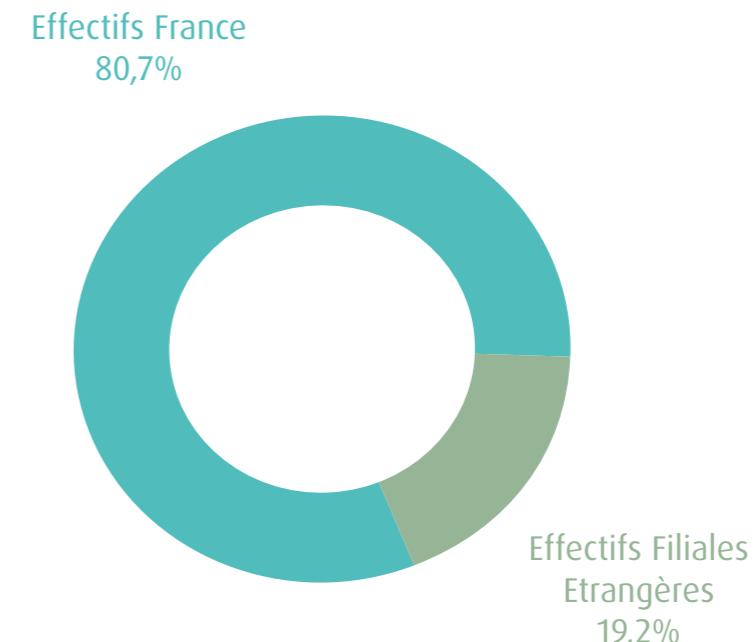
Accords sociaux

Bien-être et convivialité

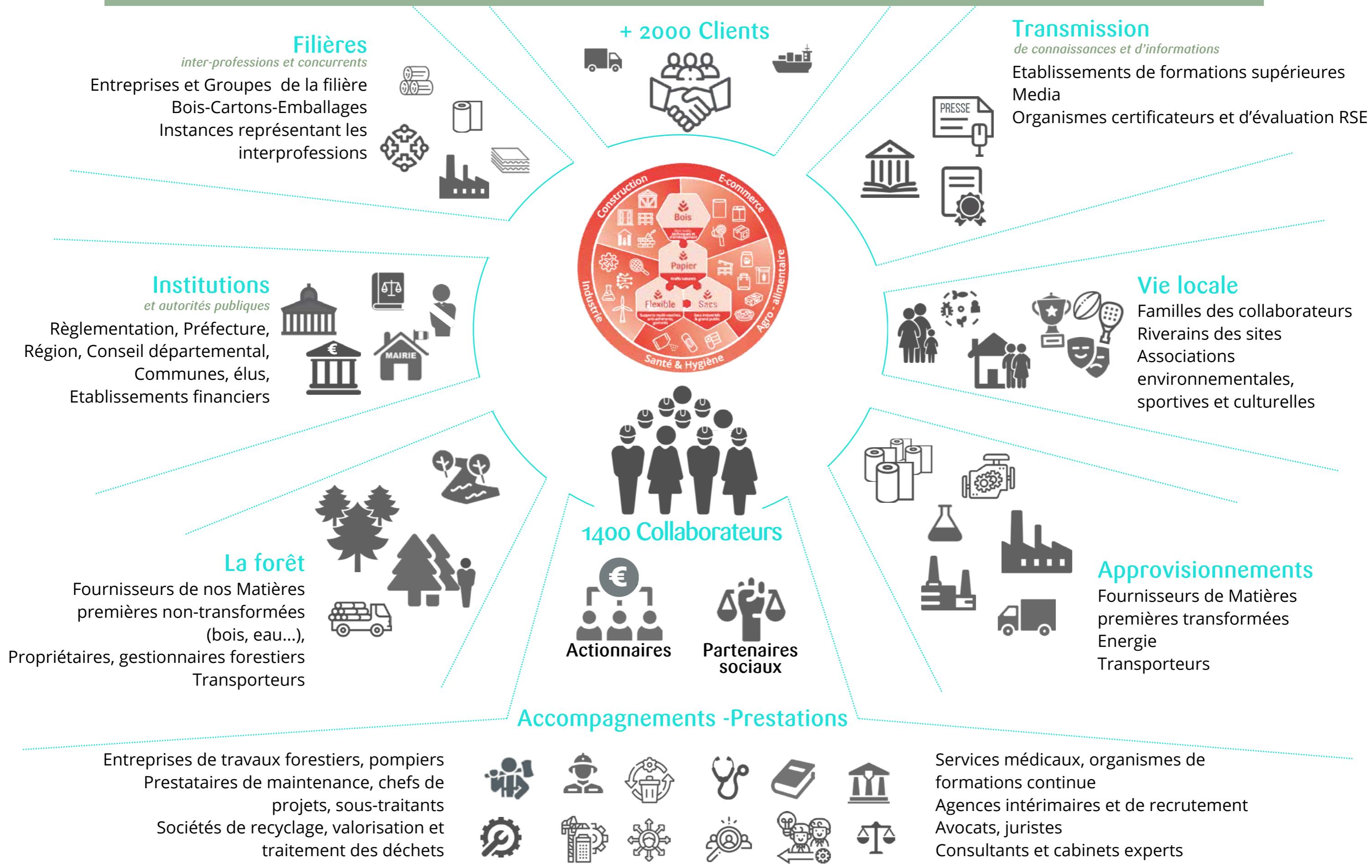
C- Parties Prenantes Externes

Engagements sociétaux

Acteur majeur de la filière bois en France, le groupe Gascogne est aujourd'hui présent à tous les stades de la valorisation de la ressource forestière. Ancré au cœur de la forêt des Landes de Gascogne, il est l'un des principaux spécialistes de la transformation du Pin Maritime avec la particularité d'une intégration complète sur l'ensemble de la chaîne bois-papier- transformation. Ainsi, Gascogne s'appuie sur 4 activités complémentaires (Bois, Papier, Sacs et Flexible) pour se développer sur des marchés où ses savoir-faire le positionnent parmi les plus reconnus dans ses spécialités, comme le papier Kraft Naturel Frictionné, les sacs pour l'alimentation humaine et animale, les complexes d'isolation bâtiment, les carrelets de menuiserie... pour ne citer qu'eux. C'est grâce au travail et à l'investissement de chacun, tous Partie Prenante, que cette aventure se poursuit et permet d'envisager la célébration des 100 ans de Gascogne en 2025.



PARTIES PRENANTES



A - Loyauté des pratiques

Charte éthique

Refonte de la Charte éthique de Gascogne : un engagement en accord avec les valeurs du Groupe.

La réalisation en 2023 d'un état des lieux RSE couvrant chacune de nos quatre Activités nous a amenés, entre autres chantiers, au lancement d'une refonte complète de notre Charte éthique qui datait de 2005. Ainsi, après consultation, en dernière étape, de nos Parties-Prenantes, la nouvelle Charte éthique devrait être finalisée dès fin du premier semestre 2024.

Respectant la vision du Groupe à savoir :

« *En tant que partenaire reconnu de nos clients industriels offrant une alternative crédible aux grands groupes spécialisés, nous souhaitons figurer parmi les principales références européennes en matière de modèle d'intégration économique et industrielle, autour de la valorisation globale du Pin Maritime dans un double objectif de pérennisation du massif forestier aquitain et d'épanouissement des femmes et de hommes qui en vivent.* »

... notre Charte Ethique (cf. p. 104) s'appuiera non seulement sur la Raison d'être (cf. p. 41) et les Valeurs du Groupe, mais aussi sur les grands principes établis par le Global Compact, aujourd'hui exprimés au travers des 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Ainsi, le groupe Gascogne s'engage de manière déterminée dans une voie où son comportement éthique se doit de contribuer activement au Développement Durable (tel que défini par les Nations Unies) y compris dans les domaines de la Santé et du Bien-être de la Société en concertation avec ses Parties Prenantes.



Notre Charte éthique doit reposer sur :

Le développement durable selon les Nations Unies

« *Le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures* » (Brundtland, 1987)

Pour y parvenir, les Nations Unies ont établi une liste de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) visant à « *éliminer la pauvreté, réduire les inégalités et sauvegarder la planète des conséquences du changement climatique d'ici 2030. Il est du devoir des gouvernements, des entreprises et du grand public de faire emprunter à la planète un chemin durable.* »

Les valeurs du groupe Gascogne

Responsabilité & exemplarité

Loyauté & honnêteté

Créativité & esprit d'innovation



La Politique globale RSE Gascogne fondee sur quatre piliers :

- Une gouvernance qui favorise la pérennisation des activités du Groupe au travers d'investissements dans les personnes (compétences et formations), l'innovation et les outils de production au service d'une réponse adaptée aux besoins de nos clients et aux attentes de la Société.
- La santé et la sécurité des collaborateurs, au cœur des dispositifs, dans l'objectif de leur épanouissement au travail et dans le cadre de vie qu'ils ont choisi.
- La préservation de notre environnement d'une manière générale avec une attention particulière relative aux dispositifs de lutte contre le changement climatique. Ainsi que, plus précisément, celui qui procure à Gascogne sa principale matière première avec tout son écosystème (eau, sols, air, forêts). Et ce autant pour assurer la pérennité et la préservation de nos approvisionnements que celle du cadre de vie dans lequel vivent nos employés.
- Le renforcement de nos interactions avec nos Parties Prenantes dans une démarche d'écoute et de soutien réciproques qui nous permettent de préparer, ensemble, un futur respectueux des femmes et des hommes qui nous rassemblent et du patrimoine culturel, sportif et naturel dans lequel ils pourront s'épanouir.

Régulièrement, et selon une périodicité de 2 à 3 ans, cette politique fait l'objet d'un Plan d'Action adapté aux trajectoires envisagées et révisées dans une démarche d'amélioration continue. 2024 constituera l'année de rédaction du premier Plan d'Action issu des travaux d'auto-diagnostic effectués en 2023 selon la méthodologie ISO 26000.



Auto-Diagnostic RSE - Gascogne Sacs - Juillet 2023



Les grands domaines et principes suivants :

Droit de l'Homme et des Enfants – Droit International du Travail

Respect des Droits de l'Homme et des Enfants : (cf. pages xxx)

- Egalité H/F
- Non travail des mineurs

Respect du Droit International du Travail : (cf. pages xxx)

- Egalité H/F
- Travail forcé, dissimulé, enfants
- Hygiène, sécurité pour les collaborateurs
- Conflits d'intérêts

Lutte contre les discriminations et le harcèlement (cf. pages xxx)



Ethique des Affaires

- Respects des règles des Affaires (concurrence, transparence, blanchiment, délit d'initié...)
- Respect des biens et des données (RGPD, SI...)
- Respect des Partenaires (et Parties Prenantes)



Respect de l'Environnement (cf. pages xx - xx)

- Bilan des Gaz à Effet de Serre
- Protection et entretien des Espaces végétaux - puits de carbone
- Amélioration de la Qualité de l'air et de l'eau (marine et terrestre)
- Gestion des déchets et politique de recyclage



Respect des territoires et des Parties-prenantes (cf. p. XX)

- Politique de partenariats
- Relations avec les Parties Prenantes

Le groupe Gascogne s'engage dans tous les pays où il exerce ses activités, à respecter les lois en vigueur et leur esprit. Ceci s'applique en particulier aux lois régissant la concurrence, la corruption, le travail et l'emploi.

Des compléments d'engagement sont déclinés au sein des Activités. Comme par exemple, pour Gascogne Flexible au travers de ses feuilles de route annuelles, ou encore sa Politique reprenant des engagements sur trois piliers : économique sociétal et environnemental.

Ces thématiques se retrouvent au coeur même de la politique du management de la qualité.

Extrait de la Politique Groupe du Management de la Qualité



- Accentuer la culture Sécurité dans toutes ses dimensions (Personnes, Biens, Système d'information, Environnement)
- Renforcer la culture Qualité pour garantir la sécurité d'approvisionnement de nos clients et développer leur confiance dans le Groupe (0 défaut critique chez les clients)
- Poursuivre un programme ambitieux d'investissements (R&D, Innovation, Automatisation des procédés de production) pour pérenniser notre compétitivité économique
- Former, Faire évoluer, Transmettre les savoirs, Recruter et Développer les compétences du capital Humain
- Construire un collectif de travail apaisé, responsable, qualifié, attaché au Groupe et à ses valeurs
- Poursuivre les efforts de frugalité pour réconcilier l'écologie et l'économie : prendre soin de notre environnement et des ressources naturelles (la forêt, l'eau potable) pour préserver la cohabitation de nos activités avec leur entourage immédiat.

Achats Responsables

Au delà d'une approche responsable en matière d'approvisionnement et de biosourcing, indissociable des origines du Groupe, Gascogne a initié depuis de longues années une démarche d'Achats Responsables qui s'enrichit chaque année de nouvelles mesures et approches toujours plus vertueuses, tant pour l'environnement, qu'au niveau de la pratique des échanges commerciaux.

Par «sourcing responsable», Gascogne entend aussi, grâce à son modèle d'intégration et d'inter-dépendance des quatre Activités, la sécurisation d'une grande partie des approvisionnements du Groupe (bois puis papier) et l'assurance d'une traçabilité à travers toutes les étapes de la transformation.

Pour les autres approvisionnements, le service Achats de Gascogne s'assure de la mise à disposition de l'entreprise des matières et services nécessaires à la fabrication de ses produits et à son fonctionnement selon un optimum qualité, service, coût, sécurité alimentaire, humain et environnement.

L'équipe Achats Groupe a entrepris courant 2023 un travail de fond visant à atteindre d'ici 2025, les 100% de certifications forestières en matière de sourcing "fibres" (papier, vieux papiers, cartons et pâte à papier) pour les usines françaises. Ainsi, sur ces approvisionnements, les sociétés françaises du Groupe sont passées de 58% certifiés PEFC et FSC au 31 décembre 2022 à 99% sur le 4^{ème} trimestre 2023.

La politique Achats du Groupe repose sur un principe d'évaluation des fournisseurs pour chaque famille d'achat (analyse SWOT & 4 boîtes). Les fournisseurs sont sélectionnés selon un optimum qualité, service, coût, sécurité alimentaire et environnement. Ils sont ensuite évalués et classés selon différents critères et risques : financier, produit, consommateur, environnement et énergie, développement durable.

Ces mesures et notations, reconduites chaque année, permettent une classification des fournisseurs allant du niveau acceptable-performant à non-homologable-inacceptable. Dans tous les cas, les fournisseurs sont informés par écrit du résultat de leur évaluation, avec, si besoin, une liste d'actions correctives incluant un délai de mise en place. Selon leur résultat, les notations peuvent effectivement donner lieu à une demande d'amélioration, une demande de plans d'actions avec suivi, un audit, voire même une non-homologation du fournisseur ou son déréférencement.

Mémo :

Un achat responsable se dit d'un achat de biens ou de services auprès d'un fournisseur ou d'un prestataire sélectionné pour minimiser les impacts environnementaux et sociétaux, et favoriser les bonnes pratiques en termes d'éthique et de droits humains.

B- Parties Prenantes Internes

Indicateurs Sociaux & Sociétaux

En matière sociale comme sociétale, les indicateurs sont rapidement nombreux, surtout lorsque les valeurs du Groupe sont ancrées dans une approche humaine et territoriale. Leur suivi est essentiel pour permettre à Gascogne de mesurer l'avancement de ses engagements pris auprès des femmes et hommes qui, peu ou prou, sont proches du Groupe Gascogne.

Enjeux	Indicateurs	Politiques
Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Effectifs par Activité (CDD, CDI) • Répartition - Femmes/Hommes • Cadres - Femmes/Hommes • Effectifs par ancienneté • Effectifs par Âge et Sexe • Taux d'emploi travailleurs handicapés • Turn Over 	<p>Recrutement : travailler la visibilité et la marque employeur</p> <p>Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels</p> <p>Assurer pour chacun de nos salariés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'égalité des chances, • le développement et la reconnaissance des compétences
Santé et Sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de salariés en cycle Accidents du travail • Taux de fréquence • Taux de gravité • Nombre de journées perdues • Taux d'absentéisme 	<p>Protéger et assurer la santé et la sécurité des collaborateurs grâce :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au respect de la réglementation • à une logique de prévention alimentée par l'évaluation des risques et par les observations du terrain • au strict respect des consignes • au développement d'une véritable culture sécurité afin que chacun devienne maître et pleinement conscient de ses actes et émette des recommandations • à la sensibilisation ou la formation du personnel
Société	<ul style="list-style-type: none"> • Actions réalisées en partenariat • Projets accompagnés • Relation avec les Interprofessions 	<p>Entretenir des liens pérennes avec l'ensemble des acteurs des territoires sur lesquels le Groupe est présent</p>

PARTIES PRENANTES & Société

- Indicateurs ressources Humaines

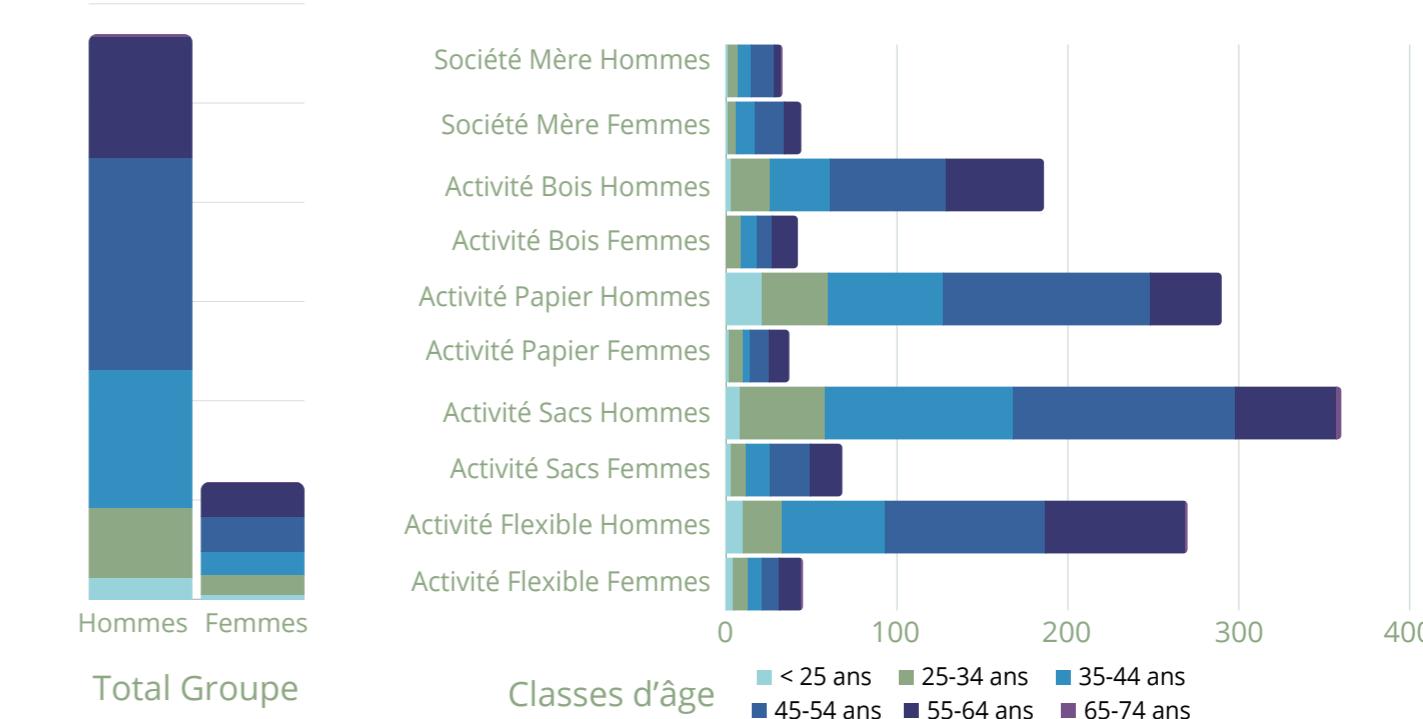
hors interim, stagiaires et absences de longue durée - contrats suspendus.

» Total des effectifs par Activité

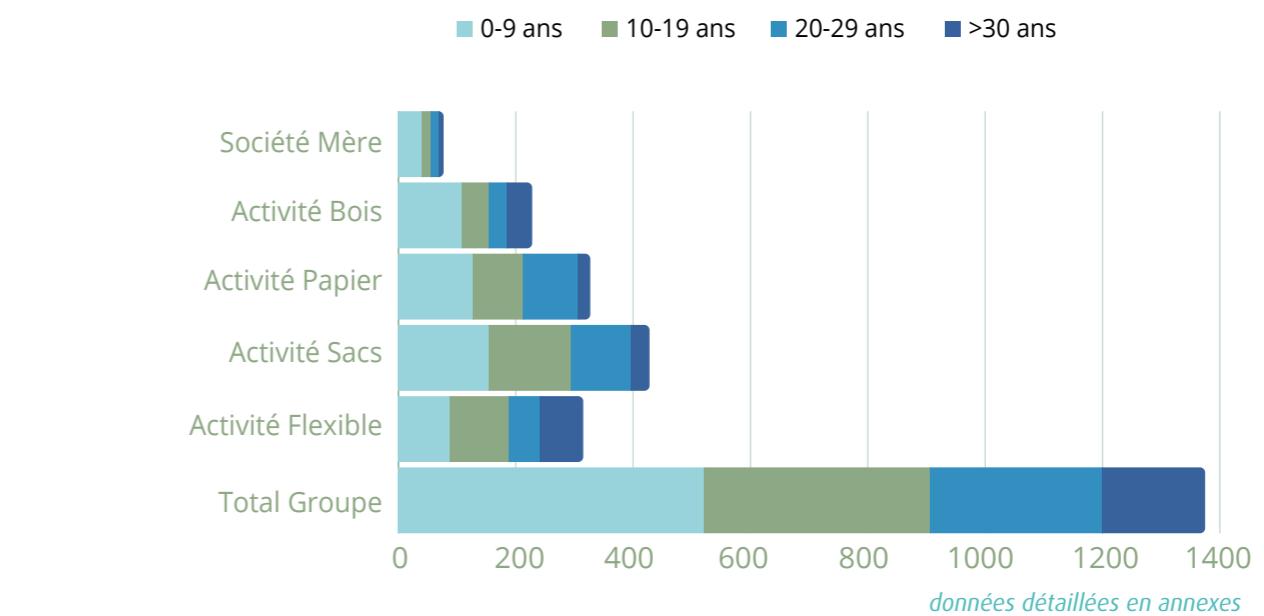
	CDD		CDI		TOTAL	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Société mère - France	1	0	75	77	76	77
Total Société mère	1	0	75	77	76	77
Activité Bois - France	10	3	245	225	255	228
Activité Bois - Etranger	-	-	-	-	-	-
Total Activité Bois	10	3	245	225	255	228
Activité Papier - France	19	16	308	306	327	322
Activité Papier - Etranger		0	5	5	5	5
Total Activité Papier	19	16	313	311	332	327
Activité Sacs - France	7	5	262	261	269	266
Activité Sacs - Etranger	12	17	151	145	163	162
Total Activité Sacs	19	22	413	406	432	428
Activité Flexible - France	7	9	212	208	219	217
Activité Flexible - Etranger	2	3	91	95	93	98
Total Activité Flexible	9	12	303	303	312	315
Total Groupe - France	44	33	1 102	1 077	1 146	1 110
Total Groupe Etranger	14	20	247	245	261	265
Total Groupe Gascogne	58	53	1 349	1 322	1 407	1 375

PARTIES PRENANTES & Société

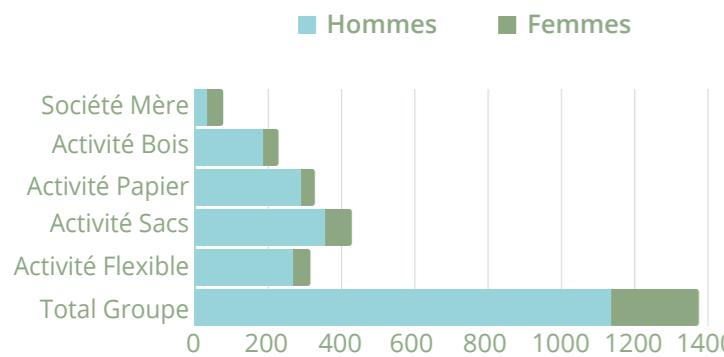
» Total des effectifs par Âge et Sexe



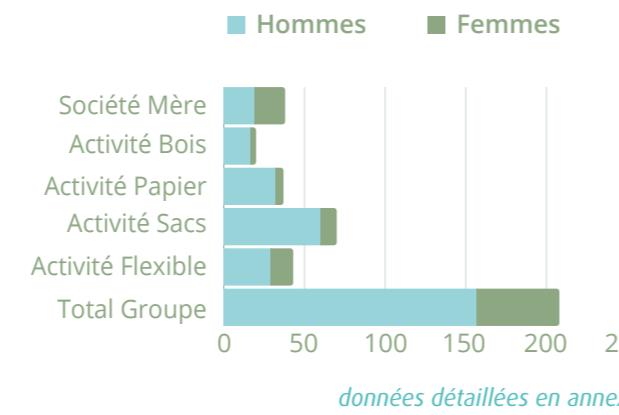
» Total des effectifs par Ancienneté



Répartition des effectifs hommes/femmes



Cadres hommes/femmes - France



➤ Emploi des travailleurs Handicapés

hors interim, stagiaires et absences de longue durée - contrats suspendus.

	2022	2023
Société mère	3,34%	5,17%
Activité Bois	5,70%	6,26%
Activité Papier	10,35%	8,79%
Activité Sacs	4,78%	5,03%
Activité Flexible	7,73%	8,56%
Total Gascogne France	7,01%	7,07%

Des actions sont menées en interne pour permettre le maintien dans l'emploi des personnes en situation de maladie ou de handicap :

- Suivi des personnes en arrêt de travail par le service médico-social de l'entreprise (maintien du lien social entre le salarié et l'entreprise)
- Proposition de visites de pré-reprise avec le médecin du travail
- Proposition de reconnaissance du statut de Travailleur Handicapé et accompagnement dans les démarches
- Proposition d'essais encadrés : la personne, toujours en arrêt indemnisé par la CPAM se voit proposer, dans le cadre d'une convention employeur/ CPAM, un retour sur un poste adapté avec un accompagnement dédié pour vérifier sa capacité à reprendre le travail et les moyens à mettre en œuvre pour que cela se passe au mieux (Ces essais sont proposés quelles que soient les problématiques de santé, maladie ou AT).

- Indicateurs Santé et sécurité au travail

➤ Salariés en cycle

Les cycles de travail posté sont un système d'organisation d'horaires de travail qui consiste à faire tourner les équipes dans les usines sur un roulement de 8h, pour assurer un fonctionnement en adéquation avec les besoins de production : en continu 24h/24 h et 7j/7j (5x8), en discontinu en semaine (3x8, 2x8 ou 1x8), ou en discontinu le week-end (2x12).

Le caractère industriel des métiers de Gascogne se retrouve dans les indicateurs ci-dessous. Les employés de la Société mère sont tous à la journée.

	2022	2023
Activité Bois	48,24%	50,88%
Activité Papier	64,83%	63,98%
Activité Sacs	60,59%	60,90%
Activité Flexible	65,30%	62,67%
Total Groupe France	55,93%	55,86%

➤ Accidents avec arrêts

Sur l'ensemble de ses sites, le Groupe déploie des actions de prévention, axées sur trois piliers : le Technique, l'Humain et l'Organisationnel.

Technique :

Le plan de sécurité est piloté de façon hebdomadaire : par exemple, 266 actions ont été ouvertes sur le site de Gascogne Flexible à Dax en 2021 et 200 ont été soldées en 2021.

Le Document Unique est informatisé (logiciel PULSSE)

Humain :

Des formations « habilitations réglementaires » sont mises en place (caces, pont roulant, incendie, chaudière, électrique, etc.) ainsi que des actions de sensibilisation aux produits chimiques, risque ozone, et même relatives aux addictions (alcool et drogues).

Organisationnel :

L'outil VHS (Visite Hiérarchique de Sécurité) a été déployé et les services Sécurité ont été renforcés afin de formaliser les bonnes pratiques sur les manuels sécurité.

➤ Accidents avec arrêts

Accidents avec arrêts	2022	2023
Société mère	1	0
Activité Bois	22	19
Activité Papier	15	20
Activité Sacs	18	17
Activité Flexible	11	8
Total Groupe France	67	64

	Taux de gravité ⁽¹⁾		Taux de fréquence ⁽²⁾		Journées perdues (nbre)	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Société mère	0,40	0,00	8,28	0,00	48	0,00
Activité Bois	3,43	2,84	58,41	52,31	1 291	1 033
Activité Papier	0,61	1,33	30,75	40,10	299	662
Activité Sacs	0,64	1,82	24,88	23,80	465	1 301
Activité Flexible	1,04	1,16	24,73	18,45	463	503
Total Groupe France	1,19	1,64	31,12	30,02	2 566	3 499

hors filiales étrangères

(1) nombre de journées perdues pour 1000 h. de travail réalisées

(2) nombre d'accidents pour 1 000 000 h. de travail réalisées

De l'amiante ayant été utilisé dans certaines parties de la papeterie, le site de Mimizan a fait l'objet d'un classement « amiante » en 2015. Certains salariés et anciens salariés ont contracté des maladies dues à l'amiante dont le caractère professionnel a été reconnu par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Des procédures judiciaires ont été menées par ces salariés et anciens salariés, la faute inexcusable de l'employeur ayant été reconnue, et ont abouti à des indemnisations versées par Gascogne Papier.

Assumant sa responsabilité, Gascogne met en place et veille à l'application la plus rigoureuse possible de normes strictes garantissant la sécurité de ses employés. Ces normes sont mises en œuvre par le biais d'audits réguliers, d'une analyse de chaque incident ou accident et du respect de la réglementation.

Gascogne organise des formations systématiques lors de l'accueil de chaque salarié et entreprise extérieure avant leur entrée en poste ainsi que des campagnes de sensibilisation régulières.

➤ Absentéisme

Taux d'absentéisme en %	2022	2023
Société mère	2,31%	1,77%
Activité Bois	7,98%	8,27%
Activité Papier	9,42%	6,81%
Activité Sacs	7,07%	6,30%
Activité Flexible	8,75%	7,97%
Total Groupe	7,89%	6,87%

Santé - Sécurité - Prévoyance

Le caractère industriel des métiers du Groupe incite les équipes à améliorer de façon continue les démarches santé & sécurité. Ces domaines demeurent des axes de travail importants pour les équipes de Gascogne. La politique Santé-Sécurité du Groupe, définie dès 2007, repose sur l'implication de tous (encadrement, opérateurs, animateurs et responsables sécurité, représentants du personnel) et vise à « agir durablement pour prévenir les risques professionnels ».

Des Fiches Alertes pour anticiper les situations à risques peuvent être remplies par tous les salariés. Ces fiches sont transmises au contre-maître qui les transmet à son tour aux différents interlocuteurs concernés à savoir le manager, les RH et le responsable HSE.

Des Fiches Bonnes Postures font aussi partie des outils à disposition des équipes.



» Santé & prévoyance

Depuis 2019, l'ensemble des salariés français bénéficient des mêmes tarifs, des mêmes garanties et prestations et des mêmes participations employeur en matière de frais de santé et de prévoyance.

Ces contrats et les résultats annuels sont discutés avec les partenaires sociaux au sein de la Commission de Suivi de la Prévoyance Santé (CSPS).

Les contrats de santé sont à l'équilibre depuis plusieurs années.

Les contrats de prévoyance historiquement pas à l'équilibre se sont améliorés ces dernières années.

Le site industriel de Mimizan bénéficie d'un service de santé au travail permettant de mener toutes les démarches de prévention et d'être réactif en cas de problématique de santé de type pandémie.

Des outils de communication et d'information sur les mesures barrières (pictogramme, logigramme et consignes) ont été réalisés et maintenus en place dans les bâtiments.

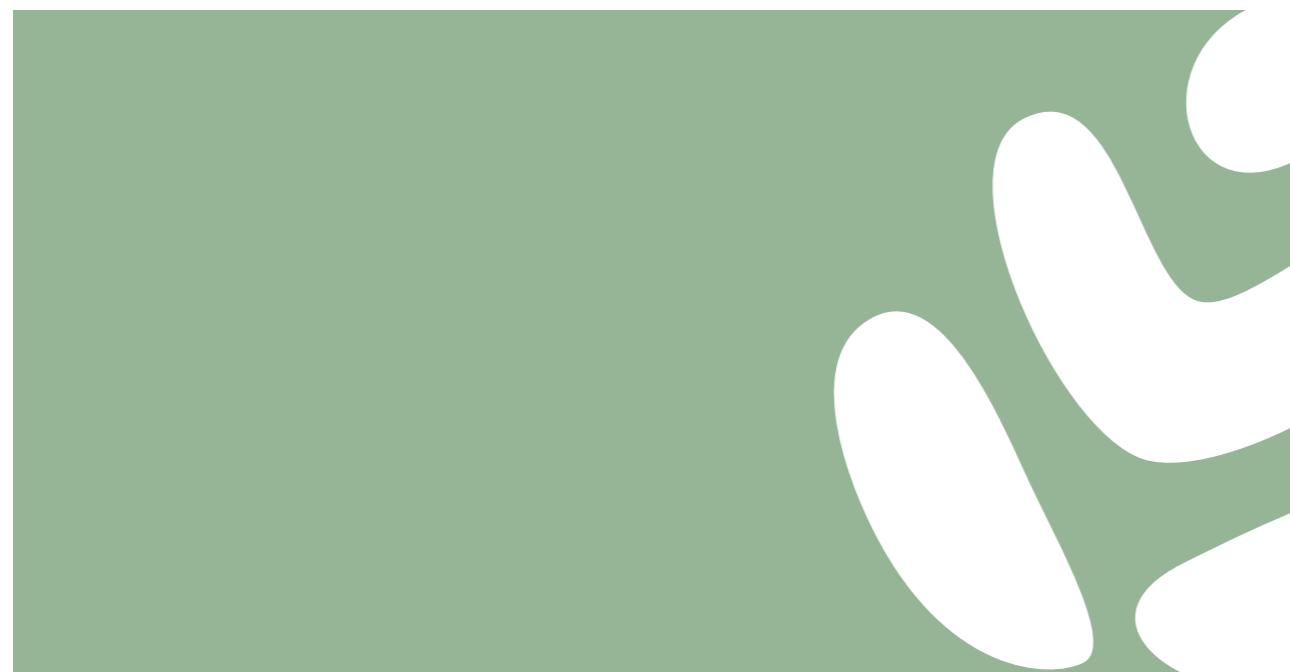
Gestion des Compétences

» Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

Le développement et la reconnaissance des compétences sont au cœur des préoccupations du Groupe. Ces dernières années, le Groupe s'est principalement attaché à développer les entretiens annuels et professionnels, permettant l'intégration dans le plan de formation des actions de développement des compétences préconisées.

Le Groupe a un projet en cours de remise à plat des grilles de classification et de sa GEPP avec les objectifs suivants :

- définir les compétences souhaitées, les besoins de l'entreprise et de se projeter par rapport à l'évolution technologique liée au plan industriel de modernisation,
- d'identifier le positionnement de chacun des salariés par rapport aux compétences qu'exigent leur emploi et leur coefficient,
- de fixer, chaque année, des objectifs concrets et réalisables dans le cadre des entretiens individuels,
- de mieux encadrer les augmentations individuelles et les promotions.



» Formation professionnelle - France

La formation se déploie dans les activités dans le cadre du plan de formation et comprend notamment des formations techniques métiers et le recours aux périodes de professionnalisation.

Les partenaires sociaux sont consultés lors de l'établissement des orientations formation. L'élaboration du plan de formation donne lieu à des discussions lors des commissions Emploi Formation et lors de réunions des CSE.

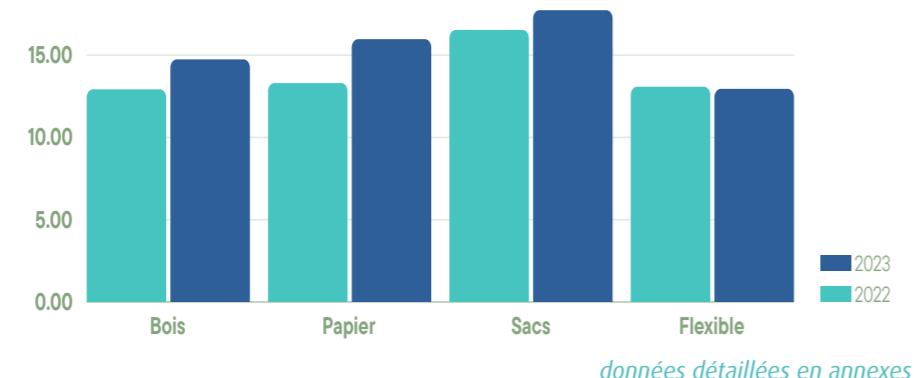
Nombre d'heures de formations par salariés

	2022	2023
Société mère	12,23	16,06
Activité Bois	8,60	15,35
Activité Papier	33,51	33,82
Activité Sacs	21,71	14,53
Activité Flexible	20,80	37,72
Total Groupe	21,34	24,75

» Evolution des rémunérations

Le retour du Groupe initié en 2015 s'est également traduit par la nécessité de maîtriser les frais salariaux pour les rendre soutenables au regard de la valeur créée. En 2022 le ratio Salaires / Chiffre d'Affaires était plus bas, du fait de la forte hausse des prix de vente de nos produits pour couvrir la hausse des matières premières, de l'énergie et des transports.

% des Salaires / Chiffre d'Affaires



A noter : la rémunération du Président Directeur Général n'a pas évolué depuis son arrivée à la tête du Groupe et demeure à 180 000 €/an 9 ans plus tard.

» Emploi des jeunes - France

La politique de recrutement des stagiaires menée par le groupe Gascogne vise à permettre à des jeunes de découvrir les emplois au sein de son environnement industriel afin d'orienter leurs carrières futures et de promouvoir ses métiers.

Intégrer des jeunes en stage ou en alternance lui permet d'identifier des talents et de faciliter l'insertion de ces futures ressources humaines au sein de ses équipes.



Ecole PAGORA - Visite 2023

Nous accompagnons nos jeunes apprentis et alternants dans leur recherche d'hébergements, selon les disponibilités et possibilités de nos sites. Ainsi, à Mimizan, quelques unes des anciennes maisons d'ouvriers attenantes à la papeterie sont mises à la disposition des jeunes travaillant sur le site.

Afin d'aller au-devant des questions de futurs employés, nous recevons régulièrement des groupes d'étudiants et participons aux rencontres Entreprises-Etudiants proposées localement. Ainsi, en 2023 le Groupe était à nouveau présent au Forum Pagora INP-Grenoble tout comme aux événements dédiés comme les nuits de l'Emploi organisées par la CCI des Landes. La participation au premier Festival des Métiers du Bois (Morcenx-40) en 2022 va donner suite à une nouvelle présence du Groupe à l'automne 2024.

Nous affirmons ainsi notre responsabilité sociale vis-à-vis des établissements de l'enseignement (du CAP au Master) et tenons un engagement citoyen par notre investissement dans leur formation et transmission de nos savoirs faire.

Accords sociaux

Afin d'accompagner le retour du Groupe, l'ensemble des accords collectifs a fait l'objet d'une dénonciation en 2015. Dans un objectif de mise en cohérence de la masse salariale avec le modèle économique des sociétés du Groupe, de nouveaux accords sociaux de substitution ont été négociés en 2016 et mis en œuvre à compter de 2017.

Depuis 2015, avec le redressement progressif du Groupe, Gascogne s'est attaché à associer ses salariés au partage de la valeur créée. Cela s'est traduit par la généralisation d'accords d'intéressement dans toutes les sociétés françaises du Groupe et par la mise en place d'un accord de participation dérogatoire Groupe. Par ailleurs, d'autres accords ont été signés, dont principalement :

- un accord sur la politique de rémunération en 2018
- un avenant sur les accords portant sur les frais de santé et la prévoyance en 2019
- un accord égalité femme-homme en 2021
- un accord sur le télétravail en 2022.

➤ Egalité Femmes - Hommes

En octobre 2021, un accord Groupe sur l'égalité professionnelle Femmes - Hommes a été signé par la Direction et l'ensemble des organisations syndicales.

L'objectif de cet accord est de renforcer les actions autour de 4 axes :

- Veiller au respect du principe de non-discrimination et d'égalité femmes-hommes en terme de recrutement
- Garantir des règles équitables dans les parcours professionnels
- Garantir l'égalité salariale
- Améliorer les conditions de travail et permettre un équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée

Cet accord couvre les sociétés françaises du Groupe.



➤ Télé-travail

En février 2022, un accord sur le télétravail a été signé entre la Direction et l'ensemble des organisations syndicales, couvrant l'ensemble des sociétés Françaises du Groupe.

Conséquence de la pandémie de COVID 19 il permet de généraliser cette forme d'organisation du travail, chaque fois que possible, afin d'assurer la continuité d'exploitation. Néanmoins, cet accord ne concerne qu'une minorité de salariés car le Groupe Gascogne est un groupe industriel, au sein duquel plus de 80% des emplois ne peuvent être exercés en télétravail.

Egalité de traitement - Conventions de l'OIT

Par sa déontologie, son ouverture sociale, son implication et son investissement au niveau local, Gascogne s'attache à être un acteur économique exemplaire dans ses pratiques.

Aussi, bien qu'implanté dans des zones non considérées comme à risque en matière de travail forcé ou travail des enfants, Gascogne tient à rappeler qu'il respecte scrupuleusement la réglementation de chacun des pays où il se situe. A ce titre il est particulièrement attaché aux termes des stipulations des conventions de l'Organisation Internationale du Travail. A savoir que, le Groupe Gascogne et chacune de ses Activités et filiales s'engagent à respecter les huit conventions cadres de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

A ce titre Gascogne est particulièrement attaché aux termes stipulés dans les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. A savoir que, le Groupe et chacune de ses Activités et filiales s'engagent à respecter les huit conventions cadres de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), qui sont :

- Convention 138 sur l'âge minimum ;
- Convention 182 sur les pires formes de travail des enfants ;
- Convention 029 sur le travail forcé ;
- Convention 105 sur l'abolition du travail forcé ;
- Convention 100 sur l'égalité de rémunération ;
- Convention 111 concernant la discrimination (emploi et profession) ;
- Convention 087 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical ;
- Convention 098 sur le droit d'organisation et de négociation collective.

Rencontres Gascogne

Pas moins de sept réunions appelées "Rencontres Gascogne" ont été organisées dans le courant du mois de décembre 2023. Elles ont permis à plus des deux-tiers de l'ensemble des collaborateurs des sites aquitains du Groupe de prendre connaissance d'un certain nombre d'informations concernant les quatre Activités : Bois, Papier, Sacs et Flexible.

A cette occasion, le Directeur Général a présenté la nouvelle rédaction de la "Raison d'être" de Gascogne. Les résultats du Groupe ont été commentés par un expert extérieur à l'entreprise. Et, enfin, le Président Directeur Général a fait un tour d'horizon complet de sa vision de Gascogne, depuis la reprise en 2015 jusqu'aux prochaines années. Occasion, pour lui, de rappeler les investissements engagés depuis dix ans dans les outils de production (l'équivalent d'une année de CA). De quoi pérenniser les emplois sur les territoires pour plusieurs générations.



Mimizan Décembre 2023 - Rencontres Gascogne

- Bien-être et convivialité



Tournoi de Padel 2022-23

Qu'ils soient stimulés par le défi des tournois internes (cf. Padel Gascogne) ou par le plaisir de partager une discipline sportive hors cadre de travail, les employés du Groupe se retrouvent très facilement en T-Shirt et short pour courir aux environs des usines, à la salle de fitness la plus proche ou encore en maillot de bain pour une petite heure de piscine entre midi et deux.

Les moments conviviaux à l'initiative des collaborateurs sont nombreux et jalonnent toute l'année. Bien entendu la journée des «pulls moches» à l'occasion de l'arrivée de Noël est devenue traditionnelle. Mais selon les sites et les affinités des décorations temporaires et surprises de bureaux ont lieu régulièrement, à l'occasion de départs à la retraite, de passages de caps tels que les 40, 50... ans. Des afterworks organisés à l'initiative d'une collaboratrice dans différents sites de Mimizan, rassemblent amateurs de discussions autour d'un verre, d'une partie de cartes ou de jeux de sociétés.

Lien fort dans l'Activité Bois, «Gascogne», le chat de Gascogne Bois reste l'objet de toutes les attentions et caresses dans les bureaux administratifs d'Escource. Adopté par tous, c'est lui qui «garde la maison» et dispose des soins bienveillants et affectueux de chacun, à tour de rôle (pour l'emmener chez de vétérinaire, pour les achats de nourriture...). Il est véritablement la mascotte de Gascogne Bois.



Gascogne - la mascotte d'Escource (Gascogne Bois)

C- Parties Prenantes Externes

Engagements Sociétaux

Depuis sa création en 1925 au cœur du massif forestier landais, le groupe Gascogne ne cesse de se développer. Avec près de 1 400 employés directs et 4 500 indirects, Gascogne est, aujourd'hui, un acteur et employeur local français de premier ordre. Avec un ancrage fort sur le territoire aquitain, le Groupe a instauré et continue de développer un dialogue régulier avec institutions, associations et autres structures de la vie locale. De plus, nous menons des actions de sensibilisation et de découverte à destination de tous les publics pour mieux partager notre passion du Pin Maritime et de ses transformations.

Parties Prenantes locales

Le site industriel de Mimizan, regroupant la papeterie et la principale sacherie du Groupe, a mis en place un partenariat historique et fort avec l'Office Intercommunal de Tourisme de Mimizan.

Tous les ans, à l'exception des dernières années de pandémie, Gascogne Papier ouvre ses portes à un large public pour du « tourisme industriel », en co-organisation avec l'Office Intercommunal du Tourisme de Mimizan.

Des visites de la papeterie sont organisées, permettant, chaque année, à près de 800 personnes de découvrir comment se fabrique le papier kraft naturel, à partir des co-produits de bois issus de la gestion durable de la forêt des Landes.

Parmi nos visiteurs on retrouve :

- des étudiants et enseignants du secteur forêt/bois/papier
désireux de découvrir un cadre professionnel concret en lien direct avec leur discipline
- des professionnels de la forêt
désireux de (re)découvrir nos process de transformation du bois
- des clients
désireux de mieux comprendre nos process industriels et notre chaîne de valeur du Groupe
- des partenaires d'affaires
invités à découvrir concrètement notre modèle économique
- des estivants
intéressés par la découverte d'une industrie (visites guidées hebdomadaires sur les mois de juillet et août).

Parties Prenantes Externes

» Partenaires & liens sociaux



Très attendues par les familles des collaborateurs de Gascogne Flexible du site de Dax, une Journée Portes Ouvertes a eu lieu en octobre 2023. Conjointes, conjointes mais aussi parents, oncles et tantes et surtout enfants des employés se sont succédés pour assister à une présentation complète des activités et des installations de Gascogne Flexible.

Chacun, à cette occasion a pu découvrir la diversité des univers de cette Activité, ainsi que le quotidien de son compagnon, sa compagne et, même, de ses collègues (ces journées étaient aussi accessibles aux collaborateurs des autres Activités et sites du Groupe).

Les yeux grands ouverts, l'attention portée et, surtout les sourires qui ont jalonné cette journée ont récompensé la trentaine de volontaires ayant contribué à la réussite de cette journée. La présence du Maire de la ville de Dax et de sa première adjointe a permis de consolider les liens déjà existants et d'envisager de prochains échanges sur des projets à venir dans le cadre de sujets d'étude R&D.

En partenariat avec l'Office Intercommunal du Tourisme de la Communauté de communes de Mimizan, Gascogne Papier a organisé une réunion d'information en direction des commerçants, restaurateurs et hébergeurs pour les informer des opportunités qu'allait offrir le chantier de la MAP7 en termes d'accueil de nouveaux publics, notamment en période de basse-saison.



De plus, des échanges de plus en plus réguliers avec les communes permettent d'envisager de nouveaux projets. Ainsi avec Dax dont le Maire et la Première Adjointe ont profité de la Journée Portes Ouvertes de Gascogne Flexible à Dax pour imaginer de nouvelles pistes d'intérêts réciproques (et notamment une en partenariat avec notre R&D). Ou encore avec la direction générale des Services de la ville et de la Communauté de communes de Mimizan où un certain nombre de projets ont pu être évoqués (comme un partenariat avec la papeterie dans le cadre des TZCLD*, la collecte des besoins des établissements scolaires, école de Musique, centre de Loisirs... pour l'attribution de culot de bobines de kraft...)

Fidèle aux liens tissés depuis toujours avec les chefs d'Entreprises de Travaux Forestiers, Gascogne a convié ces derniers dès le printemps 2023 pour une réunion d'échanges à propos de la baisse d'activité qui s'annonçait. Au-delà du partage des préoccupations, cette réunion a permis d'établir un plan d'action avec un agenda permettant aux ETF de s'organiser en conséquence. De même, lors de la flambée des prix du gazoil non routier, des dispositifs d'accompagnement ont été mis en place afin de les aider à passer le cap.



» Sports Culture & Loisirs

Souvent sollicité pour des manifestations et festivités locales, le Groupe a pris pour habitude d'accompagner ses partenariats d'une mise à disposition de sacs krafts. Supports idéaux pour la communication des organisateurs, ils constituent aussi l'illustration de nos réalisations, en local, de produits à la fois utiles, recyclables et biodégradables.

C'est ainsi que se sont noués (et perdurent) des liens avec une association située dans le sud des Landes, près du site de Gascogne Flexible. Après avoir restauré le seul moulin à vent des Landes, l'Association des Ailes bénessoises propose désormais pains et farines produits sur place. Gascogne, en tant que partenaire local et acteur sur le marché de la meunerie ne pouvait que soutenir ce projet en fournissant des sacs papier pour ensacher leur production.



Soucieux de participer aux manifestations destinées à présenter et promouvoir la richesse de la forêt et les différents usages et débouchés du Pin Maritime Gascogne Bois participe aux différentes éditions de Forexpo, plus grand salon forestier du sud de l'Europe. D'une manière plus grand public et ludique Gascogne a aussi participé à la première édition de la manifestation "ça cartonne" sur le lac d'Arjuzanx.



Dans un autre registre, les employés du Groupe se retrouvent facilement pour participer à des courses, comme le MounRide (de Mont-de-Marsan - 40) pour les collaborateurs de Gascogne Bois à Escource, les Foulées Roses de Mimizan pour les collaborateurs de Mimizan (Sacs, Papeterie et Bureaux) ou encore la Feriascapade de Dax (mi-août).

(*) Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Pour sa première participation corporate du Groupe, l'équipe mixte a d'ailleurs remporté le challenge Entreprise de l'édition 2023 de la Feriascapade.



Les employés de Gascogne sont aussi, très souvent impliqués dans des associations culturelles ou sportives.

A titre d'exemple, plusieurs de nos collègues s'investissent, sur Mimizan, dans différentes associations et clubs en lien avec l'Océan. Certains sont membres du bureau, d'autres moniteurs bénévoles (surf, plongée...).

Initiatives que Gascogne encourage à sa manière en apportant une contribution de partenariat (aide à l'organisation de compétitions, participation à l'édition d'un livre réalisé par les jeunes du club de plongée, apport de bois pour projets d'aménagements...).

Sensibilisation Grand Public

En tant qu'acteur historique de la gestion durable de la forêt en Aquitaine, le Groupe d'une manière générale et Gascogne Bois, de manière plus précise, participent au renforcement ainsi qu'à l'adaptation des règles de gestion forestière durable aux réalités locales.

Gascogne souhaite sensibiliser le grand public au rôle prépondérant de la Forêt pour l'Homme. Des produits finis des différentes activités sont ainsi présentés dans l'exposition permanente de l'écomusée de Marquèze (Sabres - 40) afin d'illustrer les multiples possibilités de valorisation du bois issu de la forêt des Landes.

Relations avec les écoles

Des campagnes de sensibilisation sont menées par Gascogne. Le Groupe, tient à transmettre son savoir et sa passion prend part à des démarches pédagogiques.

Des écoles et collèges sollicitent les différentes activités du groupe Gascogne pour des interventions, des visites, le plus souvent en lien avec des questions environnementales ou encore sur les débouchés de la forêt, les métiers du bois, du papier, de l'emballage.

C'est dans cet esprit que Gascogne Forêt Services a construit les fondements d'un partenariat à long terme avec l'Association Graines de Forêt dont la vocation première est d'accueillir les écoles et établissements d'enseignement supérieur de la Région (40, 33, 64).

En créant une forêt école sur le parcours de découverte de Graine de Forêt, non seulement Gascogne Forêt Services met en place un programme de recherche (sur l'évolution des modes de sylviculture en adaptation au changement climatique), mais en plus elle partage cet espace de recherche avec les jeunes publics.

Des partenariats spécifiques sont menés avec les organismes de formation papetière. Régulièrement, des stagiaires sont accueillis sur les sites de production, notamment pour des stages en alternance, dans l'optique de favoriser les embauches de jeunes diplômés. Ainsi le Groupe participe à des salons étudiants afin de présenter et promouvoir les métiers Gascogne.

Organisations économiques et professionnelles

Gascogne Flexible, en tant que membre du Groupement d'Intérêt Public Grand Dax Développement (GIP) et du PPS (groupement des industriels de la plasturgie du grand Sud-Ouest) s'attache à promouvoir son territoire et développer l'activité économique et industrielle locale.

Le GIP a pour but de favoriser le développement économique et numérique des entreprises du territoire, l'innovation et la recherche et développement en lien avec le numérique. Le réseau PPS a pour vocation de créer et de développer de l'activité industrielle en région nouvelle Aquitaine et Midi-Pyrénées au travers des Groupes de Réflexion Innovation Produits.

Le Groupe est aussi présent dans de nombreuses organisations professionnelles au plan national. Il joue ainsi un rôle actif dans celles liées aux filières Bois/Forêt et Papier/Emballage, notamment dans leurs actions de communication auprès du grand public.

Gascogne Papier est membre de CEPI EUROKRAFT (Confédération Européenne des fabricants de papier Kraft), et participe activement aux groupes de travail de COPACEL et à ses campagnes de communication, pour améliorer l'image de l'industrie papetière, mieux informer les leaders d'opinion de la réalité de son comportement environnemental, et valoriser l'importance sociétale du matériau papier et de l'économie circulaire dans le cadre de la transition écologique.

Lien nation armée

Le groupe Gascogne dispose dans ses effectifs de pompiers volontaires, mais aussi, à Gascogne Bois, un gendarme réserviste qui est libéré selon les besoins (formation, mobilisation...).

Autres thématiques

Dans le cadre de ses activités, le groupe Gascogne n'est pas directement concerné par les thématiques suivantes :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire,
- La lutte contre la précarité alimentaire,
- Le respect du bien-être animal,
- l'alimentation responsable, équitable et durable.

A- Notes méthodologiques

- **Données environnementales**
 - **choix des indicateurs**
 - **méthode OEF - PEF**
- **Données sociales**

B- Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la DPEF

Le reporting vise à collecter les données environnementales dans chaque site et filiale du Groupe afin de les consolider au niveau de chaque activité, puis au niveau de la maison mère. L'exercice de reporting a été mis en place dès 2002 dans le Groupe pour répondre à un double objectif de pilotage interne et de communication.

Depuis l'exercice 2013, l'article 225 de la loi Grenelle II et son décret d'application (Décret n°2012-557 du 24 avril 2012) rendent obligatoire la communication et la vérification externe d'informations sociales, environnementales et sociétales pour les sociétés cotées ainsi que les S.A. et S.C.A. non cotées qui dépassent certains seuils d'effectifs et de chiffre d'affaires.

A compter de l'exercice 2018, la Directive Européenne 2014/95/UE sur le reporting extra-financier, transposée en droit français par l'Ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 et le décret d'application n°2017-1265 du 9 août 2017, rentre en vigueur. Concrètement le dispositif Grenelle II est modifié par cette nouvelle Directive consistant à présenter une « déclaration de performance extra-financière » (DPEF). Juridiquement la transposition a pour objet principal de modifier les articles L.225-102-1 et R.225-104 à R.225-105-2 du Code de commerce institués initialement par l'article 225 de la loi Grenelle II de 2010 et son décret de 2012.

Périmètre du reporting

Le reporting environnement concerne l'ensemble des sites du Groupe (France & Etranger). Les sociétés étrangères sont intégrées pour une sélection d'indicateurs quantitatifs. Elles représentent 18% du chiffre d'affaires 2023 du Groupe.

La période retenue pour le reporting annuel est l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Parties prenantes et outils de reporting

Les responsables environnement des sites de production sont mis à contribution. En effet, ils ont pour mission d'organiser la collecte d'informations dans chaque filiale. La centralisation et la consolidation au niveau des quatre Activités Bois, Papier, Sacs, Flexible et du Groupe sont réalisées par un coordinateur environnement.

Afin d'harmoniser la remontée et la consolidation d'informations, le reporting repose sur une matrice commune à l'ensemble des filiales et sites du Groupe, mise en place depuis 2002 pour un suivi des principaux indicateurs d'impact environnemental des sites de production.

Cette matrice est accompagnée d'un guide de reporting dans lequel chaque indicateur est clairement défini et la méthode de calcul à appliquer est indiquée. Cet outil assure l'homogénéité et la cohérence des informations fournies dans la matrice par chaque contributeur.

Le reporting environnement est réalisé une fois par an.

Sur le plan qualitatif, les bonnes pratiques sont communiquées lors d'entrevues entre les responsables environnement et les coordinateurs environnement.

Le choix des indicateurs

Pour chacune des grandes thématiques environnementales (eau, air, énergie, ressources, déchets), le Groupe a choisi de suivre des indicateurs selon plusieurs critères. En effet, ils doivent être représentatifs et rendre compte de l'impact environnemental de l'activité.

Indicateur	Périmètre	Eléments mesuré(s)
Consommation Eau	Groupe	Il s'agit de mesurer le volume d'eau consommé en m ³ sur l'année (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre) pour le process de fabrication. Cette consommation correspond au volume d'eau du réseau acheté ainsi qu'au volume d'eau prélevé dans le milieu naturel. Les quantités rejetées dans le milieu naturel ne sont pas déduites.
Intensité en Eau	Mimizan	Il s'agit d'établir un ratio entre la consommation d'eau et la quantité de produits fabriqués (avant conditionnement) sur Mimizan
Consommation Energie		
Electricité	Groupe	Il s'agit de mesurer et d'exprimer la consommation en électricité en Mégawatt-heure sur l'année (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre). Par cohérence avec la déclaration annuelle des rejets polluants GEREP ^[*] , l'électricité autoproduite est exclue du périmètre. [*] Gestion Electronique du Registre des Emissions Polluantes.
Intensité en Electricité	Mimizan	Il s'agit d'établir un ratio entre la consommation d'électricité non- autoproduite et la quantité de papier fabriqués (avant conditionnement) sur Mimizan
Gaz	Groupe	Il s'agit de mesurer et d'exprimer la consommation en gaz (naturel et industriel) en Mégawatt-heure sur l'année. A noter que le GPL utilisé pour alimenter les chariots est comptabilisé ici.
Intensité en Gaz	Mimizan	Il s'agit d'établir un ratio entre la consommation de gaz et la quantité de papiers fabriqués (avant conditionnement) sur Mimizan
Fioul	Groupe	Il s'agit de mesurer et d'exprimer la consommation en fioul en Mégawatt-heure sur l'année (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre). Deux catégories de fioul sont comptabilisées fioul domestique et fioul lourd..
Intensité en Fioul	Mimizan	Il s'agit d'établir un ratio entre la consommation de fioul et la quantité de papier fabriqués (avant conditionnement) sur Mimizan
Biomasse	France	Il s'agit de mesurer et d'exprimer la consommation en Biomasse exprimée en Mégawatt-heure sur l'année (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre). La plus grande partie du bois utilisé pour alimenter les chaudières Bertsch (à Gascogne Papier) et des sites d'Escource et Saint Symphorien est récupérée de l'écorçage, une autre partie est achetée pour la Bertsch. Des fines de classage alimentent de leur côté la chaudière du four à chaux. Enfin, la liqueur noire de notre process de la boucle kraft constitue l'autre partie de la Biomasse utilisée sur le de Mimizan
Intensité en Biomasse	Mimizan	Il s'agit d'établir un ratio entre la consommation de Biomasse et la quantité de papier fabriqués sur Mimizan

Indicateur	Périmètre	Eléments mesuré(s)
Emissions Atmosphériques		
Emissions CO₂	Groupe	Les émissions de CO ₂ reportées pour le site Gascogne Papier sont celles reportées dans le cadre du PNAQ (Plan National d'Allocation des Quotas). Elles correspondent au Scope 1. et intègrent notamment les émissions liées aux engins mobiles sur l'ensemble des sites. Le référentiel de l'ADEME est utilisé pour ce calcul
Bilan Carbone Transports scope 3	Groupe	Les émissions de CO ₂ correspondant au périmètre (scope) 3 pour l'ensemble du Groupe sont totalisées en T eq. CO ₂ . Elles reprennent les transports amont-aval de marchandises, les déplacements d'affaires du Groupe ainsi que la mobilité pendulaire des employés (trajets domicile-travail). Les référentiels appliqués sont ceux de méthodologie PEF-OEF (c'est à dire sur la base de données référentielles européennes). (cf. p. 131)
Emissions COV	Groupe	Les émissions de composés organiques volatils (COV), dues à l'utilisation de solvants organiques, sont indiquées en tonnes. Sont exclus du périmètre la quantité de produits solvants détruits ainsi que les COV contenus dans les boues d'encre.
Consommation de Matières Premières		
Bois	Groupe	Il s'agit de mesurer et d'exprimer en tonnes la quantité de bois consommée en tant que matière première. Les quantités de bois consommées reportées correspondent aux quantités de bois achetées. Les volumes de bois de plaquettes vendues par Gascogne Bois à Gascogne Papier pour la fabrication de pâte à papier sont retraités dans le décompte afin de ne pas compter deux fois la même matière première (cf. Cartographie Transports Marchandises p. 133). Sont comptabilisés uniquement les bois rentrant dans le process de fabrication. Ainsi, les palettes ne sont pas comptabilisées car elles ne sont pas considérées comme des matières premières.
Pourcentage de Bois certifié Gestion forestière durable PEFC et FSC®	Groupe	Il s'agit de quantifier la part de bois certifié consommé pour fabriquer les produits Gascogne. Les quantités de bois certifié consommées reportées correspondent aux quantités de bois achetées. Les volumes de bois de plaquettes certifiées vendues par Gascogne Bois à Gascogne Papier pour la fabrication de pâte à papier sont retraités dans le décompte afin de ne pas compter deux fois la même matière première (cf. Cartographie Transports Marchandises p. 133). La quantité de bois certifié est suivie dans les Chaînes de Contrôle (CoC) sur la base des récapitulatifs des quantités de bois PEFC et FSC® envoyés par les fournisseurs (sur la base des factures et attestations des propriétaires ou négociants).
Papier	Groupe	Il s'agit de mesurer et d'exprimer en tonnes la quantité de papier consommée en tant que matière première. Les quantités de papier consommées reportées correspondent aux quantités achetées, y compris en interne au sein du Groupe.
Pourcentage de Papier certifié Gestion forestière durable PEFC et FSC®	Groupe	Il s'agit de quantifier la part de papier certifié consommé pour fabriquer les produits Gascogne. Les quantités de papier certifié consommées reportées correspondent aux quantités de papier achetées. La quantité de papier certifié est suivie dans les Chaînes de Contrôle (CoC) sur la base des récapitulatifs des quantités de papier PEFC et FSC® envoyés par les fournisseurs (sur la base des factures et certifications vérifiées par les services des affaires réglementaires).

PEFC Programme for Endorsement of Forest Certification
FSC® Forest Stewardship Council

Gestion des déchets

Quantité totale de déchets évacués	Groupe	Il s'agit de mesurer la quantité totale de déchets évacués par le Groupe, 6 sur une année (du 1er janvier au 31 décembre)
Déchets éliminés et valorisés	France	La quantité de déchets éliminés & valorisés fait l'objet d'un suivi particulier sur un périmètre France (du 1er janvier au 31 décembre)
Déchets stockés en internes	France	<i>A noter que les déchets stockés en interne, directement sur le site de production ou sur un autre site du Groupe sont comptabilisés dans la quantité totale de déchets reportés dans ce document.</i>

Gestion des rejets dans l'eau

DCO	France	la Demande Chimique en Oxygène est mesurée à l'aide des tubes LCI 400 DCO selon ISO 15705 permettant une lecture rapide des résultats par spectro HACH DR 3900
DBO 5	France	La demande Biologique en Oxygène à 5 jours, mesure la quantité d'oxygène consommée en 5 jours à 20°C par les microorganismes vivants présents dans l'eau.
MES	France	Les Matières en Suspension sont mesurées par analyse des MES sur filtres et buchners

Les différents rejets dans l'eau sont suivis dans un fichier Excel « auto-surveillance ». Les débits et températures journaliers ainsi que les mesures réalisées quotidiennement dans le laboratoire du site sont consignées dans ce fichier. Des opérateurs effectuent des prélèvements pour les DCO en interne (3 mesures dans la journée), mais le plus gros de l'analyse est effectué par un laboratoire externe (avec reporting mensuel). De plus, des préleveurs automatiques prélèvent toutes les minutes un échantillon représentatif dans la journée.



A noter toutefois que :

- Le carbonate de calcium, co-produit issu du process de fabrication de la papeterie, n'est pas comptabilisé en tant que déchet, car il est valorisé (amendement agricole).
- Les fines, issues du coupage des bois, ne sont également pas considérées comme des déchets car ce sont elles qui alimentent le four à chaux en tant que combustible biomasse.
- Les papiers hors standard (non conformes) de Gascogne Papier sont exclus du périmètre des déchets. Ils sont réinjectés dans le processus de production de pâte.

Les modalités de contrôle des indicateurs environnementaux

Des contrôles sont mis en place au niveau du Groupe afin de s'assurer de la cohérence des données reportées par les différentes entités. Ce sont les responsables HSE ou QHSE de chaque Activité qui suivent au quotidien, avec leurs équipes, les évolutions de ces indicateurs. Ils procèdent ensuite au reporting de ces derniers sur différents supports de suivi. Qu'il s'agisse de la Déclaration de Performances Extra-Financières ou de différents audits pour des certifications environnementales ou de qualité, un grand nombre de ces indicateurs sont également contrôlés et certifiés par des organismes habilités (pourcentages de bois & fibres certifiés, quantité de CO₂ émise par exemple).

MÉTHODOLOGIE OEF-PEF

IV.6.A

Approche complète des impacts environnementaux selon le cadre européen

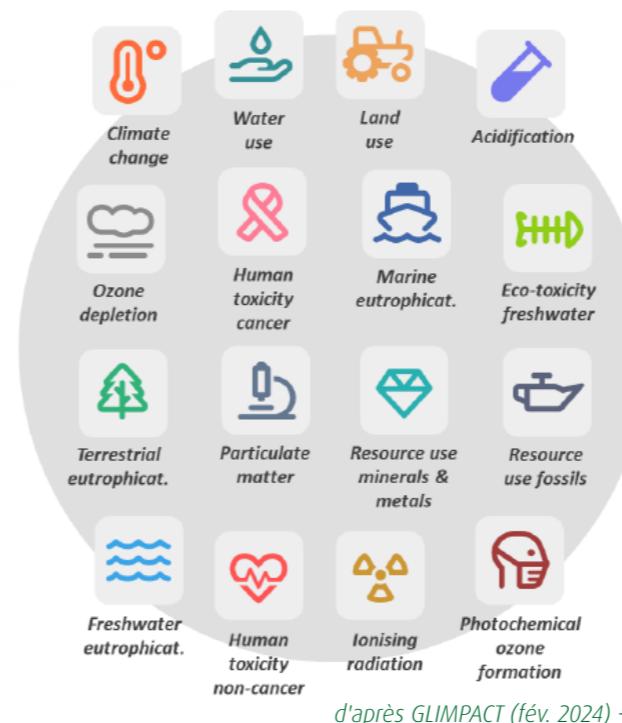
Pour évaluer les performances environnementales de son Organisation, le groupe Gascogne a choisi la méthode PEF-OEF (Product Environmental Footprint – Organization Environmental Footprint).

Ce cadre méthodologique a été adopté par la Commission Européenne comme cadre de référence et se trouve, à ce jour, le seul que l'UE reconnaît (cf. recommandation officielle publiée le 16/12/2021). L'objectif principal de cette approche était de créer un système harmonisé permettant de réduire les possibles confusions causées par la multitude de labels, éco-labels et autres méthodes d'évaluations environnementales afin d'améliorer la comparabilité des organisations et des produits entre elles/eux.

La méthodologie PEF est conçue pour évaluer l'impact environnemental des produits tout au long de leur cycle de vie pour les scopes (périmètres) 1, 2, et 3. Elle prend en compte divers aspects tels que les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation de l'eau, la pollution de l'air, et l'utilisation des ressources. Ceux-ci constituent les 16 indicateurs* de la méthode. L'analyse se fait depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie du produit, incluant la fabrication, la distribution, l'utilisation... le recyclage et/ou la destruction.

De façon similaire, l'OEF est une méthode destinée à évaluer, avec la même approche, l'impact environnemental des activités d'une organisation dans son ensemble.

(*) Les 16 indicateurs de la méthode PEF portent sur :



1. le changement climatique ;
2. les particules fines ;
3. l'épuisement des ressources en eau ;
4. l'épuisement des ressources matières fossiles ;
5. l'usage des terres ;
6. l'épuisement des ressources minérales non renouvelables ;
7. l'appauvrissement de la couche d'ozone ;
8. l'acidification ;
9. la radiation ionisante ;
10. la formation photochimique d'ozone ;
11. l'eutrophisation terrestre ;
12. l'eutrophisation marine ;
13. l'eutrophisation en eau douce ;
14. la toxicité humaine (cancer) ;
15. l'écotoxicité de l'eau douce ;
16. la toxicité humaine (autres que cancer).

Indicateur	Périmètre	Éléments mesuré(s)
Bilan Carbone transports		
Transports de marchandises	Groupe	<p>Des scénarios de transports amont et aval ont été définis afin de récolter les données de : poids (tonne), type de transport (camion, avion, bateau) et distance (km par trajet et total) pour les trajets allant d'un point A à un point B (cf. exemples de cartographie ci-contre).</p> <p>Transports amonts :</p> <ul style="list-style-type: none"> Achats bois : a été dénombré le total des transports provenant des parcelles d'exploitation forestière, et des autres livraisons de fournisseurs externes de rang 1 (scieries externes). Autres achats : ont été recueillies les données des fournisseurs les plus importants (soit au moins 80% du total des quantités transportées en tonne). <p>Transports aval (dits transports sur vente) :</p> <ul style="list-style-type: none"> N'ont pu être recensées que les données des transporteurs missionnés par l'une ou l'autre des Activités du Groupe pour la livraison de ses produits vendus. Les transports commandités par nos clients ne figurent pas dans ce périmètre.
Voyages d'affaire et déplacements professionnels	Groupe	<p>Les personnes amenées à se déplacer dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions utilisent différents modes de transports (locations, voyages train avion). Les différents canaux de réservation recensés dans un document synthétique sont gérés et suivis par le service achats.</p> <p>Ainsi tous les déplacements en train, en avion, avec des voitures de location de courte ou de longue durée ont pu être recensés. Seuls les déplacements réservés directement par les collaborateurs (et faisant l'objet de déclaration de frais de déplacement) ne sont pas comptés.</p> <p>Les données ont pu être récoltées pour l'ensemble des sites du Groupe (à l'exception des sociétés Gascogne Sacks Tunisia et AIGIS).</p>
Mobilité pendulaire	Groupe	<p>Le calcul de cette partie du bilan repose sur deux collectes parallèles d'informations et données :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un questionnaire anonyme pour évaluer les différents moyens de transport utilisés par les employés pour leurs trajets domicile-travail. Il a permis de confirmer l'hypothèse d'un référentiel (A) de répartition des moyens de transport par employé applicable aux collaborateurs des sites français[*] Un calcul des kilomètres parcourus par employé (B), en fonction des villes de domicile et des sites, a ensuite été réalisé^{**} <p>Le ratio référentiel obtenu à partir de l'enquête a été appliqué au total des kilomètres calculés (pour les sites français) (AxB).</p> <p>Pour les sites d'Allemagne, c'est le référentiel européen qui a été appliqué aux distances (B) identifiées pour les employés des sites allemands.</p> <p>Les données ont pu être récoltées pour l'ensemble des sites du Groupe (à l'exception des sociétés Gascogne Sacks Tunisia et AIGIS).</p>

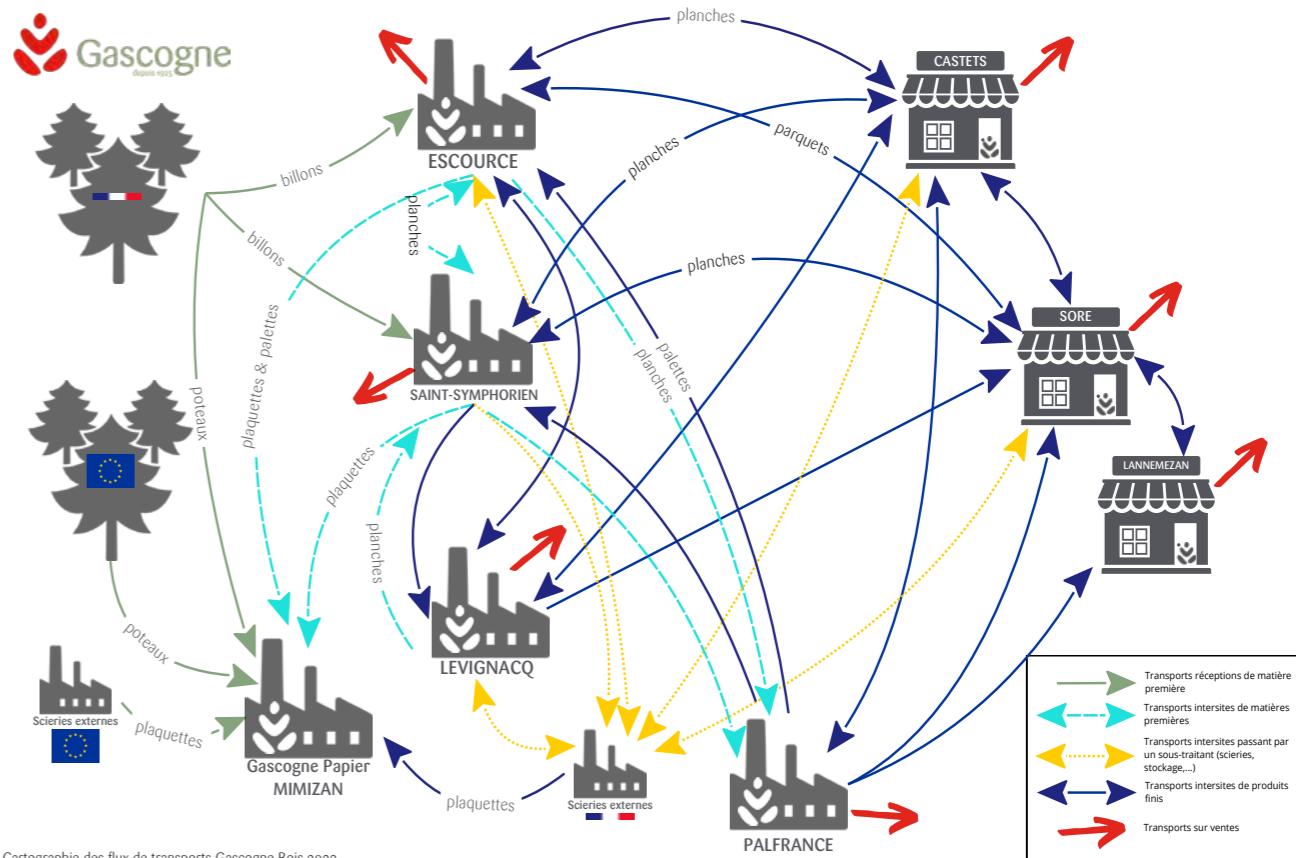
(*) proposée pour la totalité du Groupe (4 langues différentes), l'enquête n'a recueilli pour réponses que celles provenant des sites français. Ce qui représente 42% des collaborateurs possédant une adresse mail professionnelle en France.

(**) à partir d'une base de données anonymisée fournie par les RH.

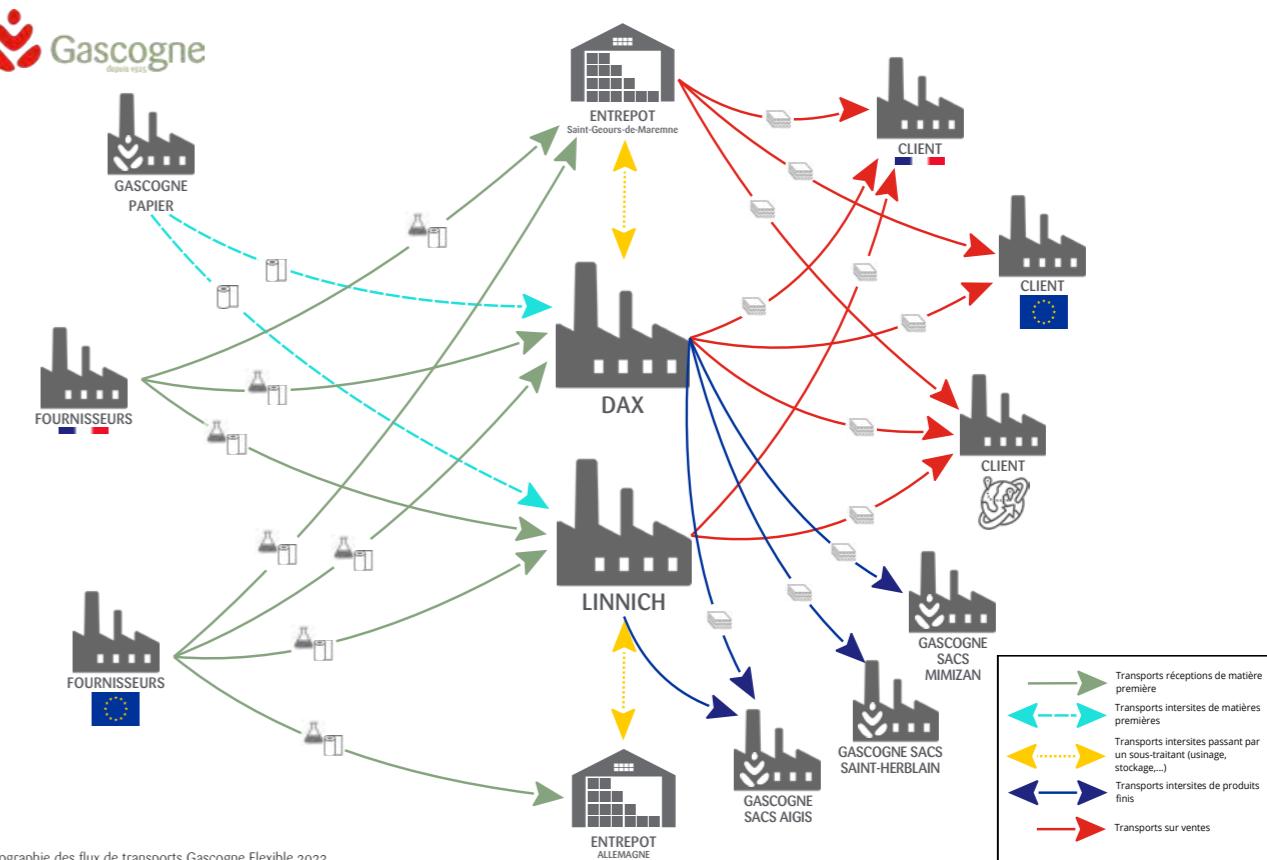
CARTOGRAPHIE DES FLUX DE MARCHANDISES

4 cartes similaires aux exemples ci-dessous ont été réalisées afin de matérialiser les différents flux par Activité.

Bois



Flexible



Le reporting vise à collecter les données sociales dans chaque site et filiale du Groupe afin de les consolider au niveau de chaque activité, puis au niveau de la maison mère. L'exercice de reporting a été mis en place dès 2002 dans le Groupe pour répondre à un double objectif de pilotage interne et de communication.

Nouvel indicateur : Turn Over

Le calcul du Turn Over suivi depuis l'année 2022 tient compte des entrées et des sorties au 31 décembre de l'année, hormis les mutations.

Périmètre du reporting

Le périmètre choisi pour certains indicateurs de consolidation couvre les sociétés françaises détenues à plus de 50 % par la holding au 31/12 de chaque exercice. Pour d'autres indicateurs nous intégrons les données de toutes les sociétés du groupe y compris les sociétés étrangères.

Le périmètre au sens le plus large du reporting couvre ainsi :

- Activité Bois : Gascogne Bois, Palfrance et Gascogne Forêt Services
- Activité Papier : Gascogne Papier, Feutres Depland, Gascogne Spain, Gascogne Packaging USA
- Activité Sacs : Gascogne Sacs France (sites de Mimizan et Saint-Herblain), Gascogne Sack Tunisia, Aigis, Gascogne Sack Deutschland
- Activité Flexible : Gascogne Flexible, Gascogne Flexible Germany GmbH

NB : En cas d'évolution capitalistique du Groupe (achat ou vente de filiale), toute modification du périmètre doit être précisée avant d'entamer la collecte des données. Ainsi, une réactualisation du périmètre de reporting doit être effectuée chaque année par la maison mère.

Cas des sociétés acquises et/ou cédées

Pour qu'une société soit prise en compte dans le Reporting Social du Groupe, elle doit, en plus d'être détenue à plus de 50% par Gascogne, avoir réalisé un exercice complet (du 1er janvier au 31 décembre) au sein du Groupe.

Rôle du coordinateur et des correspondants sociaux

Pour chacune des entités, un(e) correspondant(e) social(e) est responsable de la fiabilité et de la justesse des données transmises.

Dans chaque division, un interlocuteur unique est désigné. Il doit s'assurer de la concordance des méthodes de calcul utilisées avec celles définies pour le Groupe. Il a en charge la centralisation et la consolidation des informations au niveau de sa division. Il est responsable de l'animation du réseau ainsi que du suivi global du reporting (définition, adaptation et évolution des indicateurs).

Support de consolidation

Afin d'harmoniser la remontée et la consolidation d'information, le reporting repose sur une matrice commune à l'ensemble des divisions du Groupe. Cette matrice, exhaustive et détaillée répond à l'ensemble des besoins en informations sociales du Groupe et doit servir de document de référence unique pour tout échange. Toute donnée sociale qui ne sera pas remontée au Groupe à travers cette maquette sera considérée comme non valide.

Sources d'informations :

Pour les sociétés françaises

Une matrice est établie à partir d'un document intitulé « Tableaux de bord Ressources Humaines » qui retrace toute une série d'indicateurs de l'année considérée.

Ce document est alimenté par des données extraites du logiciel de paye via un requêteur.

Cette source d'information est contrôlée en amont par le CSP (Centre partagé de données sociales)

Pour les sociétés Etrangères :

Un document est retourné tous les mois au coordinateur indiquant les effectifs inscrits.

En fin d'année civile, un autre document est envoyé au consolidateur sur les indicateurs d'absences.

Sécurité :

• Accidents du travail

Les accidents se mesurent aussi bien en nombre (quantité d'accidents survenus sur la période considérée), qu'en journées de travail perdues (quantité de journées de travail perdues consécutives à des accidents). Seuls les accidents de travail ayant entraîné un arrêt dépassant la journée de l'accident doivent être reportés comme tels.

Depuis 2020, seuls les accidents de moins d'un an sont pris en compte dans le calcul des jours perdus.

Les accidents de trajet, les maladies professionnelles et les rechutes ne sont pas considérés comme des accidents du travail et ne sont pas intégrés dans le reporting social.

Les accidents sont comptabilisés a priori, à savoir sur la foi de la déclaration aux organismes de sécurité sociale et avant la reconnaissance de son caractère professionnel par ces organismes. Par conséquent, les indicateurs de sécurité préalablement reportés peuvent être modifiés rétrospectivement en fonction des résultats de l'enquête des organismes sociaux.

Les jours d'arrêt suite à un accident du travail sont comptabilisés en jours ouvrés pour l'Activité Bois (activité hebdomadaire) et en jours calendaires pour les Activités Papier, Sacs et Flexible.

• Taux de gravité

Le Taux de gravité des incapacités temporaires exprime le nombre de journées perdues pour cause d'accident pour 1000 heures de travail réalisées.

• Taux de fréquence

Le Taux de fréquence des accidents du travail exprime le rapport entre le nombre d'accidents avec arrêt et le temps de travail réel (en million d'heures).

• Nombre de journées perdues

Le Nombre de journées perdues correspond au nombre de journées de travail, hors congés payés, perdues pour cause d'accidents du travail.

Les jours d'arrêt suite à un accident du travail sont comptabilisés en jours ouvrés pour l'Activité Bois (activité hebdomadaire) et en jours calendaires pour les Activités Papier, Sacs et Flexible.

• Nombre d'heures de formation professionnelles :

Le nombre d'heures de formation professionnelle par salarié est calculé en divisant le nombre d'heures de formation de l'année par la moyenne des salariés en Equivalent Temps Plein (ETP) comprenant les salariés en CDI.

Effectifs - données brutes

hors interim, stagiaires et absences de longue durée - contrats suspendus.

	CDD		CDI		TOTAL	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Société mère - France	1	0	75	77	76	77
Total Société mère	1	0	75	77	76	77
Activité Bois - France	10	3	245	225	255	228
Activité Bois - Etranger	-	-	-	-	-	0
Total Activité Bois	10	3	245	225	255	228
Activité Papier - France	19	16	308	306	327	322
Activité Papier - Etranger		0	5	5	5	5
Total Activité Papier	19	16	313	311	332	327
Activité Sacs - France	7	5	262	261	269	266
Activité Sacs - Etranger	12	17	151	145	163	162
Total Activité Sacs	19	22	413	406	432	428
Activité Flexible - France	7	9	212	208	219	217
Activité Flexible - Etranger	2	3	91	95	93	98
Total Activité Flexible	9	12	303	303	312	315
Total Groupe - France	44	33	1102	1077	1146	1110
Total Groupe Etranger	14	20	247	245	261	265
Total Groupe Gascogne	58	53	1349	1322	1407	1375

Effectifs - données brutes

Effectifs hommes/femmes - Groupe

	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Société mère	33	33	43	44	76	77
Activité Bois	207	186	48	42	255	228
Activité Papier	298	290	34	37	332	327
Activité Sacs	363	357	69	71	432	428
Activité Flexible	269	270	43	45	312	315
Total Groupe	1170	1136	237	239	1407	1375

Cadres hommes/femmes - France

	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Société mère	21	19	18	19	39	38
Activité Bois	18	17	2	3	20	20
Activité Papier	29	31	4	4	33	35
Activité Sacs	21	23	5	6	26	29
Activité Flexible	18	19	8	10	26	29
Total Groupe	107	109	37	42	144	151

Effectifs - données brutes

Répartition des effectifs par Âge et par sexe

	Moins de 25 ans		De 25 à 34 ans		De 35 à 44 ans		De 45 à 54 ans		De 55 à 64 ans		De 65 à 74 ans		Total			
	H		F		H		F		H		F		H		F	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Société mère	0	1	1	1	6	6	4	5	9	8	11	11	8	13	18	17
Activité Bois	8	3	2		32	23	8	9	38	35	8	9	71	68	18	9
Activité Papier	19	21	1	2	44	39	7	8	70	67	5	4	127	121	13	11
Activité Sacs	13	8	4	3	44	50	8	9	115	110	15	14	133	130	27	23
Activité Flexible	7	10	4	4	29	23	7	9	64	60	6	8	92	94	12	10
Total Groupe	47	43	12	10	155	141	34	40	296	280	45	46	431	426	88	70

Répartition des effectifs par Ancienneté

	De 0 à 9 ans		De 10 à 19 ans		De 20 à 29 ans		Plus de 30 ans		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Société mère	39	41	17	15	13	14	8	7	76	77
Activité Bois	131	109	51	45	30	31	43	43	255	228
Activité Papier	124	128	95	84	93	94	20	21	332	327
Activité Sacs	154	155	151	140	87	102	40	31	432	428
Activité Flexible	85	89	108	100	51	52	68	74	312	315
Total Groupe	532	522	422	384	274	293	179	176	1407	1375

Evolution des rémunérations

Salaires / CA	2021	2022	2023
Activité Bois	14,50%	12,92%	14,74%
Activité Papier	14,16%	13,30%	15,97%
Activité Sacs	18,50%	16,53%	17,73%
Activité Flexible	15,86%	13,08%	12,95%

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS

IV.6.B

indépendant sur la déclaration consolidée de performances extra-financières

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée générale de la société GASCOGNE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1884*, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du Groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Nous avons également, à votre demande, mené des travaux visant à exprimer une conclusion d'assurance raisonnable sur les informations sélectionnées par l'entité et identifiées par le signe ✓

Conclusion d'assurance modérée

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

Les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de transport amont et aval de l'activité ne sont pas présentées dans la Déclaration, le reporting de cet indicateur étant en cours de déploiement et de fiabilisation par le Groupe comme mentionné dans le chapitre Environnement section « émissions atmosphériques » de la Déclaration. Les informations seront publiées dans la prochaine Déclaration.

Conclusion d'assurance raisonnable sur une sélection d'informations extra-financières

A notre avis, les informations sélectionnées par l'entité et identifiées par le signe ✓ dans la Déclaration ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité).

(*) Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1884, portée disponible sur le site www.cofrac.fr

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-dessus ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3^e du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

A la demande de l'entité et en dehors du champ de l'accréditation, il nous appartient également d'exprimer une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que les informations sélectionnées par l'entité présentées en Annexe et identifiées par le signe / ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière, tenant lieu de programme de vérification, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)*.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

(*) ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre décembre 2023 et avril 2024 sur une durée totale d'intervention de deux semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques conformément au I de l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour l'ensemble des risques, nos travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités*
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 -

(*) Gascogne Flexible (Dax) ; Gascogne Papier (Mimizan) ; Gascogne Bois (Escource).

- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices* et couvrent entre 30% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Nature et étendue des travaux supplémentaires sur les informations sélectionnées par l'entité et identifiées par le signe ✓

Concernant les informations sélectionnées par l'entité présentées en Annexe et identifiées par le signe ✓, nous avons mené des travaux de même nature que ceux décrits dans le paragraphe « Nature et étendue des travaux » ci-dessus pour les Informations considérées les plus importantes mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests.

L'échantillon sélectionné représente ainsi entre 90% et 99% des informations identifiées par le signe ✓.

Nous estimons que ces travaux nous permettent d'exprimer une assurance raisonnable sur les informations sélectionnées par l'entité et identifiées par le signe ✓.

Paris la Défense, le 30 avril 2024

KPMG S.A.

Sébastien Haas
Associé

Fanny Houlliot
Expert ESG
Centre d'Excellence ESG

Informations qualitatives (actions et résultats) considérées les plus importantes		Niveau d'assurance
<i>Actions mises en œuvre en faveur de l'égalité homme/femme</i>		
<i>Dispositifs mis en place pour atténuer les risques liés à la santé/sécurité des collaborateurs</i>		
<i>Actions en faveur d'une meilleure gestion des déchets</i>		
<i>Mise en place de dispositifs de remontées d'informations des riverains</i>		
Indicateur clés de performance et autres résultats quantitatifs considérés les plus importants		
<i>Effectif au 31 décembre 2023</i>		Modérée
<i>Nombre d'heures de formation par ETP</i>		Modérée
<i>Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt</i>		Modérée
<i>Taux de gravité des accidents du travail</i>		Modérée
<i>Turn-over</i>		Modérée
<i>Taux d'emploi de travailleurs handicapés</i>		Modérée
<i>Consommation d'eau</i>		Raisonnables
<i>Intensité en eau des produits (Gascogne papier)</i>		Raisonnables
<i>Incidents &/ou non-conformités associés aux rejets dans l'eau</i>		Modérée
<i>Consommation d'énergie</i>		Raisonnables
<i>Intensité énergétique des produits (Gascogne Papier)</i>		Raisonnables
<i>DBO (Demande Biologique en Oxygène)</i>		Raisonnables
<i>DCO (Demande Chimique en Oxygène)</i>		Raisonnables
<i>MES (Matières en Suspension)</i>		Raisonnables
<i>Emissions de CO₂ Scopes 1 et 2</i>		Raisonnables
<i>Intensité CO₂ par tonne produite (Gascogne papier)</i>		Raisonnables
<i>Emissions de COV (Composés Organiques Volatils)</i>		Modérée
<i>Quantité de bois consommée</i>		Raisonnables
<i>Part de bois certifié PEFC (Programme for Endorsement of Forest Certification) et FSC® (Forest Stewardship Council)</i>		Raisonnables
<i>Quantité de papier consommé</i>		Modérée
<i>Part de papier certifié PEF et FSC®</i>		Modérée
<i>Quantité totale de déchets</i>		Modérée
<i>Part de déchets dangereux</i>		Modérée
<i>Part de déchets valorisés</i>		Modérée

(*)